

2014-2015

Master Histoire et Document  
Parcours Bibliothèque

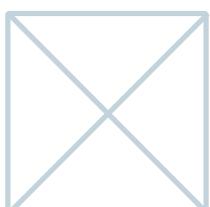
# LES ESPACES JEUNESSE

Historique, enjeux, réalité

**Clasquin Elise**

**Sous la direction de Mme**  
**Sarrazin Véronique**

Membres du jury  
Sarrazin/Véronique | Maître de conférence  
Alibert/Florence | Maître de conférence



Soutenu publiquement le :  
24 juin 2015



**L'auteur du présent document vous autorise à le partager, reproduire, distribuer et communiquer selon les conditions suivantes :**



- Vous devez le citer en l'attribuant de la manière indiquée par l'auteur (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'il approuve votre utilisation de l'œuvre).
- Vous n'avez pas le droit d'utiliser ce document à des fins commerciales.
- Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter.

**Consulter la licence creative commons complète en français :**

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/>

Ces conditions d'utilisation (attribution, pas d'utilisation commerciale, pas de modification) sont symbolisées par les icônes positionnées en pied de page.



## REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier Madame Sarrazin, maître de conférences à l'université d'Angers, pour m'avoir guidée tout au long de ce mémoire.

Je remercie Monsieur Poissenot, maître de conférences à l'université de Nancy 2, d'avoir pris le temps de répondre à mes questions par mail.

Je remercie les responsables, des trois médiathèques de mon étude de cas, de m'avoir reçue et répondu à mes questions.

Je remercie aussi des membres du personnel de ces médiathèques qui m'ont accordé de leur temps et plus particulièrement le personnel de la médiathèque Ormédo qui a été disponibles pour les interviews.

Un grand merci aux relecteurs de mon mémoire.

## Sommaire

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>I L'APPARITION DE L'ESPACE JEUNESSE .....</b>	<b>3</b>
<b>A) Avant l'apparition de « l'espace jeunesse » .....</b>	<b>3</b>
1) Des enfants dans les bibliothèques.....	4
2) Les livres pour enfants dans les bibliothèques.....	5
<b>B) De l'émergence du concept dans l'entre-deux-guerres jusqu'aux années 1950 .....</b>	<b>7</b>
<b>C) Du tournant des années 1960 jusqu'à aujourd'hui.....</b>	<b>12</b>
<b>II L'ESPACE JEUNESSE UN ESPACE DIFFERENT ? .....</b>	<b>17</b>
<b>A) Un mobilier spécifique et adapté .....</b>	<b>17</b>
1) Le mobilier à l'usage des lecteurs .....	18
2) Le mobilier de rangement .....	21
3) Matériel et mobilier informatiques adaptés aux enfants ? .....	22
<b>B) Des collections adaptées.....</b>	<b>23</b>
1) La loi du 16 juillet 1949 et ses révisions.....	24
2) Les collections jeunesse .....	27
3) L'emplacement des collections jeunesse au sein des médiathèques .....	29
4) La signalétique : visibilité des collections .....	31
<b>C) Le fonctionnement de l'espace jeunesse.....</b>	<b>34</b>
1) Modalités d'inscription .....	34
2) Modalités d'emprunt .....	36
3) Quelle classification et quels classements pour les collections jeunesses ?.....	39
<b>III L'EVOLUTION DU CONCEPT DE L'ESPACE JEUNESSE .....</b>	<b>44</b>
<b>A) L'arrivée de nouveaux supports induisent de nouveaux modes d'accès.....</b>	<b>45</b>
1) DVD .....	45
2) Ordinateurs .....	46
3) Tablettes et liseuses.....	48
4) Ressources numériques .....	50
5) Jeux-vidéo .....	51
<b>B) Un ou des espace(s) jeunesse : les âges de l'enfance.....</b>	<b>52</b>
<b>C) Comment assurer une transition entre l'espace jeunesse et l'espace adulte ? .....</b>	<b>55</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>58</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>61</b>
<b>Ouvrages généraux : .....</b>	<b>61</b>
<b>Ouvrages et revues spécialisés : .....</b>	<b>61</b>
<b>SITOGRAPHIE.....</b>	<b>63</b>
<b>SOURCES .....</b>	<b>63</b>
<b>TABLES DES ILLUSTRATIONS .....</b>	<b>64</b>
<b>TABLES DES ANNEXES .....</b>	<b>64</b>

## Introduction

Aujourd’hui l'espace jeunesse est devenu essentiel dans les bibliothèques municipales en France. Le public jeunesse représente une part importante des usagers, environ 50% dans ces bibliothèques. On constate que les statistiques concernent souvent les moins de 15 ans et de 20 ans, il n'y a pas de statistiques affinées par tranches d'âges sur le public jeune donc il est difficile d'appréhender ce public jeunesse par des chiffres et de mieux comprendre ses pratiques au sein des bibliothèques.

Le choix de ce sujet résulte d'une volonté de mieux comprendre cet espace jeunesse, son organisation spatiale, son fonctionnement, ses enjeux mais aussi par l'étude de cet espace mieux appréhender ce public jeunesse. Pour mieux comprendre l'espace jeunesse un petit rappel historique est nécessaire.

Au XIXème siècle, en France, les bibliothèques ne possèdent pas d'espace destiné spécifiquement à la jeunesse. La France est sur ce point en retard par rapport aux pays anglo-saxons (Angleterre et Etats-Unis). Les Américains aident à la reconstruction de la France par le biais du Comité Américain pour les Régions Dévastées (le CARD). La reconstruction est matérielle, économique mais aussi sociale, le CARD crée des espaces enfants dans des bibliothèques du département de l'Aisne. Une bibliothèque pour enfants est créée en 1921 à Paris avec l'aide du Book Committee on Children's Libraries. Cette bibliothèque appelée l'Heure Joyeuse représente une nouveauté dans le paysage des bibliothèques françaises. Le mouvement de création de bibliothèque pour enfants se poursuit faiblement dans l'entre-deux-guerres. L'inspecteur général des bibliothèques André Masson donne une description des bibliothèques municipales dans la revue *L'Education nationale* en 1950, il exprime le souhait d'ouvrir les bibliothèques municipales à un public plus large et distingue trois publics : les étudiants, le public « destiné à la lecture publique » et les enfants. Dans les années 1980, toutes les bibliothèques françaises accueillent le lectorat enfantin qui est devenu une part essentielle de leur public. Aujourd'hui, l'espace jeunesse est un espace intégré au sein des bibliothèques municipales, il est même devenu incontournable. Il est en interaction avec les autres espaces de la bibliothèque municipale.

Hélène Weis définit l'espace jeunesse dans son ouvrage *Les bibliothèques pour enfants entre 1945 et 1975* : « La « section jeunesse », comme son nom l'indique, montre la séparation, la désignation d'un lieu spécifique à l'enfance. » Aujourd'hui, on assiste à une diversité des espaces dans les bibliothèques. Certains sont destinés à un public précis comme l'espace jeunesse ou l'espace adulte, tandis que d'autres se définissent par rapport à leurs supports. Le public jeunesse se divise entre les enfants non lecteurs (0-5ans), les enfants de 6 à 10 ans, les adolescents de 11 à 17

ans. Les pratiques de lecture des adolescents au sein de la bibliothèque sont différentes de celles des plus jeunes de la section jeunesse.

L'espace jeunesse est un phénomène à la fois récent et important qui a suscité de l'intérêt, des débats et des études. Des ouvrages sont incontournables afin de mieux appréhender l'espace jeunesse et son public au sein des bibliothèques. Tout d'abord le livre écrit par Hélène Weis : *Les bibliothèques pour enfants entre 1945 et 1975*<sup>1</sup>, ce livre permet de mieux comprendre l'apparition des bibliothèques pour enfants et des espaces pour enfants dans ces établissements. L'auteur fait référence aux articles de Madame Viviane Ezratty ou encore aux témoignages des fondatrices et des premières bibliothécaires de l'Heure Joyeuse (Claire Huchet, Marguerite Gruny, Mathilde Leriche). L'ouvrage du sociologue Claude Poissenot, *Les adolescents et les bibliothèques*<sup>2</sup> aide à mieux comprendre le public adolescent au sein des bibliothèques. Cet ouvrage permet de cerner les enjeux liés l'adolescence et à la non-réinscription de ceux-ci. L'inconvénient de ce livre c'est qu'il n'est pas récent, il date de 1997 mais une autre étude a été réalisée en 2009 sur le public jeune. Les résultats de cette dernière étude de terrain sont publiés dans *Des jeunes et les bibliothèques*<sup>3</sup> qui montrent deux choses, les jeunes utilisent la bibliothèque comme lieu de ressource livresque et documentaire soit un usage conforme de ce lieu cependant leur comportement est souvent hors norme (déplacement en groupe, lecture collective et bruyante...)<sup>4</sup>. La brochure éditée pour les 70 ans de l'Heure Joyeuse<sup>5</sup> m'a permis d'avoir de nouveaux points de vue sur cette bibliothèque par les témoignages d'adulte qui ont fréquenté celle-ci étant enfant. La lecture professionnelle notamment *le Bulletin des Bibliothèque de France* m'a servi pour mieux comprendre les enjeux de cet espace jeunesse et les problématiques actuelles le concernant.

Le sujet de ce mémoire est les espaces jeunesse : historique, enjeux, réalité. L'intérêt du sujet est de réfléchir à la nécessité de créer un espace jeunesse et l'importance du rôle des bibliothèques dans le développement de la lecture pour les jeunes. Ce sujet s'inscrit dans une réflexion qui s'organise autour de trois grandes questions : Quelle est l'origine de la création d'un espace de lecture dédié aux enfants et dans quel cadre cela se fait-il ? L'espace jeunesse est-il un

---

<sup>1</sup> WEIS, Hélène, *Les bibliothèques pour enfants entre 1945 et 1975*, Paris, Editions du cercle de la Librairie, 2005

<sup>2</sup> POISSENOT, Claude, *Les adolescents et les bibliothèques*, Paris, Bibliothèque publique d'information : Centre George Pompidou, (coll. Etudes et recherche), 1997

<sup>3</sup> BURGOS, Martine, HEDJERASSI, Nassira, PEREZ, Patrick, SOLDINI, Fabienne, VITALE, Philippe, *Des jeunes et des bibliothèques : trois études sur la fréquentation juvénile*, Paris : Bibliothèque publique d'information, Centre Pompidou, (coll. Etudes et recherche), 2003

<sup>4</sup> Ibib. p. 14-15.

<sup>5</sup> EZRATTY, Viviane, LÉVÈQUE, Françoise, TENIER, Françoise, éditions L'Heure Joyeuse 1924-1994 : 70 ans de jeunesse, Paris, Direction des affaires culturelles de la Mairie de Paris, 1994

espace différent ? Aujourd’hui peut-on parler d’un ou des espaces jeunesse dans les bibliothèques municipales françaises ?

Cette réflexion s’appuie sur une étude de cas portant sur trois bibliothèques de l’agglomération nantaise : Lisa Bresner (Nantes), Gao Xingjian (Saint-Herblain) et Ormédo (Orvault) (Voir annexe 1 page 65 pour la localisation de ces médiathèques). Elles ont comme points communs d’avoir ouvert leurs portes en 2013 et d’avoir eu recours au même fabricant de meuble IDM. Cependant leurs espaces jeunesse sont différents ce qui résultent peut être d’une vision plurielle de l’organisation de cet espace jeunesse.

Pour mieux comprendre l’espace jeunesse en bibliothèque, il est essentiel de connaître l’historique de celui-ci, de comprendre l’identité de l’espace jeunesse et d’analyser l’évolution de l’espace jeunesse et ses problématiques actuelles.

## I L’apparition de l’espace jeunesse

L’espace jeunesse n’a pas toujours été présent dans les bibliothèques françaises. Cependant, certaines bibliothèques commencent à accueillir des enfants à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Au début des années 1920, en raison du mécénat américain on voit apparaître un espace dédié aux enfants au sein des bibliothèques. Dans les années 1960, la création de la bibliothèque pour enfants de Clamart donne une nouvelle impulsion à l’espace jeunesse notamment en ce qui concerne la formation des bibliothécaires et l’analyse de la littérature jeunesse. L’évolution de cet espace amène de nouvelles terminologies dans le vocabulaire des bibliothèques pour le désigner. Cette partie a donc pour objectif de montrer et d’analyser à la fois l’émergence de cet espace jeunesse et son évolution jusqu’à aujourd’hui.

### A) Avant l’apparition de « l’espace jeunesse »

Les bibliothèques publiques françaises avant la Première Guerre mondiale ne sont pas préparées à accueillir des enfants dans leurs murs. Les bibliothèques municipales excluent les enfants en raison du règlement ainsi que le grand public en raison de d’une offre documentaire qui n’est pas adaptée. Cependant les bibliothèques populaires acceptent ce public ou du moins le tolèrent mais sont démunies face à celui-ci. La scolarisation se développant, de jeunes nouveaux lecteurs forment un « nouveau » public. Comment sont-ils acceptés au sein des bibliothèques avant la Première Guerre mondiale ?

## 1) Des enfants dans les bibliothèques

Les bibliothèques municipales sont des bibliothèques d'étude. Elles ne tolèrent pas les enfants, jugés trop bruyants, mais uniquement un public en âge d'étudier, c'est-à-dire à partir du lycée. Dans celles-ci, la consultation des ouvrages se fait exclusivement sur place. En contraste à ce modèle, émergent les bibliothèques populaires dans les années 1860. Les bibliothèques populaires datent du XIX<sup>ème</sup> siècle. Elles naissent d'initiatives privées : d'associations (Bibliothèque des Amis de l'Instruction fondée par Jean-Baptiste Girard en 1861), des Églises (l'Église catholique en crée, on en compte 30 000 bibliothèques à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle<sup>6</sup>), de sociétés (la Société Franklin est créée en 1862). D'autres bibliothèques populaires résultent de la volonté des pouvoirs publics, ainsi depuis l'arrêté du 1er juin 1862, des armoires-bibliothèques sont implantées dans les écoles publiques, les principaux usagers sont les enfants scolarisés. De plus, les lois scolaires de Jules Ferry (1881-1882) rendent l'école obligatoire pour les enfants jusqu'à l'âge de 13 ans, ils sont plus nombreux à aller à l'école et donc à apprendre à lire. On peut penser que la scolarisation progressant, de nouveaux lecteurs apparaissent.

La mission des bibliothèques populaires est de prêter de « bons livres<sup>7</sup> » à des lecteurs modestes, elles vont aussi être amenées à s'occuper de la lecture enfantine. Les fondateurs de ces bibliothèques sont surpris par le fait inattendu que des enfants viennent directement pour emprunter. Ce public s'impose très tôt, on note la présence d'enfants dans les bibliothèques populaires avant la Première Guerre mondiale, notamment le *Bulletin de la Société Franklin* relève cette présence dès les années 1860-1870 :

« En 1868, on peut lire notamment à propos d'une bibliothèque d'Amiens : « Comme la bibliothèque du quartier Saint-Jacques, la clientèle se compose, surtout de petits garçons et de petites filles de 8 à 13 ans [...].<sup>8</sup> »

Tous les enfants ne sont pas acceptés dans ces bibliothèques, notamment les enfants de moins de 8 ans. Certaines bibliothèques vont même jusqu'à imposer un âge minimum pour le prêt qui se situe vers 15-16 ans, l'âge d'entrée au lycée, c'est le cas notamment des bibliothèques parisiennes. D'autres bibliothèques tolèrent le prêt à des enfants vers l'âge de 8 ans. On constate donc que les

<sup>6</sup> ALIX, Yves (dir), *Le métier de bibliothécaire*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2013, p. 37

<sup>7</sup> Notion vue dans les ouvrages lus, elle renvoie à la notion de livre ayant un but moralisateur.

<sup>8</sup> MOURANCHE, Marielle, « Les enfants et les bibliothèques », *L'Histoire des bibliothèques françaises, tome 3, Les bibliothèques de la Révolution et du XIX<sup>ème</sup> siècle : 1789-1914*, VARRY, Dominique dir., Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2009, p. 664.

bibliothèques ouvrent leurs portes à des lecteurs confirmés. Pourquoi ces dispositions ? Est-ce la peur d'avoir des jeunes enfants qui ne respectent pas le silence en bibliothèque ou le personnel craint-il une dégradation plus importante des ouvrages si le nombre d'emprunteurs s'accroît? Ces craintes ne sont pas sans fondement. Les adultes ont attendu longtemps pour accéder au prêt et encore certains professionnels ont eu du mal à accepter de prêter les documents dans le cas des bibliothèques municipales. Quant aux bibliothèques populaires, elles prônent le prêt puisque l'idée est que l'emprunteur rapporte le « bon livre » dans la famille et que ce « bon livre » doit avoir un effet bienfaisant (éducatif, instructif, moralisant) pour toute la famille. A l'origine, elles ciblent plutôt un public adulte masculin, les femmes et les jeunes lecteurs n'étant pas reconnus comme autonomes : « *Cette conception repose sur celle, plus fondamentale qui s'attache à la jeunesse, âge de « formation », [...] , mais aussi un âge d'« imperfection », dans une attribution courante de valeur négative, et que le XIX<sup>e</sup> siècle renforce peut être dans hantise du progrès<sup>9</sup>.* » La société considère la jeunesse comme étant un âge où l'on se forme, par conséquent les jeunes lecteurs ne sont pas jugés autonomes. Alors autoriser le prêt aux enfants peut provoquer certaines réticences de la part du personnel des bibliothèques.

Ces bibliothèques ne savent pas comment réagir face à ce public enfantin qui émerge. Il n'y a pas d'accueil et de personnel spécifiques pour les enfants, ni d'espace qui leur est réservé au sein des bibliothèques.

## 2) Les livres pour enfants dans les bibliothèques

Ces bibliothèques populaires qui accueillent ce public enfantin n'ont pas de collections pour les enfants ou alors les collections sont réduites : « *A la dernière réunion, on a été sur le point de refuser des livres à des enfants, parce qu'il n'y en avait plus pour cet âge<sup>10</sup>.* » Plusieurs raisons peuvent être émises pour comprendre la faiblesse des collections à destination des enfants : tout d'abord, l'offre éditoriale envers la jeunesse est modeste, elle ne propose pas autant de variété que celle que l'on connaît au XXI<sup>ème</sup> siècle. Cependant le livre pour enfant se développe fortement au XIX<sup>ème</sup> siècle, c'est l'offre des bibliothèques populaires qui est surtout restreinte en particulier pour les enfants. Dans son livre Martyn Lyons écrit : « *La Société Franklin était un peu plus réaliste.*

---

<sup>9</sup> GESTIN, Daniel, *Scènes de lecture : le jeune lecteur en France dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses Universitaires, 1998, p.14

<sup>10</sup> MOURANCHE, Marielle, op. cit. p.694.

*Dans son catalogue de 1864, sur cinq cent seize titres conseillés à toute organisation installant une bibliothèque les ouvrages instructifs comptaient pour 69%, les livres religieux pour 3 % et les romans pour 28%<sup>11</sup>.* » On constate qu'aucun ouvrage destiné spécifiquement aux enfants n'est mentionné. Dans les bibliothèques implantées dans les écoles, le public visé n'est pas uniquement le public enfantin mais aussi les familles. Cependant le livre pour enfant se développe, on le trouve dans les bibliothèques populaires. Dans les bibliothèques populaires angevines au XIX<sup>ème</sup> siècle, on constate que la majorité des ouvrages de fiction relève de la littérature jeunesse<sup>12</sup>. Pourquoi ce choix alors que le public visé n'est pas exclusivement les enfants ? Au XIX<sup>ème</sup> siècle, le livre pour enfants est toujours instructif et moral pour tout public, c'est l'exemple du « bon livre ». Parmi les auteurs de livre pour enfants prônant une morale figure la Comtesse de Ségur qui à travers ses écrits donne une vision chrétienne de monde.

A la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, la bibliothèque est vue comme un lieu d'étude, de savoir et non de loisirs. Les livres ne sont pas en accès libre pour les enfants comme pour les adultes. Il faut tout d'abord consulter un catalogue et ensuite demander l'ouvrage au bibliothécaire. Dans les catalogues de certaines bibliothèques on distingue les ouvrages à destination de la jeunesse de ceux réservés aux adultes. « *Je rapportai à la maison un catalogue ; aidée de mes parents, je fis un choix parmi les ouvrages marqués J et je dressai mes listes*<sup>13</sup>. » Les bibliothèques orientent le choix de lecture de ces usagers vers « les bons livres » et les écartent des « mauvais livres ». Les emprunts de livres par les enfants sont soumis à une limite en fonction de leur âge<sup>14</sup>. Par ailleurs dans les ouvrages que j'ai lus, je n'ai trouvé aucune indication sur le nombre maximum de prêts autorisés par l'usager jeune.

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, les bibliothèques tolèrent progressivement la présence des enfants et leur octroient des prêts mais elles n'ont pas d'espace spécifique pour les enfants. Dès les années 1910, Eugène Morel publie *La Librairie Publique*<sup>15</sup> ouvrage dans lequel il défend les bibliothèques anglo-saxonnes et les sections enfants aux Etats-Unis. Il plaide pour la création « de sections

---

<sup>11</sup> LYONS, Martyn, *Le Triomphe du livre : Une histoire sociologique de la lecture dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, 1987, p. 182.

<sup>12</sup> LEUBA, Tiphaïne, *La place du roman dans les bibliothèques populaires angevines au XIX<sup>e</sup> siècle*, mémoire de Master 1 Bibliothèque, université d'Angers, juin 2014.

<sup>13</sup> MOURANCHE, Marielle, « Les enfants et les bibliothèques », op. cit. , p.695.

<sup>14</sup> Argument développé dans la partie I A 1) Des enfants dans les bibliothèques.

<sup>15</sup> MOREL, Eugène, *La Librairie publique*, Paris, Armand Colin, 1910.

juvéniles<sup>16</sup> » dans les bibliothèques françaises en s'inspirant du modèle américain. Cette idée est relayée par des défenseurs de la modernisation des bibliothèques comme Ernest Coyecque<sup>17</sup> ou Henri Lemaître<sup>18</sup>. L'idée d'une présence enfantine, avec des espaces qui leur seraient dédiés dans des bibliothèques publiques, ne fait pas l'unanimité parmi les professionnels. « *Cette conception suscitait des adeptes [...], alors que d'autres bibliothécaires désapprouvaient la présence des enfants dans les bibliothèques, estimant que c'était l'affaire de l'enseignement*<sup>19</sup>. » Cependant l'idée d'un espace pour les enfants dans les bibliothèques commence à émerger en France. Le contexte de l'entre-deux-guerres permet l'apparition d'espace pour les enfants au sein des bibliothèques françaises mais aussi l'apparition de bibliothèques pour enfants.

## B) De l'émergence du concept dans l'entre-deux-guerres jusqu'aux années 1950

En France l'apparition d'un espace pour enfants dans les bibliothèques se déroule dans l'entre-deux-guerres. Comment naît-il ? De quelle façon cet espace est-il organisé ? L'idée d'un espace à destination des enfants au sein des bibliothèques commence à émerger dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle en France, mais la Première Guerre mondiale éclate et cette réflexion est donc repoussée. C'est dans le cadre de la reconstruction de la France, notamment avec l'aide du CARD<sup>20</sup> et du Book Committee on Children's Libraries que cette réflexion va se poursuivre et surtout se concrétiser.

Le CARD a beaucoup œuvré dans l'Aisne, l'un des départements les plus dévastés. Pendant la période de l'après-guerre, cinq bibliothèques publiques sont ouvertes par le CARD à Coucy, Blérancourt, Vic-sur-Aisne, Anizy et Soissons. Parmi ces bibliothèques celle de Vic-sur-Aisne possède une première salle de lecture pour enfants dès son ouverture en 1919. Quelque temps plus tard, la bibliothèque de Soissons bénéficie elle aussi d'une salle de lecture pour enfants notamment grâce l'aide de Jessie Carson. Cette bibliothécaire appartient à la section enfantine de la bibliothèque publique de New-York, elle dirige les bibliothèques du CARD de 1921 à 1924. Le CARD œuvre aussi dans la capitale française : « *Devant l'enthousiasme d'Ernest Coyecque et d'Eugène Morel pour ces réalisations, le CARD propose à la Ville de Paris une bibliothèque sur le*

---

<sup>16</sup> Terme relevé dans un texte écrit par EZRATTY.V, « Les premières heures des bibliothèques pour enfants », *Histoire des bibliothèques françaises, tome IV*, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, 2009.

<sup>17</sup> Ernest Coyecque (1864-1954) a été inspecteur des bibliothèques la ville de Paris de 1916-1924.

<sup>18</sup> Henri Lemaître (1881-1946) a été directeur de la *Revue des bibliothèques*.

<sup>19</sup> Phrase issue de : EZRATTY. V, « Les premières heures des bibliothèques pour enfants », *Histoire des bibliothèques françaises, tome IV*, Paris, Editions Cercle de la Librairie, 2009, p. 275.

<sup>20</sup> CARD Comité Américain pour les Régions Dévastées créé en mars 1918 à l'initiative d'Anne Morgan (fille d'un riche banquier américain).

*modèle de celle de Soissons. La première bibliothèque publique moderne de Paris est inaugurée rue Fessart à Belleville, le 2 novembre 1921, et comporte une section réservée aux enfants<sup>21</sup>. » Il faut attendre encore quelques années pour que la France ait « une bibliothèque pour la jeunesse<sup>22</sup> ».*

La première bibliothèque exclusivement pour les enfants en France est créée à l'initiative du Book Committee on Children's Libraries, fondation américaine créée en novembre 1918, il s'agit de la bibliothèque de l'Heure Joyeuse à Paris dans le Quartier latin. En effet l'objectif du Book Committee on Children's Libraries est de doter après la Première Guerre mondiale la Belgique et la France d'œuvres éducatives pour les enfants. On constate que la localisation de la bibliothèque n'est pas anodine car elle se situe dans un quartier ayant de nombreuses écoles. En effet, Caroline Griffiths, présidente du Book Committee on Children's Libraries, a choisi l'emplacement de la bibliothèque pour cette raison. Cette bibliothèque pour enfants est offerte par les Américains à la ville de Paris. L'Heure Joyeuse est inaugurée le 12 novembre 1924. Lors du discours inaugural de l'Heure Joyeuse, Caroline Griffiths prononce ces phrases : « *Il existait une institution d'origine américaine, inconnue en France [...]. C'était la bibliothèque gratuite pour la jeunesse avec sa salle de lecture à l'atmosphère familiale, ...* », « *Le nom choisi d'Heure Joyeuse traduit l'esprit de ce don et les intentions du donateur [...]. La bibliothèque pour enfants éveille le meilleur de la curiosité des enfants envers les auteurs, elle stimule la traduction et la création en littérature jeunesse, et, à terme, une littérature mondiale pour la jeunesse se développera qui contribuera à une meilleure compréhension et entente à un niveau international<sup>23</sup>.* » Dans son discours Mrs Griffiths décrit le concept d'une bibliothèque pour les enfants ouverte à tous parce qu'elle est gratuite et devant dégager une ambiance familiale. La deuxième phrase indique le choix du nom Heure Joyeuse, pour cette première bibliothèque pour enfants en France, ce nom traduit un message d'espoir mais aussi la notion d'une lecture enfantine associée au plaisir et non au travail. Le plus important à retenir ce sont les missions de l'Heure Joyeuse que développe Mrs Griffiths. Elle parle d'un éveil pour les enfants à la littérature jeunesse, les bibliothèques pour enfants permettront un essor au niveau de la création d'ouvrages en littérature jeunesse dont bénéficiera l'ensemble des enfants à long terme. La phrase « *contribuera à une meilleure compréhension et entente à un niveau international<sup>24</sup>* » est importante car elle montre l'état d'esprit à la sortie de la Première Guerre mondiale : les enfants

---

<sup>21</sup> EZRATTY, Viviane, « Les premières heures des bibliothèques pour enfants », POULAIN, Martine dir. , *L'Histoire des bibliothèques françaises, tome 4, les bibliothèques au XXème siècle : 1914-1990*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2009, p. 276.

<sup>22</sup> Terme relevé sur l'ex-libris d'origine de l'Heure Joyeuse.

<sup>23</sup> Citée par EZRATTY, Viviane, LÉVÈQUE Françoise, TENIER, Françoise, éditions L'Heure Joyeuse 1924-1994 : 70 ans de jeunesse, op. cit. , p. 17-18

<sup>24</sup> Ibid. p. 18

doivent œuvrer pour la paix et c'est en étant instruits qu'ils pourront le faire. Cette pensée est très présente dans l'entre-deux-guerres. Le concept de l'Heure Joyeuse est une innovation majeure dans l'histoire des bibliothèques françaises.

Les événements aboutissant à la création d'une bibliothèque pour enfants étant démontrés, il faut désormais se pencher sur l'organisation et le fonctionnement de cet espace. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, les enfants ne sont pas tous tolérés en bibliothèque ; ici c'est aussi cas à l'Heure Joyeuse. Au début la bibliothèque pour enfants de Paris est ouverte à un public jeune à partir de 5 ans et jusqu'à 17 ans. Pour que l'enfant puisse s'inscrire à l'Heure Joyeuse, il doit passer un test de lecture. Cette disposition empêche les enfants ne sachant pas lire ou n'étant pas des lecteurs confirmés d'accéder à la bibliothèque pour enfants. La limite d'âge d'inscription à l'Heure Joyeuse tourne autour de 5 ans. La raison de la mise en place de ce test de lecture par les fondateurs de la bibliothèque réside dans la crainte que l'Heure Joyeuse soit perçue comme une garderie. Progressivement l'âge d'inscription sera abaissé à 3 ans<sup>25</sup>. Inversement face à des problèmes de discipline notamment avec les plus grands, l'accès à l'Heure Joyeuse est fermé aux plus de 16 ans<sup>26</sup>. La bibliothèque de l'Heure Joyeuse tient compte des réalités sur le terrain, elle s'adapte et n'hésite pas à changer l'âge d'accès des usagers à la bibliothèque. Le test de lecture n'est pas la seule disposition prise lors de l'inscription de l'enfant. Si l'enfant réussit le test, il peut s'inscrire mais il doit s'engager à respecter la vie de la bibliothèque. Pour cela il écrit son engagement dans le registre d'entrée de l'Heure Joyeuse. Paul Hazard, professeur au collège de France écrit à propos de l'enfant : « *Il a pris un engagement avec tous les autres, quand de sa grosse écriture, il s'est inscrit sur le registre d'entrée : En écrivant mon nom dans ce livre, je deviens membre de l'Heure Joyeuse, et promets de prendre soin des livres et d'aider les bibliothécaires à rendre notre bibliothèque agréable et utile à tous*<sup>27</sup>. » Il est intéressant de voir qu'à l'Heure Joyeuse à cette époque, c'est l'enfant lui-même qui s'engage par cette phrase et non ses parents. Aujourd'hui, ce sont les parents qui s'engagent pour les enfants dans les bibliothèques municipales avec l'autorisation parentale. Cependant la différence avec l'Heure Joyeuse de 1920, c'est qu'aujourd'hui, il y a une mixité du public (enfant/adulte) dans un même espace et une diversité plus grande de documents. Après avoir signé sur le registre, l'inscrit reçoit sa carte de lecteur. Les enfants participent à la vie de la bibliothèque de l'Heure Joyeuse. Il existe même des postes de responsabilité pour les enfants au sein de l'Heure Joyeuse : « *tous les mois se tient une assemblée générale que l'on instruit des événements qui se sont passés*

---

<sup>25</sup> GUÉRIN, Lucie, *Section jeunesse : Espace ouvert ? Espace fermé ?* Mémoire IUT, Université de Bordeaux 3, juin 2009, p. 14.

<sup>26</sup> Ibid.

<sup>27</sup> 70 ans de jeunesse, op. cit. p. 31

*au long des jours ; l'assemblée élit deux chefs un garçon et une fille, qui sont responsables de la tenue de la salle, initient les nouveaux venus et quelquefois dirigent le service de prêt<sup>28</sup>.* » On voit ici la volonté du personnel de la bibliothèque d'intégrer les enfants en leur confiant des responsabilités afin qu'ils s'impliquent eux-mêmes. Les fondateurs et les bibliothécaires de l'Heure Joyeuse souhaitent que l'enfant soit autonome. C'est pourquoi les enfants sont impliqués dans la gestion de la bibliothèque, par exemple le rangement des documents. A l'Heure Joyeuse, la politique d'emprunt des documents est la suivante : l'enfant peut emprunter deux documents, il peut y avoir une fiction mais l'autre document doit forcément être un documentaire. La politique d'emprunt montre l'orientation de lecture que l'Heure Joyeuse veut développer : une lecture plus scolaire, en obligeant l'enfant à choisir un documentaire sur les deux ouvrages ce qui laisse à l'enfant une autonomie relative, son choix étant limité par le nombre et la nature du document.

L'Heure Joyeuse fait preuve de modernité en suivant le modèle anglo-saxon laissant les collections en libre accès : « *Les ouvrages sont en accès direct, classés par genre : romans, conte livres d'images. Les documentaires sont rangés suivant la classification Dewey*<sup>29</sup>. » Comme dans certaines bibliothèques pour adultes un catalogue sur fiches (auteur, titre, matières) est disponible pour les enfants, ce système leur permet de se documenter eux-mêmes. Le fonctionnement de l'Heure Joyeuse est a priori atypique et novateur car il accorde aux enfants pratiquement la même autonomie qu'aux adultes dans les bibliothèques américaines. Après avoir vu le fonctionnement de cette bibliothèque pour la jeunesse, on peut s'intéresser à l'origine du mobilier de cet espace.

Dans la bibliothèque de l'Heure Joyeuse, on s'aperçoit que le mobilier est adapté à la morphologie des enfants. L'ensemble du mobilier est fait en bois verni, des petites tables et des petites chaises : « *Ce mobilier encore visible dans les actuels locaux de l'Heure Joyeuse venait des Etats-Unis, puisqu'il n'y avait pas en France de mobilier pour bibliothèque adapté aux enfants*<sup>30</sup>. » En effet, on prend en compte les besoins des enfants en adaptant le mobilier. La France est en retard sur ce point par rapport au monde anglo-saxon. En effet, l'existence d'espaces enfants au sein des bibliothèques américaines date de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle : « *Les bibliothèques municipales cependant ne se contentent plus de répondre aux besoins des adultes. A la fin du XIXe siècle, elles accomplissent un effort considérable en vue d'offrir aux enfants un service spécifique*<sup>31</sup>. » Dès les

---

<sup>28</sup> Ibid. p. 32

<sup>29</sup> EZRATTY, Viviane, « Les premières heures des bibliothèques pour enfants » 2009, op. cit. , p. 281.

<sup>30</sup> WEIS, H., *Les bibliothèques pour enfants*, op. cit. p 37.

<sup>31</sup> HASSENFORDER, Jean, *Développement comparé des bibliothèques publiques en France en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis dans la seconde moitié du XIXe siècle (1850-1914)*, Paris, Cercle de la Librairie, 1966, p.65 Version numérique consultée sur le site : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48789-developpement->

années 1880, aux Etats-Unis, quelques bibliothèques municipales coopèrent déjà avec les écoles. On constate l'apparition des sections enfantines aux Etats-Unis durant la décennie 1890-1900. En l'espace de dix ans ce modèle de bibliothèque enfantine s'est imposé dans ce pays. Jean Hassenfoder écrit « *Elle fait désormais partie des principaux services offerts par une bibliothèque publique*<sup>32</sup>. » En Angleterre, ce sont dans les années 1880 que les bibliothèques urbaines développent leur rôle autour de la jeunesse. La première bibliothèque pour enfants en Angleterre est inaugurée 42 ans avant l'Heure Joyeuse de Paris : en 1882, est créée la première bibliothèque enfantine à Nottingham grâce à une donation<sup>33</sup>. Dans les années 1880, dans le monde anglo-saxon, l'apparition d'espaces pour les enfants a engendré des réflexions sur cet espace notamment sur le mobilier et sur l'accès aux collections : le fonctionnement étant le libre accès. La France bénéficie de ces réflexions pour constituer des espaces enfants au sein des bibliothèques municipales. L'Heure Joyeuse se veut être un modèle pour les futures bibliothèques : « *Il s'agissait, dans l'esprit des fondateurs, de proposer un modèle qui se diffuserait partout en France*<sup>34</sup> ». Depuis les années 1930, on note un essor progressif des « coins-enfants <sup>35</sup> ». Hélène Weis en fait la liste : « *On signale un coin-enfants à Périgueux en 1932, à Chaumont en 1936, à Sceaux en 1938, à Epinal en 1947, à Dinan en 1948, à Antony en 1957 et à Tulle en 1960*<sup>36</sup>... ». Le coin-enfant est le début de la reconnaissance des besoins spécifiques à la lecture de l'enfance<sup>37</sup>. Cependant il n'y a aucune mention d'accès libre pour les enfants dans ces bibliothèques, à cette période seule l'Heure Joyeuse est un précurseur.

La réflexion sur les espaces enfants en bibliothèque se poursuit après la Seconde Guerre mondiale. La *Circulaire relative aux bibliothèques pour enfants*, publiée en 1948 par la Direction des Bibliothèques et de la Lecture Publique (DBLP), explique la logique spatiale de ces dernières soit c'est une bibliothèque indépendante, soit c'est un local spécifique ou à défaut de cela des salles séparées. La conception d'un espace séparé est nécessaire car la cohabitation adulte et enfant n'est pas aisée en raison d'ouvrages et de pratiques de lecture différents. La circulaire tient compte de la spécificité de ces salles pour enfants, en insistant pour un catalogue à part, c'est-à-dire distinct du catalogue adulte mais il faut aussi une classification spécifique. Dans cette circulaire, l'équipement

---

[compare-des-bibliotheques-publiques-en-france-en-grande-bretagne-et-aux-etats-unis-dans-la-seconde-moitie-du-xixe-siecle-1850-1914.pdf](#)

<sup>32</sup> Ibid. p. 65.

<sup>33</sup> Ibid. p. 68.

<sup>34</sup> EZRATTY, Viviane, et VALLOTTEAU, Hélène, « La création de l'Heure Joyeuse et la généralisation d'une belle utopie », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 1, 2012.

<sup>35</sup> WEIS, Hélène, *Les bibliothèques pour enfants*, op. cit. p. 35.

<sup>36</sup> Ibid. p. 35.

<sup>37</sup> Ibid. p. 35

prévu est le suivant : « *Une salle de lecture, un bureau de prêt, une grande salle pour l'Heure du Conte, une salle de manutention, un bureau pour le bibliothécaire, un vestiaire avec des lavabos et toilettes*<sup>38</sup>. » On prend en compte les besoins propres de ce public : un mobilier et des toilettes adaptés à la taille de l'enfant, la création possible d'une salle pour l'Heure du Conte répond à une pratique de lecture collective spécifique aux enfants. Cependant a-t-on les moyens de les mettre en œuvre trois ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale ? De 1948 à 1952, des efforts sont réalisés pour les enfants dans les bibliothèques afin de leur offrir des services spécifiques. L'année 1952 marque la création de l'option jeunesse au Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaires. Ces espaces pour enfants sont souvent petits entre 30 et 100m<sup>2</sup> et ils placent là où ils peuvent dans les caves ou les greniers<sup>39</sup>. Malgré ces progrès, le jeune public ne dispose pas toujours d'espace d'adapté à ses besoins dans les bibliothèques.

En France, l'apparition d'un espace enfant dans les bibliothèques se fait sous l'impulsion des Américains après la Première Guerre mondiale. La création commence par des salles de lecture pour enfants jusqu'à une bibliothèque dédiée uniquement à ceux-ci. L'Heure Joyeuse et les salles de lecture pour enfants sont vues comme des progrès dans les bibliothèques. On tient compte de ce public spécifique en adaptant l'espace à ce jeune usager. Les fondateurs de l'Heure Joyeuse veulent que ce modèle d'espace enfant se répande au sein des bibliothèques françaises. La France bénéficie des réflexions antérieures des anglo-saxons sur ces espaces mais petit à petit elle va lancer ses propres réflexions et ses propres réalisations.

## C)Du tournant des années 1960 jusqu'à aujourd'hui

La création d'espaces pour enfants se poursuit dans les années 1960, le modèle étant celui de la bibliothèque de l'Heure Joyeuse à Paris rue saint Séverin. Les bibliothèques publiques s'en inspirent notamment en ce qui concerne le mobilier adapté aux enfants, les collections jeunesse et le libre accès. Peu après une autre bibliothèque pour les enfants est inaugurée dans les années 1960 par l'association la Joie par les livres. Cette bibliothèque se distingue par certains points de l'Heure Joyeuse et apporte des nouveautés. Le modèle de l'espace jeunesse ne cesse d'évoluer notamment avec l'apparition de nouveaux supports dans les décennies 1980-2000. Une évolution est aussi à

---

<sup>38</sup> Ibid. p. 38.

<sup>39</sup> Ibid. p. 37.

noter quant à l'emploi du vocabulaire désignant ces espaces dédiés à la jeunesse dans les bibliothèques.

En 1963, Anne Schlumberger<sup>40</sup>, fille d'un industriel, souhaite offrir aux enfants, d'un quartier défavorisé d'une cité d'Habitations à Loyer Modéré, une bibliothèque s'inspirant du modèle anglo-saxon. C'est dans cette optique que naît l'association la Joie par les livres. L'architecte engagé pour construire cette bibliothèque est Gérard Thurnauer. Sa conception de l'architecture est la suivante : « *l'architecte Gérard Thurnauer choisit d'utiliser des cercles de diamètres plus ou moins grands afin de figurer les espaces de la bibliothèque*<sup>41</sup>. » Par exemple la salle de l'Heure du Conte et la salle de lecture des petits sont situées dans un espace circulaire, on y accède par une seule ouverture et le plafond est plus bas ce qui crée un cercle plus intime. Pourquoi ce choix architectural : « *La figure du cercle est devenue la griffe de la bibliothèque, une griffe qui priviliege le mouvement et l'univers dynamiques qui caractérisent les enfants*<sup>42</sup>. » L'architecture est pensée en fonction des enfants, le hall est prévu sans cloison facilitant la circulation entre les espaces, et transparaît au sein du bâtiment : « *La bibliothécaire devrait voir partout, à partir du bureau de prêt sans angles morts*<sup>43</sup>. » Le personnel peut donc avoir un contrôle visuel sur l'ensemble des espaces de la bibliothèque. La bibliothèque pour enfants de Clamart ouvre ses portes le 30 septembre 1965. Cette bibliothèque a été pensée selon des pratiques de lecture individuelle ou collective des enfants, avec la possibilité de lecture extérieure: « *Les différents espaces ont été conçus pour faciliter la circulation, et permettre les différents comportements de lecture, à l'intérieur, à l'extérieur dans une cour-jardin, de façon intime ou à haute voix en groupe*<sup>44</sup>. » Cette bibliothèque propose de nouveaux espaces de lecture notamment la possibilité de lire dans une cour-jardin qui n'est pas sans rappeler certaines pratiques de l'Heure Joyeuse.

La Joie par les livres reste dans la continuité de l'Heure Joyeuse, tant au niveau de l'ambiance familiale que dégage la bibliothèque de Clamart que pour les modalités d'inscription. Une salle spécifique est dédiée à l'Heure du Conte dans celle-ci il y a une cheminée, le but de cette réalisation est d'en faire un endroit convivial et rassurant. La Joie par les livres (JPL) adopte le système d'inscription sur les registres avec la signature personnelle de l'enfant ainsi que la remise d'une carte de lecture.

---

<sup>40</sup> Anne Schlumberger (1905-1993).

<sup>41</sup>Phrase tirée du site <http://www.lapetitebibliothequeronde.com/Ressources/Dossiers-thematiques/Architecture/Une-bibliotheque-ronde/Une-architecture-basee-sur-le-cercle>

<sup>42</sup> Ibid.

<sup>43</sup> WEIS, Hélène, *Les bibliothèques pour enfants*, op. cit. p. 52

<sup>44</sup> THURNAUER, Gérard, PATTE Geneviève, BLAIN, Catherine. *Espace à lire, la bibliothèque des enfants à Clamart*, Paris : Gallimard, 2006, p. 77.

Sur certains points la Joie par les livres diffère de l’Heure Joyeuse en développant la lecture loisir contrairement à l’Heure Joyeuse qui développe une lecture plus scolaire à ses débuts dans les années 1920. De plus l’association la Joie par les livres crée un comité de lecture, ce dernier est soutenu par l’Association des Bibliothécaires français. Ce comité permet de mettre en commun les analyses et les critiques de la production éditoriale. Le travail du comité est connu grâce à la publication d’une revue. Cette revue a pour nom *Bulletin d’analyse de livres pour enfants*, dont le premier numéro paraît en octobre 1965, soit à la même date que celle l’ouverture de la bibliothèque pour enfants de Clamart. En 1976 la revue devient *La Revue des livres pour enfants*, aujourd’hui celle-ci est toujours publiée tous les deux mois. L’intérêt de cette publication est de découvrir quelle littérature jeunesse il faut mettre dans les espaces enfants des bibliothèques. L’action de JPL ne se limite pas qu’à la publication d’une revue, elle propose aussi une offre de formation. La formation se concentre sur des cours sur la littérature : « *Les cycles de cours sur la littérature constituèrent une des réponses à la demande des professionnels. Assurées par des universitaires, des chercheurs, des critiques, ces conférences ont contribué à faire reconnaître la littérature enfantine comme une discipline à part entière et comme un nouveau domaine de recherche digne d’intérêt*<sup>45</sup>. » Une volonté naît de reconnaître la littérature pour enfant comme étant spécifique et d’être étudiée dans le domaine professionnel. L’association de la Joie par les livres est en partie dans la continuité de l’Heure Joyeuse cependant elle développe ses propres formations et ses analyses sur la littérature enfantine. Ces formations montrent un intérêt particulier porté à la jeunesse afin de mieux contribuer au fonctionnement de ces espaces enfants.

Le mouvement de création d’espaces pour les enfants dans les bibliothèques se poursuit dans les années 1970 et plus largement dans la décennie 1980. Dans les années 1980, on constate que la plupart des bibliothèques municipales françaises ont un espace ou une section jeunesse. Cependant le modèle de la bibliothèque uniquement dédié aux enfants ne s’est pas aussi bien développé que celui des sections jeunesse. On compte seulement deux bibliothèques uniquement dédiées aux enfants en France : l’Heure Joyeuse et la bibliothèque de Clamart (aujourd’hui elle est appelée la Petite Bibliothèque Ronde). En ce qui concerne l’Heure Joyeuse, elle accueille désormais un public adulte même si une grande partie de sa collection s’adresse à un public jeunesse. Pour le cas de la Petite Bibliothèque Ronde rien n’indique que les adultes n’y ont pas accès. Etant donné qu’il y a

---

<sup>45</sup> MARINET, Anne, « La Joie par les livres », *Histoire des bibliothèques françaises, tome IV*, POULAIN, Martine dir. Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2009, p. 478-479.

plus d'espaces enfants dans les bibliothèques cela attire les enfants et favorise leur inscription. On assiste à une hausse d'enfants inscrits dans les bibliothèques d'environ 63 % entre 1970 et 1989<sup>46</sup>.

Les bibliothèques municipales françaises vont peu à peu s'ouvrir à d'autres supports : cassettes audio et vidéo remplacées ensuite par les CD (Compact Disc) et DVD (Digital Versatile Disc). Dans les années 2000, ce sont les jeux-vidéo qui font leur entrée dans les médiathèques. Ces nouveaux supports amènent une réflexion sur l'espace en bibliothèque doit-on mettre les DVD, CD, jeux-vidéo jeunesse dans l'espace jeunesse ou en dehors<sup>47</sup>? Quel(s) accès la jeunesse a-t-elle à ces nouveaux supports dans les médiathèques<sup>48</sup>?

Aujourd'hui, on emploie l'expression espace jeunesse en bibliothèque mais cette terminologie n'a pas toujours été utilisée. Dans l'étude de cette partie historique, plusieurs mots ont été employés pour désigner un espace pour les jeunes en bibliothèque. Il est intéressant de constater que l'évolution de cet espace n'est pas uniquement matérielle mais qu'il existe aussi une évolution du vocabulaire. Eugène Morel, dans son ouvrage *La Librairie publique*<sup>49</sup> en faveur d'espace pour enfants dans les bibliothèques, emploie l'expression « sections juvéniles » or ce terme n'est pas retenu par les professionnels. Au début de la création de ces espaces on parle de « coins-enfants » terme mentionné par Hélène Weis. Le terme de salle de lecture pour enfants est aussi utilisé mais peu à peu ce terme tend à disparaître. Deux phrases illustrent cette évolution du vocabulaire : « *Il s'agit d'abord d'affirmer l'importance de la section jeunesse comme lieu séparé de l'ensemble de la bibliothèque, comme un service à part [...]. Ici nous croyons seulement devoir signaler aux bibliothécaires et aux architectes que nous avons employé à dessein les mots, non de salle mais de section ou de bibliothèque pour enfants*<sup>50</sup>.» Ici, on constate une évolution du vocabulaire, si on emploie de préférence le mot de section pour enfants cela permet de désigner cet espace comme étant séparé du reste de la bibliothèque. La volonté est de montrer que l'espace enfant en bibliothèque est devenu un service spécifique. Un autre terme pour désigner cet espace c'est « la section enfantine<sup>51</sup> ». Le mot section au sens étymologique du terme c'est une division, une séparation alors que l'utilisation du mot espace n'inclut pas directement la notion de séparation.

Aujourd'hui, on parle d'espace jeunesse ou d'espaces jeunesse au sein des bibliothèques. L'apparition de cette expression d'espace jeunesse dans le vocabulaire des bibliothèques n'est pas

---

<sup>46</sup> PARMEGIANI, Claude-Anne dir. , *Lectures, Livres et bibliothèques pour enfants*, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, 1993, p. 110.

<sup>47</sup> Voir partie II B 3) de ce mémoire : L'emplacement des collections jeunesse au sein des médiathèques.

<sup>48</sup> Voir partie III A de ce mémoire : L'arrivée de nouveaux supports induit de nouveaux modes d'accès.

<sup>49</sup> MOREL, Eugène, *La Librairie publique*, op.cit

<sup>50</sup> WEIS, Hélène, *Les bibliothèques pour enfants*, op. cit. , p. 40.

<sup>51</sup> Ibid., p. 42.

datée précisément, on sait juste qu'elle apparaît au XX<sup>ème</sup> siècle. Même dans la lecture professionnelle, je n'ai pas vu clairement de date charnière où les mots d'espace jeunesse ou secteur jeunesse prennent le pas sur les autres termes. Le terme espace définit un lieu précis où les jeunes retrouvent des ouvrages et des activités qui leur sont destinés. Ce mot jeunesse donne un sens plus large que le terme enfant. Derrière le mot jeunesse, on sous-entend plusieurs autres mots : la petite enfance, les enfants, les pré-adolescents, les adolescents. Dans le milieu professionnel, la question d'un espace spécifique aux adolescents dans les bibliothèques est toujours d'actualité. Pour mieux comprendre la réalité du vocabulaire désignant cet espace aujourd'hui, il faut se pencher sur le vocabulaire utilisé dans les trois médiathèques de mon étude de cas. La médiathèque Ormédo utilise le terme d'espace jeunesse. Dans les deux médiathèques : Gao Xingjian et Lisa Bresner, les responsables m'ont dit qu'elles n'utilisaient pas le terme d'espace jeunesse. N'ayant pas eu de réponse à mon questionnaire, je ne sais pas pourquoi le terme espace jeunesse n'est pas utilisé dans ces médiathèques. Cependant, on peut-être émettre des hypothèses, Lisa Bresner ayant développé trois espaces différents on ne parle plus d'espace jeunesse mais peut être des espaces jeunesse ou alors la notion d'espace est très segmentée et on peut parler peut être d'espace dédié aux tout-petits, d'espace jeune et d'espace adolescent au sein des bibliothèques.

Dans les années 1960, la création de la bibliothèque pour enfants de Clamart par l'association la Joie par les livres est une étape dans l'évolution de l'espace jeunesse. En effet, on tient compte de la circulation du jeune dans la bibliothèque et on crée des espaces spécifiques en fonction des pratiques de lecture de ce public jeunesse. L'espace jeunesse ne cesse d'évoluer dans les décennies 1980-2000, l'arrivée de nouveaux supports en médiathèque entraîne une réflexion sur les espaces : où va-t-on les mettre ? L'évolution de l'espace jeunesse apporte aussi de nouveaux termes dans le vocabulaire des bibliothèques.

Les premières bibliothèques pour les enfants sont construites à partir d'un mécénat privé ayant la volonté de diffuser ces espaces dans les bibliothèques françaises et non par l'État. Peu à peu, on assiste à l'apparition de quelques salles de lecture pour enfants. La plus grande réalisation pour les enfants au niveau des bibliothèques c'est la création de l'Heure Joyeuse dans l'entre-deux-guerres. Cette première bibliothèque pour la jeunesse se veut être un modèle pour les autres bibliothèques. A l'Heure Joyeuse, un mobilier est adapté à ce public, les enfants ont libre accès aux collections et ils sont associés au fonctionnement de cet espace. Les autres bibliothèques s'inspirent de ce modèle ou pas, faute de moyen ou d'envie. La création d'une autre bibliothèque pour enfants,

celle de Clamart permet de donner une nouvelle impulsion grâce à l'association de la Joie par les livres. L'Heure Joyeuse et la Joie par les livres sont deux établissements qui ont permis l'émergence et le développement d'un espace pour les enfants dans les bibliothèques. On constate l'abaissement de l'âge d'admission des enfants dans les bibliothèques. L'évolution de l'espace jeunesse se fait aussi par le vocabulaire qu'on utilise pour le désigner. Dans ces espaces, on commence à tenir compte de plus en plus de la spécificité de ce jeune public.

## II L'espace jeunesse un espace différent ?

L'espace jeunesse est un espace dédié à la jeunesse dont l'objectif est de s'adapter à ce public. Cet espace jeunesse construit une partie de son identité par le choix du mobilier et de la signalétique favorisant ainsi l'autonomie de l'enfant. Des collections sont au cœur de l'espace jeunesse, elles contribuent à l'éveil de l'enfant et à développer sa curiosité, une attention particulière est portée à ces publications par la législation. Les bibliothèques prennent en compte les pratiques de lecture des jeunes en fonction de leur âge : pour les acquisitions, le fonctionnement et le classement. Les bibliothèques municipales françaises possèdent aujourd'hui un espace jeunesse, il en résulte une séparation des publics au sein des bibliothèques ce qui entraîne des différences au niveau des sections. Cependant est-ce un espace si différent de l'espace adulte ?

### A) Un mobilier spécifique et adapté

Pour mieux comprendre la spécificité du mobilier de l'espace jeunesse, il faut d'abord parler du mobilier traditionnel en bibliothèque. Ce mobilier est constitué de tables carrées et de chaises en bois. Dès les années 1920, le CARD a introduit l'idée d'un mobilier adapté aux enfants dans les bibliothèques. Cette réflexion a d'abord été mise en œuvre dans les bibliothèques américaines qui sont les premières à se doter de section jeunesse, notamment la bibliothèque publique de New York qui a une section enfantine avant les années 1920. Hélène Weis évoque la bibliothèque de la Rochelle qui s'inspire de l'Heure Joyeuse mais précise qu'à Paris le mobilier est plus adapté : « *Excepté le cadre ancien, l'allure générale est celle de l'Heure Joyeuse de Paris, sauf que Paris avait un mobilier adapté à la taille des enfants, avec des tables et des chaises basses pour les plus* ».

*petits*<sup>52</sup>. » En résulte une double adaptation : une réduction de la taille du mobilier pour être à la hauteur des enfants (chaises, tables, étagères, bacs...) et un mobilier attractif et confortable : meubles colorés, tables rondes pour éviter que les enfants se fassent mal avec un coin de table.

Aujourd’hui les bibliothèques sont des espaces de plus en plus lumineux et de plus en plus colorés. Le mobilier adulte en bibliothèque a connu des évolutions, au départ le mobilier est en bois puis on passe au plastique. Le mobilier devient plus confortable par exemple des banquettes moelleuses offrent la possibilité aux usagers de se délasser. Ce mobilier confortable que choisissent les bibliothèques permet peut être aux usagers de rester plus longtemps dans un espace où ils se sentent bien. L'espace jeunesse ne fait pas exception. Les trois médiathèques de l'étude de cas ont toutes les trois fait appel au même fabricant d'architecture d'intérieur IDM. « IDM Médiathèque est né<sup>53</sup> au retour du salon ABF (Association des Bibliothécaires Français) de Marseille dans l'esprit d'un éditeur de mobilier contemporain et d'un designer<sup>54</sup>. » Cette entreprise a vu la nécessité de créer une gamme architecturale uniquement pour les médiathèques ainsi que de développer un mobilier plus spécifique à l'espace jeunesse. Aujourd’hui, il existe des fabricants de meubles pour les bibliothèques jeunesse. Ce n'est pas le cas du temps de l'Heure Joyeuse, Hélène Weis écrit « *Ce mobilier encore visible dans les actuels locaux de l'Heure Joyeuse venait des Etats-Unis puisqu'il n'y avait pas en France de mobilier pour bibliothèque adapté aux enfants*<sup>55</sup> ». IDM Médiathèque n'est pas le seul fabricant, il existe aussi NELCO spécialisé dans le mobilier des médiathèques qui a lui aussi développé une gamme pour la jeunesse. IDM ne travaille pas uniquement pour les médiathèques, cependant cette entreprise a élaboré une collection uniquement dédiée aux médiathèques. Les trois bibliothèques de l'étude de cas ont recouru au même prestataire cependant le résultat donne trois espaces différents. Le choix du mobilier est l'un des éléments qui a contribué à donner différents espaces.

## 1) Le mobilier à l'usage des lecteurs

On peut distinguer plusieurs types de mobilier adaptés à la taille des enfants, en particulier pour les tout-petits. Ce mobilier spécifique se développe avec l'apparition des jeunes lecteurs en médiathèques. Tout d'abord le mobilier qui sert à s'asseoir. Les bibliothèques Gao Xingjian et Lisa Bresner ont notamment des petites tables et des petites chaises dans le coin destiné à la petite

---

<sup>52</sup> WEIS, Hélène, *Les bibliothèques pour enfants*, op. cit. p. 36-37

<sup>53</sup> Je n'ai pas trouvé la date précise de la création IDM médiathèque sur leur site internet.

<sup>54</sup> Phrase extraite du site <http://www.espace-idm.com/IDM-mediatheque-produits.php>

<sup>55</sup> WEIS, Hélène, *Les bibliothèques pour enfants*, op. cit. p. 36

enfance. La bibliothèque Orméo a un mobilier adapté à l'usage des plus jeunes, ce ne sont pas des chaises mais des coussins colorés en forme de puce ou des petits poufs design. (Voir annexe 2 p 65). Ici, on voit déjà une différence, on pense l'espace différemment par le biais du mobilier. Dans un cas, les bibliothèques optent pour un mobilier plus traditionnel de petites tables et de chaises. Ainsi dans la médiathèque Lisa Bresner, des petites chaises entourent deux petites tables, ici on retrouve une organisation qui est la même que dans l'espace adulte. La bibliothèque Orméo, elle s'oriente vers un style plus moderne et plus relaxant. Les coussins en forme de puce peuvent être déplacés selon le choix des enfants. Dans tous les cas, le mobilier permet de créer une ambiance dans l'espace. Un mobilier coloré donne une ambiance chaleureuse pour tous les lecteurs ainsi qu'un espace plus rassurant pour les plus jeunes. Les coussins peuvent être regroupés pour faire une lecture à plusieurs notamment pendant l'Heure du Conte soit on les disperse pour permettre une lecture individuelle. Il en va de même pour les chaises. On peut déplacer le mobilier pour l'adapter aux pratiques de lecture des jeunes mais on le fait plus en espace jeunesse pour les plus jeunes que pour les plus grands. Quoi qu'il en soit ce mobilier adapté montre que les bibliothèques tiennent compte de la spécificité de cet espace, en le rendant plus accessible, plus pratique pour ces usagers. Une autre différence entre Orméo et les deux autres médiathèques, c'est que l'espace bibliothèque<sup>56</sup> a pour sol une moquette alors que pour le reste de l'espace public on a du carrelage. Cette moquette permet aux enfants de s'asseoir par terre sans être assis sur un pouf ou un coussin. Les deux autres médiathèques n'ayant pas de moquette, les enfants sont moins incités à s'asseoir par terre. Dans le milieu professionnel des bibliothèques, le mobilier jeunesse fait partie intégrante de cet espace. L'auteur Bérénice Waty dans son article « Des tout-petits usagers de la section jeunesse »<sup>57</sup>, se penche sur les jeunes usagers en bibliothèque et relève l'importance du mobilier pour les enfants en bibliothèques. Elle écrit ce que ressent les plus jeunes usagers de la section jeunesse : « *Mais ils insistent également sur des aspects matériels qui rendent le séjour agréable dans ces lieux : ils sont sensibles aux couleurs et différents matériaux présents, ils apprécient les meubles adaptés à leur taille (jusqu'au tabouret aux toilettes, ou les portemanteaux)...*<sup>58</sup> ». Ce mobilier spécifique, permet de développer l'autonomie des enfants. En effet le mobilier étant à leur taille, ils n'ont pas forcément besoin, voire pas besoin d'aide de la part des adultes.

Dans le même esprit, des toilettes adaptées à leur taille permet de développer leur autonomie. A la bibliothèque Orméo des toilettes adaptées aux enfants sont situées juste à côté de

---

<sup>56</sup> L'espace bibliothèque à Orméo est consacré aux collections de livres de la section jeunesse à la section adulte.

<sup>57</sup> WATY, Bérénice, « Des tout-petits usagers de la section jeunesse », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 2, Paris, 2013, p. 20-23

<sup>58</sup> WATY, Bérénice, « Des tout-petits usagers de la section jeunesse », op. cit. p. 20

l'espace jeunesse. Dans la même optique, la médiathèque Gao Xingjian a des toilettes juste à côté de son espace pour les tout-petits. Les médiathèques tiennent compte de l'âge de ce public et mettent en place des logiques spatiales. Ici la proximité des toilettes des espaces jeunesse rend leur accès plus facile. Cela évite que l'enfant sorte de l'espace jeunesse pour se rendre aux toilettes, il reste à côté de l'espace familier. C'est rassurant aussi pour les parents, car ils savent que leurs enfants restent dans l'espace jeunesse et ne vont pas s'en éloigner trop car les toilettes sont à proximité. En restant dans le mobilier « pratique », lors de mes observations sur le terrain, je n'ai pas aperçu de portemanteaux adaptés à la taille des plus jeunes (3-6 ans). Donc, ils ne peuvent pas déposer leur manteau dans un espace où ils sont sûrs de le retrouver plutôt que de le laisser trainer par terre ou l'avoir dans les mains au moment de choisir ses ouvrages. Cependant, le mobilier dont il est question dans ces espaces jeunes est surtout à destination des plus jeunes. Qu'en est-il pour les plus grands (6-17 ans) usagers de ces espaces ?

A l'intérieur de la médiathèque Lisa Bresner, près du fonds adolescent et du fonds jeune, de gros coussins sont mis entre les étagères et la baie vitrée à l'attention de ces usagers. Ce mobilier permet de s'asseoir de façon plus décontractée. Dans les autres cas, le mobilier pour les adolescents et les adultes est le même. Il n'existe pas de mobilier pensé uniquement pour un public jeune (6-10 ans) ou un public adolescent (11-17ans). En effet sur le site d'IDM, un onglet fait référence au mobilier jeunesse. Quand on clique sur cet onglet, on arrive sur une page avec des photos d'un mobilier à destination d'un public plus jeune environ les 3-6 ans. (Voir Annexe 3 p 66). IDM emploie ce mot « jeunesse » on pourrait alors penser trouver un mobilier adapté à tous les âges de la jeunesse. Or ce n'est pas le cas sur le site, ici le mot « jeunesse » n'est pas pris dans sa globalité puisqu'il ne s'adresse qu'aux jeunes enfants. Cela, peut amener une réflexion sur le vocabulaire que l'on utilise pour designer l'espace destiné à la jeunesse<sup>59</sup>.

Le mobilier en bibliothèque est au début constitué de chaises et de tables en bois. Peu à peu le mobilier pour les bibliothèques connaît des évolutions. Une grande évolution est l'adaptation d'un mobilier destiné aux jeunes lecteurs depuis les années 1920. Ensuite, on assiste à un changement de matériaux le plastique et le tissu se substituent au bois. Petit à petit, l'apparition de très jeunes lecteurs en bibliothèques permet le développement d'une production spécifique à l'usage des tout-petits.

---

<sup>59</sup> Voir partie I C de ce mémoire

## 2) Le mobilier de rangement

Après m'être intéressée au mobilier d'assise, il faut aussi analyser un autre type de mobilier celui qui s'adapte aussi à l'âge des usagers, c'est le mobilier servant au rangement des documents. Les albums enfants et albums des tout-petits sont placés dans des bacs à hauteur d'un enfant. Il y a aussi des bacs avec tiroirs et des étagères tiroirs. Le mobilier de rangement est adapté en fonction des âges : des bacs pour les plus jeunes, des tiroirs et des étagères pour les plus grands. Il y a une adaptation du mobilier en fonction de la taille de l'usager jeune afin que celui-ci puisse se saisir des collections qui le concernent sans aide. On constate aussi que chaque collection a un mobilier de référence. Prenons l'exemple des albums pour enfant ou des livres-CD qui sont très souvent dans des bacs. A contrario les romans adolescents se situent sur des étagères. Les adolescents (11-17ans) ont le même mobilier que les adultes. L'enjeu d'avoir un mobilier adapté permet de faciliter physiquement l'accès aux documents. Le mobilier change en fonction de la taille du jeune usager afin que les documents qui le concernent soient à la hauteur de sa vision. Inversement ce mobilier peut aussi restreindre l'accès à des documents. La visibilité des collections est d'une certaine manière régulée en raison du mobilier au sein des bibliothèques. Les documents, qu'on estime pour eux, sont mis en valeur dans des mobiliers de rangement adaptés à leur taille. Cependant les ouvrages qui ne les concernent pas<sup>60</sup> sont plutôt mis en hauteur ou dans des endroits plus difficiles à trouver. Ces documents sont donc hors d'atteinte de leur champ visuel. C'est une censure visuelle adaptée qui s'appuie sur le mobilier. Les bibliothécaires décident de ce qu'ils mettent dans ces espaces jeunesse mais il faut prendre en compte que plusieurs usagers d'âges différents cohabitent dans le même espace. Il existe des présentoirs pour les nouveautés mais ces derniers ne sont pas adaptés à la taille des plus jeunes usagers. Le mobilier de rangement est ensuite disposé au sein des espaces jeunes, dans lesquels sont rangées les collections jeunesse.

On observe une originalité du mobilier dans les médiathèques lorsque celui-ci forme un espace : le cas du mobilier structure. Depuis la fin du XX<sup>ème</sup> siècle, de nouveaux mobiliers apparaissent en bibliothèques, notamment des mobiliers avec roulettes qui permettent de les déplacer donc de moduler l'espace en fonction des besoins. Un autre concept se développe en bibliothèque : c'est « la micro architecture<sup>61</sup> », cela consiste à intégrer un mobilier qui forme lui-même un espace à part entière. (Par exemple le Nid à la Médiathèque La Clairière – Fougères dans l'Ille et Vilaine). Le mobilier, le plus imposant relevé dans les médiathèques de mon étude cas, est

---

<sup>60</sup> Des documents qui concernent les tabous de notre société actuelle que certaines personnes jugent inadaptés pour les enfants.

<sup>61</sup> Terme utilisé sur le site IDM médiathèque

sans conteste le « Cube<sup>62</sup> » (Voir Annexe 4 p 66) qui délimite l'espace dédié à la petite enfance à la médiathèque Gao Xingjian. Ce « Cube » est une sorte de niche colorée pour les plus petits. Des bacs pour mettre les albums jeunesse sont intégrés à la structure, quelques coussins sont disposés dans cet espace. Ce « Cube » est visible de toute la médiathèque. Pour accéder aux revues, aux jeux de sociétés et jeux vidéo, on est obligé soit de passer à l'intérieur du Cube, soit sur le côté de celui-ci. La circulation oblige à passer à côté de cet espace dédié à la petite enfance si on souhaite accéder aux ressources citées précédemment. Ce mobilier représente deux enjeux. Tout d'abord un usage interne il permet de ranger les documents. Il dégage aussi une visibilité externe, on le voit de loin, il est impossible de ne pas le voir, ce mobilier-structure met cet espace en valeur par rapport aux autres espaces de la bibliothèque. Le fait que l'on mette cet espace des tout-petits en valeur signifie qu'on lui attache de l'importance. La médiathèque Lisa Bresner comme la plupart des médiathèques dispose au sein de son espace petite enfance, un endroit dédié à l'Heure du Conte. Il s'agit d'un banc en arc de cercle et on peut tirer des rideaux qui sont accrochés au plafond afin de faire un espace en forme de cercle isolé du reste de la médiathèque. On crée un espace cocon lors de cette animation et une ambiance propice pour écouter les histoires.

Les bibliothèques tiennent compte de la spécificité du public jeunesse en ayant des mobiliers de rangement adaptés à ce public mais qu'en est-il pour le matériel et le mobilier informatique ?

### 3) Matériel et mobilier informatiques adaptés aux enfants ?

Au niveau du matériel et du mobilier informatiques aucune des trois médiathèques de l'étude de cas n'a opté pour des ordinateurs avec un clavier adapté aux jeunes enfants. Pourtant cela existe, des claviers sont simplifiés et ont des touches plus grandes et colorées. Les médiathèques n'ont pas fait ce choix. On peut émettre plusieurs hypothèses : tout d'abord c'est une question de budget, pourquoi prendre des claviers uniquement pour les plus jeunes usagers qui ne vont pas forcément s'en servir faute de savoir utiliser un ordinateur ? Une autre raison que l'on peut émettre : ne pas favoriser un rapport à l'écran trop tôt chez le jeune usager et l'encourager à aller vers des ouvrages adaptés à son âge. L'une des missions des bibliothèques est de développer la lecture publique. On observe que les ordinateurs mis à disposition ne sont pas à hauteur d'enfant (3-6 ans), en effet les chaises en face des postes informatiques sont adaptées pour un public plus grand. De

---

<sup>62</sup> Une appellation de l'espace dédié aux tout-petits utilisée par le personnel de la médiathèque.

plus, on constate aussi qu'en fonction du règlement des médiathèques la classe d'âge 0-6 ans n'a pas forcément accès aux ordinateurs<sup>63</sup>.

Le mobilier pour la jeunesse peut parfois être un modèle réduit de ce que l'on propose aux adultes. De plus certaines tendances comme le choix des matériaux pour le mobilier en bibliothèque sont similaires pour l'espace enfant et pour l'espace adulte. Cependant des mobiliers d'assise et de rangement sont pensés uniquement pour eux. Le public des 3-6 ans est privilégié pour le mobilier d'assise adapté à sa taille, à contrario les fabricants de meubles ne créent pas de mobilier tenant compte des pratiques du public jeune et adolescent. Les bibliothèques en disposant des coussins type Fatboy par terre s'adaptent aux pratiques de lecture de ce public jeune adolescent. Le mobilier au sein de l'espace jeunesse répond à la fois à un côté esthétique et pratique mais aussi à une logique de l'organisation spatiale. De plus, avec un mobilier adapté à sa taille, le jeune lecteur peut développer son autonomie. Ce mobilier jeunesse fait partie de l'identité de cet espace jeunesse. L'élaboration et les changements de ce mobilier adapté à la jeunesse contribuent à l'évolution de l'espace jeunesse en bibliothèque. Cette réflexion conduite sur le mobilier adapté au jeune est aussi à mener sur les collections jeunesse.

## B) Des collections adaptées

Depuis le XIXème siècle, on assiste au développement du livre pour enfants, aujourd'hui en France, selon le syndicat national de l'édition : « *L'édition jeunesse en France est le deuxième secteur éditorial<sup>64</sup> en termes de poids économique. Elle représente 13.4 % du chiffre d'affaires des éditeurs soit un chiffre d'affaires de 342.4 millions d'euros. Le prix moyen du livre jeunesse est bas, ce qui explique qu'il représente 20.3% des ventes en volume<sup>65</sup>.* » Il existe une grande variété éditoriale des collections adaptées à la jeunesse, on en retrouve dans les bibliothèques. Ces collections jeunesse ne situent pas toutes au même endroit. Le cœur de la collection jeunesse se situe dans l'espace jeunesse mais d'autres collections concernant le jeune usager sont en dehors de cet espace. Depuis 1945, on se soucie plus de ce que lisent les enfants. Une évolution importante se dessine avec la reconnaissance d'une autonomie du jeune lecteur, en effet les enfants ont un accès libre aux collections en médiathèque. C'est pourquoi ces collections jeunesse sont contrôlées

---

<sup>63</sup> Voir partie III A de ce mémoire sur les accès aux ordinateurs

<sup>64</sup> Le premier secteur éditorial étant la littérature (26,4% du chiffre d'affaire des éditeurs).

<sup>65</sup> Chiffre sur l'édition jeunesse pour 2013 en France disponible sur le site : <http://www.sne.fr/ledition-jeunesse-en-france/> (consulté le 4 mai 2015)

avec particulièrement d'attention. La lecture jeunesse et plus particulièrement celle des jeunes enfants est souvent surveillée, en raison de l'enjeu qui se cache derrière : son devenir d'adulte et de citoyen.

## 1) La loi du 16 juillet 1949 et ses révisions

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale on se soucie de ce que lisent les enfants. Quatre ans plus tard est promulguée la loi du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse. Le premier article de la loi décrit quelles sont les publications concernées par la loi : « *Sont assujetties aux prescriptions de la présente loi toutes les publications périodiques ou non qui, par leur caractère, leur présentation ou leur objet, apparaissent comme principalement destinées aux enfants et adolescents. Sont toutefois exceptées les publications officielles et les publications scolaires soumises au contrôle du ministre de l'éducation nationale*<sup>66</sup>. » On constate qu'il y a une distinction entre les publications officielles, scolaires et les autres publications. Les deux premières publications dépendent du ministère de l'Éducation nationale. Les autres publications sont soumises au contrôle du ministère de la Justice (voir article 3 de la loi). Dans l'article 2 est énoncé tous les termes ou idées que l'on ne doit pas retrouver dans ces publications jeunesse : « *Les publications visées à l'article 1er ne doivent comporter aucune illustration, aucun récit, aucune chronique, aucune rubrique, aucune insertion présentant sous un jour favorable le banditisme, le mensonge, le vol, la paresse, la lâcheté, la haine, la débauche ou tous actes qualifiés crimes ou délits ou de nature à démoraliser l'enfance ou la jeunesse. Elles ne doivent comporter aucune publicité ou annonce pour des publications de nature à démoraliser l'enfance ou la jeunesse*<sup>67</sup>. » L'article vise à protéger la jeunesse. Cet article 2 connaît des révisions depuis 1949, le propos est évoqué plus largement ci-dessous. L'article 3 de la loi prévoit une commission de contrôle qui siège au ministère de la Justice et demeure sous la tutelle du garde des Sceaux, c'est encore le cas aujourd'hui. A l'origine la Commission s'intitule : Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à la jeunesse. Aujourd'hui, on a gardé l'intégralité du nom de la Commission à l'exception des termes à la jeunesse qui ont été remplacés par à l'enfance et à l'adolescence. Actuellement, Madame Martine Jodeau est la présidente cette Commission. Les

---

<sup>66</sup> Article un de la loi sur les publications destinées à la jeunesse disponible sur le site legifrance, voir lien ci-dessous : [http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do;jsessionid=46C90CB693A4EDEE3D96A38E47FF5C91.tpdila18v\\_1?idArticle=LEGIARTI000006421423&cidTexte=JORFTEXT000000878175&categorieLien=id&dateTexte=20110518](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do;jsessionid=46C90CB693A4EDEE3D96A38E47FF5C91.tpdila18v_1?idArticle=LEGIARTI000006421423&cidTexte=JORFTEXT000000878175&categorieLien=id&dateTexte=20110518)

<sup>67</sup> Article deux de la loi du 16 juillet 1949 sur les publications jeunesse, consulté sur le site de legifrance, voir lien ci-dessous : [http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do;jsessionid=46C90CB693A4EDEE3D96A38E47FF5C91.tpdila18v\\_1?idArticle=LEGIARTI000024039824&cidTexte=LEGITEXT000006068067&dateTexte=20150526](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do;jsessionid=46C90CB693A4EDEE3D96A38E47FF5C91.tpdila18v_1?idArticle=LEGIARTI000024039824&cidTexte=LEGITEXT000006068067&dateTexte=20150526)

membres de la Commission sont des représentants des ministères, du Parlement français, des techniciens de la presse, des organismes d'éducation et des familles. La Commission compte aujourd'hui environ 29 membres. La Commission n'a qu'un rôle consultatif, elle est chargée de transmettre ses observations au garde des Sceaux. L'article 14 : « *s'intéresse plus particulièrement à la presse non destinée à l'enfance* <sup>68</sup> ». On interdit de vendre à un enfant des publications de toute nature représentant un danger pour lui. Cette loi vise à protéger l'enfant d'une offre qui ne lui est pas destinée et qui révèle un contenu choquant. La loi ne sert pas uniquement à protéger les enfants. On l'utilise aussi pour empêcher certains ouvrages étrangers d'entrer sur le territoire français.

En effet, l'article 13 concerne les publications d'origine étrangère : « *L'importation pour la vente ou la distribution gratuite en France des publications destinées à la jeunesse ne répondant pas aux prescriptions de l'article 2 ci-dessus est prohibée à titre absolu*<sup>69</sup>. » Dans un article à propos la loi de 1949 sur les publications destinées à la jeunesse on peut lire l'analyse suivante : « *Enfin, le courant communiste se bat avant tout pour une loi qui permet de contrer « l'invasion de la bande dessinée américaine et qui protège la création et la production française*<sup>70</sup>. » Par le biais de cette loi, on empêche les comics américains sur le territoire français à partir des années 1950. Les bibliothèques refusent les comics américains, notamment l'Heure Joyeuse. Les fonds qui font peur aux bibliothécaires ce sont les comics, ils sont donc proscrits de ces bibliothèques jeunesse dans une logique éducative.

La loi de 1949 sur les publications jeunesse connaît des révisions et s'adapte aux réalités de la société actuelle. Notamment l'article 2 où les termes de préjugés ethniques et sexistes ont été ajoutés lors d'une modification de la loi le 11 juillet 2010. Le terme paresse disparaît de l'article 2 avec la révision de la loi datant 19 mai 2011. En effet si on applique la loi avec le terme paresse dans l'article 2 : la Bande Dessinée *Gaston Lagaffe* pourrait être interdite aux enfants.

La loi du 16 juillet 1949 fait débat. Quelques affaires récentes montrent que la législation ne suffit pas toujours : certains parents se scandalisent de la présence, en secteur enfant, d'ouvrages qui

---

<sup>68</sup> DUBOIS R., « La loi du 16 juillet 1949 », *Enfance* tome 6, 1953, p. 439

<sup>69</sup> Article treize de la loi du 16 juillet 1949 sur les publications jeunesse, consulté sur le site de legifrance, voir lien ci-dessous :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do;jsessionid=9755007B83795A771665D3EAC8C530DF.tpdila18v1?idArticle=LEGIARTI000006421435&cidTexte=JORFTEXT000000878175&categorieLien=id&dateTexte=20110518>

<sup>70</sup> POULAIN, Martine, « On tue à chaque page ! ». *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 4, 2000 [consulté le 4 mars 2015]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-04-0143-012>>. ISSN 1292-8399.

ne tombent pas sous le coup de la loi. C'est le notamment le cas lors de l'affaire *Tous à poil*<sup>71</sup>, un album destiné aux enfants qui scandalise certains parents. Le Printemps français, groupe d'opposants radicaux au mariage homosexuel, s'étonne de le voir dans les bibliothèques. Les professionnels réagissent à cette affaire : « *Face à ce débat, les professionnels du livre (auteurs, bibliothécaires, libraires, éditeurs) se mobilisent contre cette censure qu'ils jugent inappropriée. Les livres ne doivent pas devenir un instrument de manœuvre politique, ni être bannis des bibliothèques* ; « *Laissons-les avec confiance à leurs lecteurs, ils sont entre de bonnes mains !* », défend Hélène Wadowski, présidente du groupe Jeunesse du SNE (Syndicat National de l'édition)<sup>72</sup>. » Il faut rappeler qu'avant que les ouvrages soient répertoriés et publiés en jeunesse, les ouvrages sont soumis à la Commission qui vérifie que l'œuvre est conforme à la loi sur les publications destinées à la jeunesse. D'autres affaires ont éclaté autour de livres pour enfants, *Tango a deux papas, et pourquoi pas ?, La princesse qui n'aimait pas les princes, Jean a deux mamans,...* D'une part certains se scandalisent d'ouvrage en secteur jeunesse ne tombant pas sous le coup de la loi. D'autre part quelques personnes estiment que la loi du 16 juillet 1949 doit être abrogée : « *Si interdit de livre il doit y avoir, c'est, dans un régime démocratique, à la justice d'en décider, après procès public contradictoire. En aucun cas, à un ministère de l'Intérieur. Il faut donc abroger d'urgence la loi du 16 juillet 1949*<sup>73</sup>. » Madame Martine Poulain, l'auteur de cet argument estime que ce n'est pas à une Commission de réguler les ouvrages pour la jeunesse.

La loi du 16 juillet 1949, sert à protéger la jeunesse en surveillant les publications qui lui sont destinées. Cependant des personnes ne comprennent pas pourquoi certains ouvrages se retrouvent en secteur jeunesse dans les bibliothèques, référence à l'affaire *Tous à poil*. Ils sont scandalisés que ces ouvrages ne tombent pas sous le coup de la loi. D'autres s'insurgent, en estimant que la Commission joue un rôle de censure et étant dans un pays démocratique cela n'est concevable, il faut abroger cette loi. Ici, on s'intéresse à ce qui lit la jeunesse car on pense que ses lectures contribuent à former son avenir d'adulte et de citoyen.

---

<sup>71</sup> Livre écrit par FRANEK, Claire

<sup>72</sup> LOLLOZ, Marie-Charlotte, « Littérature jeunesse et censure », 30 mai 2014, article disponible sur le site : <http://mondedulivre.hypotheses.org/2097>

<sup>73</sup> POULAIN, Martine « On tue à chaque page ! ». Bulletin des bibliothèques de France [en ligne], n° 4, 2000 [consulté le 4 mars 2015]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-04-0143-012>>. ISSN 1292-8399.

## 2) Les collections jeunesse

Au XXI<sup>ème</sup> siècle, il existe une grande variété éditoriale pour la jeunesse. Cependant on constate un repli dans ce secteur en 2013 selon le Syndicat national de l'édition : « *Après plusieurs années de croissance soutenue, ce secteur a connu en 2013 un repli de 3.4 en valeur et de 4.1% en volume. La catégorie éveil et petite enfance était toujours en essor (+7.4% en valeur) alors que la catégorie fiction jeunesse (150.4 millions d'euros) reculait fortement, ce qui peut s'expliquer par la fin de cycle de grands succès éditoriaux*<sup>74</sup>. » Pour l'édition jeunesse, on distingue deux grandes catégories parmi les éditeurs proposant des collections jeunesse : ceux qui sont uniquement spécialisés dans ce domaine (ex Les éditions Grenouille) et ceux qui ont des collections spécifiques à la jeunesse mais ces dernières ne représentent pas tout leur domaine d'activité (ex L'éditeur Gallimard lance Folio Junior et Gallimard jeunesse). Les collections développées par les éditeurs s'adaptent à différents âges de la jeunesse, par exemple : *Scripto* est une collection pour les adolescents développée par l'éditeur Gallimard. On retrouve ces collections au sein des médiathèques. Celles-ci font l'acquisition de différents ouvrages et de différents supports pour ce public jeune. Face à cette diversité éditoriale et au montant du budget qui est alloué, les bibliothécaires sont obligés de faire une forte sélection dans la masse de ce qui est proposé. Quelles sont les collections que proposent ces médiathèques à leur jeune public ?

Les acquisitions en bibliothèque que ce soit pour le secteur jeunesse ou le secteur adulte sont soumises à un budget. Pour mieux comprendre l'espace jeunesse j'ai créé à un questionnaire (voir annexe 5 p 67), n'ayant pas eu de réponse à la question concernant le budget accordé au secteur jeunesse et au secteur adulte, je n'ai pas pu analyser la part que représente le budget alloué à ce secteur par rapport au secteur adulte. Les bibliothécaires sont confrontés à une difficulté : quels ouvrages choisir face à cette diversité éditoriale pour la jeunesse ? Dans le livre *Lectures, livres et bibliothèques pour enfant*<sup>75</sup>, un paragraphe est consacré à la question de la sélection d'ouvrages pour les tout-petits. Dans ce paragraphe une bibliothécaire, travaillant en espace jeunesse, souligne qu'il faut d'abord connaître la production et que grâce à cette connaissance on va pouvoir sélectionner les ouvrages. En effet, les bibliothécaires lors des acquisitions peuvent s'aider de la littérature professionnelle pour faire leurs acquisitions. Il existe des revues spécialisées notamment dans l'édition jeunesse : *La revue des livres pour enfants*, *NVL (Nous voulons lire)* et *Citrouille...* Une autre ressemblance, concernant les acquisitions jeunesse et adulte, porte sur la sélection, doit-

<sup>74</sup> Chiffre sur l'édition jeunesse pour 2013 en France disponible sur le site : <http://www.sne.fr/ledition-jeunesse-en-france/> (consulté le 4 mai 2015)

<sup>75</sup> PARMEGIANI Claude-Anne dir, *Lectures, Livres et bibliothèques pour enfants*, op. cit. p. 134-135.

on acquérir des séries à succès et des best-sellers ou privilégier des ouvrages ayant moins de résonance médiatique, aucune bibliothèque ne peut acheter toutes les nouveautés. Il faut donc faire des choix, cependant l'acquisition de séries appréciées par les enfants comme les *Max et Lili* ou la *Cabane magique*... et par les adolescents comme les ouvrages fantasy et la science-fiction, semble incontournable. Plusieurs données sont à prendre en compte quand on veut faire des acquisitions : le budget, la surface de la bibliothèque, la politique documentaire... Toutes ces données sont valables pour les acquisitions en secteur jeunesse et en secteur adulte mais il existe une différence pour les acquisitions en secteur jeunesse on doit tenir compte de l'âge des différents lecteurs.

Lorsque les bibliothécaires font des acquisitions pour l'espace jeunesse, il faut penser à l'âge du lecteur. Contrairement aux adultes, les acquisitions jeunesse demandent une réflexion sur l'âge du lecteur. Même si aujourd'hui, les éditeurs ont des collections spécifiques à la jeunesse pour lesquelles ils définissent une tranche d'âge, certains livres sont à la limite de plusieurs secteurs de la bibliothèque. Par exemple : A la médiathèque Lisa Bresner, la saga Harry Potter est dans l'espace jeune mais elle pourrait toute aussi bien être dans l'espace adolescent. Quand les bibliothécaires sont confrontés à ce problème de livre entre deux âges, quelles solutions peuvent être envisagées ? Les bibliothécaires doivent choisir d'acquérir deux ouvrages et en mettre un dans chaque secteur ou alors acheter un seul ouvrage et de le mettre dans le secteur qui leur semble le plus judicieux. Certains documents que l'on acquiert, notamment les revues pour la jeunesse, sont plus faciles à choisir et à répartir selon les âges. En effet, sur ces revues est indiquée la tranche d'âge à laquelle celles-ci sont destinées. Par exemple la revue *Toboggan* est destinée aux enfants âgés entre 5 et 8 ans. Au niveau des acquisitions de revues, on observe une continuité. Par exemple, on a la revue *Mes premiers j'aime lire* et ensuite *J'aime lire*. Généralement quand la bibliothèque a une revue et que celle-ci est adaptée à différents âges, elle est abonnée à ces revues afin d'assurer la continuité : Exemple Géo ado, et la revue Géo pour les adultes. Pour la politique d'acquisition concernant les revues, on s'aperçoit que les médiathèques tiennent compte à la fois du secteur jeunesse et du secteur adulte dans une logique de continuité. Au niveau des revues jeunesse, une spécificité est à relever : la bibliothèque Orméo propose des revues interactives telles que les *Tobliclic* et les *Mobiclic*. Cela montre une évolution progressive des ressources à disposition de la jeunesse. En restant dans cette même optique d'âge, on constate que les bibliothèques développent deux niveaux d'âge pour les albums. En effet, les médiathèques acquièrent des albums bébés et des albums pour des enfants plus grands. Cette apparition d'albums pour les bébés est à mettre en relation avec l'abaissement de l'âge d'inscription au prêt dès la naissance ou dès le premier anniversaire de l'enfant. Concernant l'acquisition des albums dans les trois médiathèques de mon étude de cas

aucune ne propose d'album numérique. Est-ce dû à un problème de budget ou à une logique d'acquisition ?

Les bibliothécaires font aussi l'acquisition de nouveaux supports pour l'espace jeunesse, comme les DVD et les jeux-vidéo. Lors de ces acquisitions, on prend en compte aussi l'âge or il existe des classifications pour ces deux supports en fonction de l'âge. Pour les DVD on peut y lire : interdit aux moins de 12 ans, 16 ans et 18 ans. Les médiathèques tiennent compte de ces avertissements et même créent de nouvelles alertes : déconseillé aux moins de 10 ans. Certaines médiathèques décident de faire un fonds DVD enfant et un fonds DVD adulte, c'est le cas de la médiathèque Orméo. La médiathèque Lisa Bresner a un fonds DVD jeunesse, un fonds DVD ado et un fonds DVD adulte. Quand les bibliothécaires font l'acquisition de DVD, il y a la frontière des âges qui rentre en compte et celle-ci est plus ou moins floue. Le fait de créer des différents fonds en fonction des publics engendre une réflexion sur l'âge. La médiathèque Gao Xingjian est la seule à proposer l'emprunt de jeux-vidéo au sein du département. Les jeux-vidéo ont eux aussi leur propre classification appelée PEGI (Pan-European Game Information). Par exemple une médiathèque qui fait l'acquisition d'un jeu-vidéo avec marqué PEGI 3, ce document n'est accessible que pour les + de 3 ans. Les bibliothèques tiennent compte de ces classifications.

Les politiques d'acquisition dans le secteur jeunesse et adulte se ressemblent : elles doivent tenir compte d'un budget, de l'espace disponible dans la bibliothèque et de la politique documentaire. Cependant on observe une différence, pour les acquisitions à destination de l'espace jeunesse en effet on doit tenir davantage compte de l'âge en raison de maturité différente entre 0 et 17 ans. Cette observation est aussi visible dans l'emplacement des collections au sein des médiathèques.

### 3) L'emplacement des collections jeunesse au sein des médiathèques

Toutes les collections à destination de la jeunesse ne sont pas forcément situées dans l'espace jeunesse, en effet certaines collections pour la jeunesse sont en dehors de cet espace et dispersées au sein de l'espace public en bibliothèque. C'est le cas notamment des DVD, jeux-vidéo, jeux de société, des bandes dessinées, des mangas, des revues et des documentaires. Ces collections jeunesse sont regroupées avec des collections adultes et réparties en raison de la nature du document d'où des espaces différenciés : vidéothèque, discothèque, ludothèque, mangathèque et bédéthèque. Chaque espace possède deux fonds : l'un pour la jeunesse et l'autre pour les adultes,

ceux-ci se distinguent par une signalétique différente. Cependant, il y a plusieurs aménagements de l'espace en bibliothèque.

Les trois médiathèques étudiées développent deux logiques spatiales différentes pour les mangas et Bandes dessinées. Pour la bibliothèque Orméo, la bédéthèque se trouve à l'entrée de celle-ci cependant le fonds jeunesse est séparé du fonds adulte, cette organisation est identique pour la mangathèque et la vidéothèque. Ces espaces mettent en valeur ces documents et cette organisation contribue à valoriser le livre au sein même de l'espace jeunesse. Par contre dans la médiathèque Lisa Bresner, les mangas et Bandes dessinées jeunes sont dans l'espace jeune et adolescent mais pas les DVD. C'est aussi le cas pour la médiathèque Gao Xingjian. Cette autre logique spatiale à Lisa Bresner et à Gao Xingjian contribue aussi à valoriser le livre dans l'espace jeunesse car les DVD restent en dehors de cet espace. Dans cette même idée, les jeux-vidéo destinées à la jeunesse dans la médiathèque Gao Xingjian sont aussi en dehors de l'espace jeunesse.

Pour les revues, les trois médiathèques développent trois logiques spatiales différentes. A Orméo, seules les revues enfants sont dans l'espace jeunesse, les revues pour les adolescents sont regroupées avec les revues adultes. A Lisa Bresner, les revues jeunesse sont classées en trois groupes : les revues concernant les plus petits (0-6 ans), les revues jeunes (6-11 ans) les revues pour les adolescents (11-17 ans). De plus ces revues sont réparties au sein de l'espace de cette médiathèque. Le premier groupe de revues se trouve au sein même de l'espace petite enfance. Le deuxième ensemble de revues se situe à l'entrée de la médiathèque et non à côté de l'espace jeune. Le dernier groupe de revues se positionne dans l'espace adolescent. A Gao Xingjian, la décision a été prise de regrouper toutes les revues au même endroit y compris les revues adultes. Il est intéressant d'observer la localisation des revues dans ces trois établissements. En effet, on constate que la médiathèque Lisa Bresner opte pour une segmentation des âges plus marquée afin d'aider et d'orienter le choix de lecture des jeunes. Alors que Gao Xingjian décide de rassembler tout en un seul lieu, est-ce par manque de place ou d'une logique spatiale bien définie ? Ceci reste une interrogation en l'absence de réponse de cette médiathèque à mon questionnement. Les emplacements ainsi définis dans l'espace aident le lecteur à se repérer cependant on oriente, délibérément ou pas, leur choix : par exemple la segmentation très marquée de l'organisation des revues à Lisa Bresner limite l'exploration du jeune lecteur à des revues de sa tranche d'âge.

En ce qui concerne les collections documentaires jeunesse et adulte sont au même endroit à quelques exceptions près. A la médiathèque Lisa Bresner, les documentaires pour les tout-petits se trouvent au sein même de l'espace qui leur est consacré. Le reste des documentaires est regroupé au

même endroit. A la médiathèque Gao Xingjian, les documentaires jeunes et adultes sont aussi regroupés à un même endroit. L'emplacement des documentaires jeunesse, animaliers et ceux ayant pour sujet la nature, est au sein même de l'espace jeunesse dans la bibliothèque Ormèdo. Cependant cette situation spatiale résulte d'un changement effectué en janvier 2015, au préalable ils étaient classés avec l'ensemble des documentaires. Le but de cette opération est de valoriser ces documentaires spécifiques et de permettre l'augmentation des prêts sur ces ouvrages. Pour l'instant aucune enquête statistique n'a été faite afin de connaître le résultat de ce changement. Lors d'une interview un membre du personnel a dit : « Il est encore trop tôt pour faire des statistiques. Cependant on observe lors du rangement de ces ouvrages que l'emprunt des documentaires animaliers fonctionne mieux<sup>76</sup> ». Comme pour les revues, on constate une segmentation plus ou moins marquée au niveau des collections documentaires. La médiathèque Lisa Bresner étant celle qui segmente spatialement plus ces collections en fonction des âges que les deux autres médiathèques.

On peut encore parler d'espace jeunesse malgré qu'une partie des collections soit dispersée dans d'autres espaces. Ce qui fait le cœur des collections en secteur jeunesse ce sont les livres : les albums, les livres CD, les premières lectures, les romans. Cependant, il y a d'autres collections jeunesse mais celles-ci sont placées en dehors cet espace. En effet, on parle bien d'espace jeunesse avant l'arrivée de nouveaux supports dans les médiathèques. Ce sont ces nouveaux supports qui ont créé une organisation en fonction de la nature du document et donne des espaces comme la discothèque, la vidéothèque, bédéthèque et mangathèque. La création de ces espaces dans lesquels il y a des collections jeunesse ne remet pas en cause l'espace jeunesse. Dans cette organisation spatiale de l'espace jeunesse la signalétique a un rôle déterminant.

#### 4) La signalétique : visibilité des collections

La signalétique est un enjeu important pour les bibliothèques. Elle permet aux usagers de se repérer dans l'espace et d'indiquer où se trouvent les collections. Le libre accès aux collections dans les bibliothèques oblige à développer la signalétique. La signalétique dans le secteur adulte se situe sur les étagères. Dans les trois médiathèques de l'étude de cas, la signalétique est colorée dans l'espace jeunesse, cela attire plus facilement le regard des usagers. Ce choix coloré est certes une façon d'attirer le regard, est-ce un choix pensé uniquement pour les jeunes ? Oui et non, on tient

---

<sup>76</sup> Annexe 6 : Interview 1 à Ormèdo p. 69

compte de l'attraction de la couleur chez les plus jeunes usagers mais il ne faut pas oublier que la signalétique est aussi écrite. La couleur au niveau de la signalétique permet d'attirer le regard en particulier chez l'enfant ne sachant pas lire. Il y a des couleurs différentes sur les reliures selon le contenu du document, le CARD le faisait déjà. Aujourd'hui certaines médiathèques choisissent des couleurs différentes en fonction des fonds et non en fonction du contenu des documents. La signalétique écrite sert aux adultes et aux jeunes sachant lire.

Dans ces trois médiathèques de l'étude de cas, la signalétique pour les collections se situe sur le mobilier que ce soit dans l'espace adulte ou l'espace jeunesse. Cependant la signalétique jeunesse a pour particularité d'être plus développée ayant un public où l'on fait tient compte des tranches d'âges. La signalétique concernant les collections jeunesse est avant tout écrite sur les bacs et sur les étagères. On peut y lire sur les bacs les termes : albums tout-petits et albums. Sur les étagères des collections jeunesse figurent les termes : romans jeunes, romans adolescents, mangas jeunes. Parfois même le genre du livre est indiqué : policier, science-fiction, fantasy... Il existe aussi l'association du genre littéraire du livre avec le destinataire de la collection, en voici un cas concret : Policiers jeunes, Policiers ados, Fantasy et SF ados.

La signalétique décrit les collections en se référant au classement. Par exemple les policiers portent une étiquette orange à la médiathèque Orméo. Donc toute la signalétique concernant les policiers est orange que ce soit pour l'espace jeunesse et l'espace adulte. La seule chose qui change entre les sections, c'est la dénomination de public sur les étagères : jeunes, adolescents, adultes. La médiathèque Lisa Bresner possède la signalétique la plus « développée » en particulier dans l'espace dédié aux tout-petits. En effet, sur chaque bac ou étagère est indiqué le nom des collections en orange : livres-CD, documentaires pour les tout-petits, albums, premières lectures. Cette signalétique plus développée peut être expliquée par la disposition du mobilier au sein des espaces. Prenons le cas de l'espace dédié à la petite enfance à Orméo les albums jeunesse sont au centre de l'espace donc plus visibles alors qu'à Lisa Bresner les albums jeunesse sont contre le mur d'où la nécessité d'attirer le regard du lecteur. On peut en déduire qu'en fonction de la visibilité des collections, la signalétique est plus ou moins nécessaire, elle doit être visible et compréhensible par les usagers. Cependant des choix doivent être effectués afin qu'elle ne devienne pas trop abondante et donc incompréhensible pour les usagers.

Puis la signalétique se développe sur les murs, celle-ci désigne les grands espaces de la bibliothèque : l'espace jeunesse, l'espace documentaire, l'espace cinéma (indique l'emplacement des DVD)... Dans la médiathèque Lisa Bresner, la signalétique est aussi présente sur les piliers qui soutiennent le bâtiment, on peut y lire les mots écrits en noir: documentaire, cinéma... A la

médiathèque Orméo, la dénomination des espaces est visible sur les murs de la médiathèque : on peut y lire le grand salon, la bibliothèque, l'agora, le bistrot... On observe une différence entre la médiathèque Lisa Bresner et la médiathèque Orméo, la couleur de la signalétique qui se développe sur les murs. En effet, à Lisa Bresner on opte pour une couleur moins vive (noir) alors qu'à Orméo, il y a une nuance de couleur : l'espace jeunesse est indiquée avec couleur rose et le reste des espaces est indiquée avec une couleur beige.

La visibilité des collections ne se fait pas uniquement avec la signalétique. Elle passe aussi par le catalogue des médiathèques. Aucune de ces trois médiathèques n'a une interface de recherche spécifique pour le secteur jeunesse, certes les jeunes lecteurs n'utilisent pas souvent le catalogue. Parfois il le consulte pour savoir si la médiathèque possède un document et repérer dans quel espace il est classé. D'où l'intérêt d'adapter la présentation du catalogue à leurs besoins. Dans le catalogue, le jeune usager doit pouvoir trouver précisément où se situe l'ouvrage qu'il recherche. Les espaces indiqués par le catalogue doivent correspondre à la réalité des espaces physiques de la médiathèque. Pour mieux comprendre le raisonnement, voici l'exemple suivant : si un jeune cherche un livre par le biais du catalogue, est ce que le résultat de la recherche indique l'espace où se situe le document (dans l'espace jeunesse ou l'espace adolescent) ? Pour la médiathèque Orméo, les documents adolescents ont été déplacés en janvier 2015 et mis en dehors de l'espace jeunesse. Si on consulte le catalogue en ligne et qu'on effectue une recherche sur un roman adolescent<sup>77</sup>, on constate que l'ouvrage se trouve dans l'espace jeune<sup>78</sup> et non dans l'espace adolescent. La bibliothèque Orméo n'a pas encore intégré ce changement dans son catalogue. (Voir annexe 11 p. 76). J'ai effectué la même recherche pour les deux autres médiathèques qui ont abouti à des résultats différents. Pour la médiathèque Gao Xingjian, on sait qu'il s'agit un roman pour un public jeunesse, cependant il n'y a aucune mention d'espace comme espace jeunesse ou espace adolescent. (Voir annexe 13 p.77) De plus aucune distinction n'est faite entre les romans jeunes et adolescents. L'astérisque sur les ouvrages jeunesse est le seul élément permettant de les différencier des ouvrages adultes. Pour la bibliothèque Lisa Bresner, on sait à qui s'adresse ce roman : aux adolescents et dans quel espace l'ouvrage se situe : « l'espace ado » (voir annexe 12 p 76). La localisation des collections par le biais des catalogues est plus ou moins mentionnée. Pour faciliter l'accès aux ouvrages, le catalogue doit tenir compte des réalités physiques des espaces : si

---

<sup>77</sup> J'ai choisi un livre susceptible d'être dans ces trois médiathèques et considéré comme un roman adolescent : il s'agit du roman de COLLINS, Suzanne, Hunger games, Paris, Pocket jeunesse, 2009

<sup>78</sup> Expression trouvée sur le site de la médiathèque désignant la section jeune

on a différents espaces dédiés à la jeunesse, on doit les retrouver dans le catalogue de la bibliothèque lorsqu'on cherche un document.

L'usager jeune est un enjeu, le fait de contrôler les publications destinées à la jeunesse par des lois, montre l'importance qu'attachent les politiques à celui-ci. Le jeune lecteur est le citoyen de demain. Cependant, certaines affaires montrent que la législation ne suffit pas toujours, des ouvrages présents dans le secteur enfant scandalisent des parents car ils ne tombent pas sous le coup de la loi du 16 juillet 1949. Les collections jeunesse sont adaptées à leur public. Dans cette continuité les bibliothèques s'adaptent aussi à ce public jeune par l'acquisition de ces collections, en créant un ou des espaces jeunes. Les bibliothèques adaptent leur signalétique en fonction de leur espace, de leurs collections, de leur public, la signalétique pour l'espace jeunesse étant plus colorée que pour le secteur adulte. La distinction entre espace jeunesse et espace adulte entre les médiathèques ne se fait pas uniquement au niveau des collections mais elle se fait aussi au niveau du fonctionnement même de cet espace jeunesse.

## C)Le fonctionnement de l'espace jeunesse

Pour mieux comprendre la spécificité de l'espace jeunesse, il faut s'intéresser à son fonctionnement et expliquer ce qui le différencie de l'espace adulte en bibliothèque. La spécificité de cet espace jeune au niveau du fonctionnement peut se résumer en trois grands points : les modalités d'inscription, les modalités d'emprunt, la classification et le classement des documents.

### 1) Modalités d'inscription

Avant de voir les modalités d'emprunt mises en place dans les trois bibliothèques de l'étude de cas, il faut s'intéresser aux modalités d'inscription des jeunes dans celles-ci. Dans tous les cas, l'un des deux parents doit être présent lors de l'inscription de leur(s) enfant(s) mais la présence de l'enfant n'est pas obligatoire lors de l'inscription. Cependant un adulte ne peut pas inscrire un autre adulte car il faut la signature du futur inscrit sur le formulaire et fournir des justificatifs personnels. L'abonnement est gratuit pour les enfants jusqu'à leur 18 ans dans les trois bibliothèques, si leurs parents résident dans la commune où se situent celles-ci. (Orvault, Nantes ou Saint Herblain). Des parents voulant inscrire leurs enfants dans une de ces trois bibliothèques mais ne résidant pas dans ces communes devront payer pour chaque abonnement enfant les tarifs suivants :

- A Lisa Bresner : les non-Nantais jusqu'à 18 ans payent soit 12 euros pour un an, soit 6 euros pour 6 mois
- A Gao Xingjian, les non-Herblinois de moins de 18 ans payent une cotisation annuelle 19,40 euros
- A Ormédo, les habitants des autres communes ayant moins de 18 ans payent 18 euros pour un abonnement d'un an

Un tarif plus faible voire la gratuité de l'abonnement pour les mineurs favorise l'inscription d'un jeune public en bibliothèque. Ce tarif attractif a un enjeu, inciter les parents à inscrire tous leurs enfants dans les bibliothèques municipales. D'autres tarifs spécifiques existent notamment pour les usagers adultes comme les bénéficiaires des minima sociaux : le RSA<sup>79</sup>.

La bibliothèque Lisa Bresner est la seule à proposer un abonnement de 6 mois et d'un an pour les Nantais comme les non-Nantais. On note que la bibliothèque Ormédo se différencie en proposant le même tarif hors commune et ce quel que soit l'abonnement pris (adulte ou enfant). Alors que ces deux homologues doublent le prix des abonnements adultes hors communes. Cependant aucune des trois médiathèques n'indique à partir de quel âge on peut s'inscrire dans ces établissements. Peut-on inscrire un enfant avant un an ? Les conditions d'accès disponibles sur les sites internet des trois médiathèques n'indiquent pas si on peut inscrire un enfant avant son premier anniversaire. Elles indiquent le tarif des moins de 18 ans mais ne précisent pas si l'abonnement d'un enfant peut commencer dès sa naissance ou s'il faut attendre qu'il ait un an alors que dans la réalité l'inscription peut se faire dès la naissance de l'enfant.

Le prix n'est pas la seule différence pour l'inscription entre l'usager jeune et adulte. Les pièces à fournir lors de l'inscription des mineurs diffèrent de celles des adultes sur un point. Il faut une autorisation parentale afin de pourvoir inscrire l'enfant dans une bibliothèque ou une médiathèque. Dans les médiathèques de mon étude de cas l'autorisation parentale est incluse directement en bas de la fiche d'inscription. Ce choix fait par les bibliothèques évite d'avoir plusieurs papiers d'inscription en fonction de l'usager ce qui facilite l'inscription. Il est intéressant de se pencher sur les autorisations parentales des bibliothèques. Dans ces trois autorisations parentales, il est précisé que le choix des documents empruntés par les enfants relève de la seule responsabilité des parents. Des nuances sont à apporter dans la formulation de ces autorisations, à Lisa Bresner les postes de consultation d'Internet par les enfants relève aussi de la responsabilité parentale, à Ormédo il est explicitement recommandé que les plus jeunes enfants soient

<sup>79</sup> Revenu de Solidarité Active

accompagnés. (Voir le vocabulaire utilisé dans les annexes 14 à 16 page 78-80). L'inscription en bibliothèque est aussi facilitée par le biais d'internet où sont disponibles les feuilles d'inscription des trois médiathèques sur leurs sites respectifs. Dans le formulaire d'inscription aucune de ces médiathèques ne demande le nom de l'école fréquentée par l'enfant.

L'inscription de l'usager jeunesse diffère sur quatre points par rapport à une inscription adulte. La première différence concerne le prix, la seconde la non-obligation de la présence de l'enfant lors de l'inscription, l'obligation de l'autorisation parentale pour s'inscrire en bibliothèque et l'enfant ne signe pas lors de son inscription pour affirmer son adhésion.

## 2) Modalités d'emprunt

Les collections sont soumises à des modalités d'emprunt (durée, nombre d'ouvrage), celles-ci varient en fonction des bibliothèques. Le public jeune a dans l'ensemble les mêmes modalités d'emprunt que les adultes. Cependant en fonction de l'âge du jeune usager les modalités des emprunts varient selon le règlement des médiathèques.

L'une des modalités d'emprunt est la durée du prêt. Les trois médiathèques de l'étude de cas n'ont pas la même durée de prêt. Pour les médiathèques Ormèdo et Lisa Bresner la durée d'emprunt des documents est de 4 semaines au sein du réseau auxquelles elles appartiennent. La médiathèque Lisa Bresner propose un allongement de la durée d'emprunt pendant les vacances d'été (6 semaines) pour tous les usagers. A Gao Xingjian, l'abonnement permet d'emprunter 3 semaines des documents tout au long de l'année. La durée de prêt ne dépend pas forcément de la taille du réseau où se trouvent ces bibliothèques. Puisque Ormèdo est au sein d'un réseau plus petit mais propose une durée d'emprunt équivalente à Lisa Bresner et supérieure à Gao Xingjian. La durée de prêt est la même pour tous les usagers. Le nombre de document qu'on peut emprunter varie selon l'importance du réseau des médiathèques : 10 documents par carte pour Ormèdo, 15 pour Lisa Bresner et 20 pour Gao Xingjian soit 10 documents par support (livre, manga...). Cependant le nombre de document empruntable est le même pour tous les inscrits.

Deux autres modalités d'emprunt sont les mêmes pour tous les inscrits. Il s'agit des réservations et de l'allongement de la durée des emprunts. La politique étant la suivante, il est

possible de prolonger l'emprunt d'un ouvrage de quelques semaines supplémentaires<sup>80</sup> à condition que celui-ci ne soit pas réservé par un autre usager, qu'il n'y ait pas de retard bloquant la carte et que ce document n'ait pas été déjà prolongé. Le nombre de réservations accordé aux abonnés est le même pour tous. Les réservations et l'allongement de la durée de prêt ne varient pas selon l'âge de l'abonné. Cependant au niveau du prêt c'est sur la nature des documents qu'on constate des différences entre l'espace jeune et l'espace adulte.

Pour les médiathèques ayant des collections de DVD, on constate deux restrictions. L'une est la limitation à 2 DVD fiction pour tous les abonnés de Lisa Bresner. A Orméo, une distinction est faite entre les enfants et les adultes : «Les prêts des DVD sont limités à 2 par carte adulte, 1 par carte enfant<sup>81</sup> ». Une autre limitation d'âge liée à un autre support existe à Gao Xingjian, en effet l'accès aux jeux-vidéo au sein de cette médiathèque est régulé en fonction de l'âge de l'abonné. Les moins de 18 ans peuvent emprunter des jeux-vidéo sauf les jeux-vidéo PEGI 16-18 ans qui sont uniquement empruntables par des adultes. De plus, on ne peut emprunter qu'un seul jeu vidéo par carte indépendamment de l'âge de l'usager.

Dans le règlement de la médiathèque Orméo, on lit : « Une carte enfant ne permet pas d'emprunter (DVD, livre, magazine) pour les adultes<sup>82</sup>. » Sur le site de la médiathèque Lisa Bresner il est indiqué que les enfants de moins de 13 ans ont une carte qui permet uniquement d'emprunter des documents des fonds jeunesse. Dans ces deux cas, on a un âge charnière qui permet d'emprunter des documents adultes. Cet âge varie selon les médiathèques, 13 ans pour Lisa Bresner, 13-14 ans pour Orméo (la frontière n'est pas clairement établie). Cependant la bibliothèque Gao Xingjian ne possède pas d'âge charnière, la logique de l'établissement étant que l'emprunt de document par les mineurs relève de la responsabilité des parents. Il n'existe pas un âge charnière uniformisé au niveau des bibliothèques municipales en France. Une des responsables d'une médiathèque tête de réseau souhaite abaisser cet âge charnière à 12 ans<sup>83</sup>. Elle explique sa position en indiquant qu'il faut tenir compte de la réalité de notre société, les centres d'intérêts des jeunes ont évolué et ils s'orientent donc vers des documents adultes. Quant aux adultes ils peuvent emprunter tous les documents au sein des médiathèques de mon étude de cas. Cependant, cela

---

<sup>80</sup> La prolongation varie en fonction de la durée initiale d'emprunt dans ces trois médiathèques

<sup>81</sup> Les magazines interactifs avec des dvd tels que les Toboclic (5-8ans) et Mobiclic (8-13 ans) ne sont pas considérés comme des DVD

<sup>82</sup> Référence à l'article 8 du règlement de la médiathèque Orméo

<sup>83</sup> Propos relevé lors d'un échange avec la responsable

évolue dans certaines médiathèques, des documents sont réservés aux enfants : par exemple les adultes ne peuvent pas emprunter les BD Enfants avec une carte Adulte.

Toutes ces informations (durée des emprunts et nombre de réservations...) sont accessibles sur le site internet de ces trois médiathèques mais quelle est la visibilité de ces informations pour les usagers de l'espace jeunesse ? Aucune de ses trois médiathèques ne propose un portail internet spécifique destiné à la jeunesse.<sup>84</sup>. Il existe un règlement ou un guide de l'usager qui est donné lors de leur inscription cependant les questions les plus récurrentes que posent les usagers de l'espace jeune concernent les conditions d'emprunt. On peut se demander si ces informations sont visibles auprès de ce public, à moins que les jeunes y prêtent moins attention.

Le dernier rapport sur les Français et la lecture<sup>85</sup> montre que les 15-24 ans n'empruntent pas en bibliothèque pour plusieurs raisons. Les trois premières qui arrivent en tête pour la tranche 15-24 ans sont : ils préfèrent les livres leur appartenant (76%), ils ont peur de rendre en retard les livres (50%) et la durée limitée du prêt est jugé trop contraignante (46%). On constate parmi ces trois raisons que deux font référence au prêt. Ce rapport va-t-il permettre d'ouvrir une réflexion sur un allongement de la durée de prêt en bibliothèque ? Doit-on adapter l'allongement du prêt pour les usagers comme on adapte la classification des ouvrages ?

Pour l'espace jeunesse, il n'y a pas de spécificité concernant la durée du prêt et les réservations qui sont les mêmes que celles accordées aux adultes. Là où réside la différence, c'est dans le choix des documents puisqu'on tient compte de l'âge du jeune usager. Il existe une autre différence au sein même des usagers de cet espace jeunesse. En effet, chez les usagers de l'espace jeunesse, on peut distinguer deux groupes, ceux qui peuvent seulement emprunter des documents jeunes et ceux qui ont accès aux documents de cet espace et à ceux de l'espace adulte. Dans le fonctionnement de l'espace jeunesse, il n'y a pas que les modalités d'emprunt où l'on fait des distinctions entre l'espace jeunesse et l'espace adulte, des distinctions sont faites notamment au niveau de la classification et des classements des ouvrages.

---

<sup>84</sup> La réflexion sur un portail d'accès différent pour les jeunes est de nouveau abordée dans la partie III C de ce mémoire.

<sup>85</sup> Les Français et la lecture, étude de mars 2015, effectuée par IPSOS à la demande CNL

### 3) Quelle classification et quels classements pour les collections jeunesse ?

Dans l'espace jeunesse, ce ne sont pas uniquement le mobilier et les collections qui sont adaptées au public : il y a aussi le classement. En bibliothèque on ne peut pas se passer de classement physique et de classification intellectuelle. La classification décimale Dewey est la plus usuelle dans les bibliothèques publiques françaises. A cette classification s'ajoute des classements. Dans la classification Dewey, la fiction est classée en 800, cependant les indices sont parfois longs. Il est donc beaucoup plus facile pour l'usager de retrouver les romans selon le classement alphabétique par auteur. Souvent la lettre « R » pour roman précède les trois lettres du nom de l'auteur. De plus, certaines médiathèques choisissent de spécifier les genres littéraires sur la côte : la lettre « P » pour les romans policier, la lettre « F » pour la fantasy, et les lettres « SF » pour science-fiction et « B » pour biographie. Il existe aussi le classement selon les supports dans les médiathèques. On regroupe les documents selon leur nature : on regroupe les Bandes Dessinées au même endroit. Il en va de même pour les Mangas, les DVD et les jeux-vidéo. Ces classements précédemment cités sont d'usage dans les médiathèques pour le secteur adulte. Qu'en est-il du classement pour le secteur jeunesse ? Le classement doit-il être du même type pour les secteurs adulte et jeunesse ?

Ce paragraphe développe les classements que l'on retrouve à la fois dans le secteur jeunesse et à la fois dans le secteur adulte à quelques nuances près. Les romans jeunes et adolescents ont le même classement que ceux du secteur adulte c'est-à-dire le classement alphabétique par auteur. La médiathèque Gao Xingjian utilise ce classement mais il n'y a pas de distinction entre les romans jeunes et adolescents or cela ne facilite pas les recherches d'ouvrage dans cet espace jeunesse. Dans les médiathèques Lisa Bresner et Ormèdo, on spécifie en plus les genres littéraires (Policier, Science-Fiction, Fantasy) sur la cote que ce soit pour le secteur jeunesse ou le secteur adulte. La seule différence selon les secteurs transparaît sur la cote. En effet : les lettres (RJ) désignent un roman pour les jeunes et un astérisque (R\*) montre que l'ouvrage est destiné à un public adolescent. Ici, on adapte la cote en fonction du public pour savoir à qui s'adresse cet ouvrage et de manière à connaître dans quel espace l'ouvrage est rangé. Une autre particularité en secteur jeunesse, les albums sont aussi classés alphabétiquement par auteur mais seule la première lettre de l'auteur est indiquée sur l'album et non les trois premières lettres. Les albums enfants se situent dans des bacs, la signalétique de ces documents se fait sur des intercalaires en plexiglas sur lesquels sont notées les 26 lettres de l'alphabet. L'album enfant ayant uniquement la première lettre de l'auteur, les enfants peuvent ranger les albums uniquement en connaissant leur alphabet. Ce système favorise le développement de leur autonomie au sein des médiathèques. Les premières lectures sont aussi classées avec ce système alphabétique avec la première lettre de l'auteur. On remarque que donc

l'adaptation du classement alphabétique par auteur pour les plus jeunes usagers de l'espace jeunesse. Les autres usagers de l'espace jeunesse ont le même classement que le secteur adulte. En ce qui concerne leur organisation physique les premières lectures sont rangées ensemble et non éparpillées parmi la collection jeune, ces bibliothèques mettent donc en valeur les premières lectures en les rassemblant dans un même endroit. En ce qui concerne les documentaires, la classification est la même (Dewey) quelque ce soit le secteur jeunesse ou adulte. Cependant des classements sont utilisés dans le secteur jeunesse et pas ou peu dans le secteur adulte.

Chaque bibliothèque de l'étude de terrain a son propre code couleur pour classer les ouvrages. Cette pratique est utilisée dans l'espace jeunesse comme dans l'espace adulte. La couleur n'a pas la même fonction selon les bibliothèques soit elle sert à distinguer un fonds propre, par exemple tous les livres du fonds adolescent ont une étiquette verte<sup>86</sup>. Soit elle sert à différencier les genres, une couleur par genre ou sous genre littéraire, par exemple tous les romans policiers portent une étiquette orange<sup>87</sup> sur la tranche et cela quelle que soit la section jeune, adolescent, adulte. Dans tous les cas, la couleur permet aux lecteurs de retrouver le genre littéraire d'ouvrage qu'ils recherchent ou quel est le destinataire de cet ouvrage. Le code couleur permet la visibilité des collections, cette signalétique est facilement compréhensible pour tous les usagers. Cependant des classements sont utilisés dans le secteur jeunesse et pas ou peu dans le secteur adulte.

	La couleur des étiquettes				
	Médiathèque Lisa Bresner		Médiathèque Orméo		Médiathèque Gao Xingjian
	Public jeune	Public ado	Public jeune	Public ado	Public jeunesse
Roman	Orange	Vert	Blanc	Blanc	Blanc
Policier	Orange	Vert	Orange	Orange	Blanc
SF et Fantasy	Orange	Vert	Bleu	Bleu	Blanc
Manga	Orange	Vert	Rouge	Rouge	Blanc

Tableau 1 : La couleur des étiquettes au sein des trois médiathèques selon les publics et les livres

Le classement par centre d'intérêt ou classement thématique (à ne pas confondre avec la classification Dewey qui est aussi thématique) se trouve de plus en plus dans l'espace jeunesse. La médiathèque Orméo utilise ce classement. Il a été mis en place dans cette structure grâce à

<sup>86</sup> C'est le cas dans la médiathèque Lisa Bresner

<sup>87</sup> Dans le cas de la médiathèque Orméo

l'initiative de la responsable de la bibliothèque et au travail d'une stagiaire. Ces deux bibliothécaires se sont inspirées d'un article de Soizik Jouin. (Voir tableau page suivante). Dans ce cas ce sont uniquement une partie des romans jeunes qui sont classés en fonction des centres d'intérêts. Les thèmes retenus sont au nombre de 7 selon la signalétique mise en place. (Voir Annexe 17 p.81) Cependant si l'on regarde les thématiques dans les bacs on en compte 8. La huitième étant « passion » on réunit sous cette thématique les romans ayant pour sujet le sport ou les loisirs. « Nous avons réduit le nombre de thématique car le nombre de couleurs de rubans pour la titreuse est limité », la responsable explique que son choix est réduit à cause d'un problème logistique. Sans ce problème matériel, un panel plus large de thématique aurait pu être envisagé. A l'origine, ce classement est introduit pour faciliter la recherche de livres par les enfants et les parents qui ne s'y retrouvent pas toujours avec le classement alphabétique. (Exemple concret : un enfant demande à un bibliothécaire un livre qui « fait rire », le classement par centre d'intérêt permet de l'orienter vers les ouvrages Humour.) Ce classement thématique a des aspects positifs : les enfants arrivent plus facilement à choisir leur lecture, les parents et le personnel peuvent les conseiller plus aisément. A l'inverse ce classement par thème rend difficile la recherche d'un ouvrage précis pour les usagers mais aussi pour les bibliothécaires (notamment dans le cas de la recherche d'une réservation). Lors d'une interview, l'un des bibliothécaires qui ne s'occupe pas du secteur jeunesse, m'a répondu que ce classement par centre d'intérêt permet au personnel qui connaît moins le fonds jeunesse de pouvoir conseiller plus aisément. La personne a même utilisé le mot « rassurant ». Parmi les cinq interviewés tous ont considéré que ce classement est dans l'ensemble plus pratique. Le classement par centre d'intérêt aide non seulement les jeunes usagers et leurs parents mais aussi les professionnels. Toutefois, il présente une limite au niveau de la recherche d'ouvrages spécifiques que ce soit par les usagers ou par le personnel de la médiathèque.

	Bibliothèques			
	Chaptal	Eaux-Vives	J.-J.-Rousseau	Ormédo
Sujets				
Histoires d'amitié	Cœur	Amitié	Amour	Amour Amitié
Histoires d'amour	Cœur	Amour	Amour	Amour Amitié
Histoires d'animaux	Animaux	Animaux	Animaux	Animaux nature
Romans d'aventures	Aventures	Aventure	Aventures	Aventures
Romans historiques	Histoire	Histoire	Histoire	Histoires/monde
Romans et nouvelle	Autres mondes	Etrange	Fantastique	Horreur/Fantastique
Romans de "fantasy"	Fantasy		Merveilleux	Fantastique
Science Fiction	Autres mondes	Sicence-Fiction	Sicence Fiction	
Romans drôles	Rire	Humour	Drôle	Humour
Romans de voyages ou se déroulant dans d'autres pays		Monde	Monde	Histoires/monde
Romans policiers	Policier	Policier	Policier	Policier
Romans évoquant des problèmes de société		Intolérance handicap maladie	Monde	Vécu
Romans évoquant des problèmes plus spécifique aux jeunes	Récit de vie	Vécu	Vécu	Vécu
Genre littéraire : nouvelles		Histoires courtes	Nouvelles	
Genre littéraire : saga		Saga		
Romans basé sur un sport ou un loisir		Loisirs		Passion

Tableau 2 : Sur le classement thématique en bibliothèque basé sur le tableau dans l'article de Soizik Jouin. Les bibliothèques Chaptal, Eaux-Vives et J-J Rousseau représente l'étude de Soizik Jouin. Ormédo s'est inspiré de cette étude pour créer ces propres thématiques.

Dans cette même médiathèque, il y a aussi un regroupement des centres d'intérêt au niveau des documentaires animaliers et des documentaires ayant pour sujet la nature et des loisirs. Ce regroupement facilite la recherche des ouvrages en fonction des centres d'intérêt de l'enfant. Des rubriques thématiques ont été créées : les dinosaures, les volcans et la géologie... Contrairement aux thématiques pour les romans jeunes celles pour les documentaires ne sont pas réduites à cause d'un souci matériel. En effet, les thématiques sont inscrites sur un matériau aimanté ce qui permet de les fixer sur les tiroirs métalliques, cette signalétique étant sur un support aimanté, elle peut être déplacée permettant ainsi de s'adapter à l'évolution des thèmes. Le reste des documentaires jeunesse est rangé avec les documentaires adultes. La médiathèque Ormédo a fait le choix de scinder sa collection documentaire jeunesse en deux. La partie des documentaires susceptible de connaître un plus grand succès chez les jeunes est au sein même de l'espace jeunesse. Par cette organisation physique, la bibliothèque souhaite mettre cette collection en valeur dans l'optique que celle-ci soit plus consultée et empruntée.

La médiathèque Lisa Bresner a opté pour un « double système de classement », la classification Dewey associée à des mots clés, qui est utilisé sur les documentaires à destination des tout-petits. Avant de continuer la réflexion sur ce classement, il faut noter que ces documentaires se

situent dans des bacs dans l'espace dédié aux plus jeunes. Pour les bibliothécaires la classification Dewey sert à ranger les documents à leur place à l'aide de l'indice Dewey. Cependant sur des intercalaires en plastique sont notés l'indice Dewey et des mots clés qui permettent aux parents ou aux enfants sachant lire de choisir un document plus aisément en fonction de leur centre d'intérêt. (Voir tableau sur la page suivante). Ce classement utilisé rencontre les mêmes problématiques et possède les mêmes attraits que l'on a pu constater précédemment dans le cas des documentaires de la médiathèque Orméo. De même qu'à Orméo, le reste des documentaires jeunes demeurent avec les documentaires adultes, cependant on peut les distinguer par une pastille de couleur qui les signale comme étant des documents jeunesse. On met valeur les documentaires pour les tout-petits à la médiathèque Lisa Bresner en les mettant dans l'espace dédié à ce public et en ayant une signalétique adaptée plus particulièrement à ce public. A l'inverse le reste des documentaires jeunesse est regroupé avec les documentaires adultes, même si la signalétique marque la distinction entre les documentaires jeunesse et adultes on peut se demander si la jeunesse va aller vers ces ouvrages et sortir ainsi de son espace.

Tableau 3 : Tableau reprenant des termes choisis par les bibliothécaires à la médiathèque Lisa Bresnet et qui sont associés aux indices de Dewey.

Classement Dewey et mots clés thématiques	
Indice Dewey	Mots clés associés
0 0 0	Alphabets, Formes
100	Pourquoi, Question
200	Religion, Croire, Dieu
300	Vie quotidienne
330	Métiers pompiers, vétérinaires
370	Ecole, maîtresse, devoirs
394	Noël
398	Princesses, Fées, Monstres, Dragons
500	Sciences
520	Espace, astronomie, étoiles
550	Météo, Temps, Saisons
550	Terre, Volcans, Montagnes, Eau
567	Dinosaures
610	Maladie, Corps Humain, Santé
620	Transports, Trains, Avion
630	Ferme, Agriculture
636	Animaux, Ferme
636	Animaux domestiques, chiens, chats
640	Nourriture, fruits, légumes, cuisine
700	Arts, Musées, Dessin
745	Bricolage, Loisirs créatifs
790	Loisirs, Cirque, Jouets
790	Sport, Danse, Musique
900	Chevaliers, Moyen-Âge, Châteaux-forts
900	Histoires, Pirates, Vikings
910	Géographie, Voyages

Le classement au sein de l'espace jeunesse est le même que celui des adultes pour les romans, les Bandes Dessinées, les mangas, les DVD, et les jeux-vidéo. La distinction entre le secteur jeunesse et le secteur adulte se fait soit par la couleur de la cote, soit par une indication concernant le public jeunesse sur la cote, cela concerne les romans, les Bandes Dessinées, les mangas. Or le classement alphabétique par auteur est simplifié pour le jeune public notamment pour les albums et les premières lectures. Le classement par centre d'intérêt est uniquement développé dans l'espace jeunesse pour les romans jeunes dans la médiathèque Ormédo et pour une partie des documentaires. Le reste des documentaires jeunesse est regroupé avec les documentaires adultes selon la classification Dewey.

L'espace jeunesse est différent de l'espace adulte par certains aspects : un mobilier adapté et des ouvrages spécifiques, la surveillance de la lecture jeunesse par le biais de la loi du 16 juillet 1949, ainsi qu'une segmentation des collections plus importante que chez les adultes qui tient compte de l'âge de l'usager jeune. Certains aspects des conditions d'emprunt changent en fonction de l'âge de l'usager jeune et de la nature du document. Par d'autres aspects, cet espace jeunesse ressemble à l'espace adulte en particulier au niveau du fonctionnement comme la durée de prêt et le nombre de réservation. En ce qui concerne le classement, des points communs se retrouvent dans le secteur jeunesse et le secteur adulte notamment au niveau des romans et des documentaires. Cependant certains classements ont été mis en place dans le secteur jeunesse afin de faciliter l'accès au document pour les enfants et pour les parents, en effet le classement par centres d'intérêt se développe dans l'espace jeunesse et non dans l'espace adulte. L'espace jeunesse en bibliothèque se différencie de l'espace adulte cependant il existe des points communs entre ces deux espaces, il n'y a donc pas de rupture entre ces deux espaces. L'espace jeunesse en bibliothèque n'est pas figé, il évolue constamment en particulier depuis ces dernières années.

### III L'évolution du concept de l'espace jeunesse

Peu à peu l'espace jeunesse devient un espace incontournable des bibliothèques, la taille de cet espace tend à augmenter. L'espace jeunesse connaît des évolutions. L'arrivée de nouveaux supports dans les médiathèques fait évoluer les pratiques des jeunes usagers. De plus une réflexion est menée sur la cohabitation des jeunes dans l'espace jeunesse. L'évolution du concept de l'espace

jeunesse n'empêche pas les professionnels de se poser une question essentielle comme assurer la transition entre la section jeunesse et la section adulte.

## A) L'arrivée de nouveaux supports induisent de nouveaux modes d'accès

De nouveaux supports apparaissent dans les bibliothèques, on commence à voir émerger un nouveau terme : médiathèque dans le vocabulaire des bibliothèques. Dans les médiathèques, l'apparition des VHS (Video Home System) a lieu à la fin des années 1970 début des années 1980, lui succède celle des DVD (Digital Versatile Disc) à la fin des années 1990. L'informatisation des bibliothèques municipales a lieu dans les années 1990, cela induit l'arrivée d'ordinateurs et plus tard d'Internet au sein de ces établissements. Dans les années 2000, c'est au tour des ressources numériques de faire leur entrée dans les médiathèques. Ces nouveaux supports dans la bibliothèque ont désormais trouvé leur place. Quels accès les jeunes usagers ont-ils à ces nouvelles technologies ?

### 1) DVD

L'arrivée des DVD en médiathèque a une incidence sur les espaces, en effet ils forment la vidéothèque. Les DVD jeunesse ne sont pas l'espace jeunesse ce qui favorise la circulation de l'usager jeune dans la médiathèque.

Les DVD sont accessibles aux usagers de la section jeunesse, cependant il y a certaines restrictions d'accès pour ces usagers. A la médiathèque Ormédo, on peut emprunter un DVD par carte enfant<sup>88</sup>. Avant la mise à jour de ce règlement en 2015, cette médiathèque autorisait uniquement trois DVD par foyer. Le changement de l'article 8 du règlement, permet à chaque enfant de choisir son DVD et permet à la famille d'avoir plus grand nombre de DVD. Avec l'ancien règlement, un couple ayant deux enfants<sup>89</sup> pouvait emprunter trois DVD mais avec le nouveau il a la possibilité d'en emprunter quatre. Ce nouveau système favorise les familles donc les enfants en élargissant leur possibilité d'emprunt désormais un adulte célibataire<sup>90</sup> ne peut plus emprunter trois DVD mais seulement deux. Le fait de modifier un règlement peut « avantagez » certains usagers (les familles) mais en « défavoriser » d'autres (un usager adulte seul) cependant un

---

<sup>88</sup> Voir partie II C

<sup>89</sup> L'exemple se base sur le fait que le couple et les deux enfants sont inscrits dans cette bibliothèque

<sup>90</sup> Un adulte célibataire représente un foyer

adulte peut emprunter deux fois plus de DVD qu'un enfant. La médiathèque fait une distinction de prêt pour ce support en fonction de l'âge.

Dans la médiathèque Orméo, les usagers jeunes ne peuvent emprunter que des DVD étiquetés ENF pour enfant ou BB pour bébé. Les bacs DVD jeunes sont à la hauteur de vision des enfants mais les bacs DVD adultes sont plus hauts afin d'empêcher ce public jeune d'y accéder. Là encore, on joue sur la visibilité des collections par rapport à l'âge de l'usager. A partir de 13-14 ans la limite d'âge n'est pas vraiment définie, ils peuvent emprunter des DVD adultes. Parfois, il existe des exceptions : certains DVD dans les bacs enfants ont une étiquette orange sur laquelle est marquée « déconseillé aux moins de 10 ans ».

A Lisa Bresner, on constate deux restrictions, l'une d'elle est similaire à la médiathèque Orméo, les enfants de moins de 13 ans ne peuvent pas emprunter de DVD adulte<sup>91</sup>. Une autre restriction est la limitation de 2 DVD fiction, cependant celle-ci vaut pour les jeunes usagers comme pour les adultes. Il ne s'agit donc pas une restriction à destination uniquement de l'usager jeune mais à l'ensemble du public abonné de la médiathèque. On peut supposer que la mise en place de cette limite a pour objectif de permettre à tous d'accéder aux DVD fiction car ceux-ci sont très demandés.

L'accès au support DVD pour les plus jeunes usagers est limité à cause de leur âge. Pour éviter qu'ils voient des scènes de violence, choquantes..., ils n'ont donc accès qu'à leur fonds. Cependant un changement s'effectue dès lors que l'enfant atteint 13-14 ans, on juge alors que l'adolescent est en mesure d'accéder à ce fonds adulte. Est-ce que comme pour les DVD, en médiathèque on constate un fonctionnement similaire pour l'accès aux ordinateurs ?

## 2) Ordinateurs

Les ordinateurs et Internet sont présents dans les médiathèques depuis la fin des années 1990 – début des années 2000. Ils servent pour trois usages: l'accès au catalogue de la médiathèque, l'accès Internet et à l'accès de logiciels (Libre Office writer ...). L'accessibilité aux ordinateurs est-elle la même pour tous ? En ce qui concerne l'accès à l'ordinateur contenant uniquement le catalogue, on pourrait dire oui. Cependant, ce n'est pas le cas. D'une part un usager trop jeune (0-6ans) ne sait pas obligatoirement se servir d'un ordinateur et d'autre part les chaises en face des ordinateurs ne sont pas adaptées à leur taille. Pour les autres ordinateurs, le problème est l'accès à

---

<sup>91</sup> Restriction similaire à la médiathèque Orméo

Internet. Les médiathèques peuvent bloquer certains sites en fonction du contenu qui pourrait choquer les jeunes usagers. L'accès Internet est donc limité. Les trois médiathèques de l'étude de cas ont fait des choix différents.

Dans la médiathèque Lisa Bresner, l'accès aux postes informatiques est disponible pour tous les usagers. Cependant l'accès à Internet est limité à deux heures par jour, on préconise 10 minutes de pause entre chaque heure, de plus « l'utilisation d'Internet est réservée, en priorité, à la recherche documentaire<sup>92</sup> ». Dans le cas de cette médiathèque, pour l'utilisation des ordinateurs on ne fait pas la distinction entre l'usager de l'espace jeunesse et l'usager de l'espace adulte. Toutefois, on privilégie l'accès à ceux qui font de la recherche documentaire par rapport à ceux qui souhaitent se distraire. Les jeunes et plus particulièrement les adolescents vont sur les ordinateurs des médiathèques pour se détendre et communiquer : faire des jeux, aller sur les réseaux sociaux... Cette priorité donnée à la recherche documentaire limite indirectement l'accès aux ordinateurs pour les jeunes qui n'utilisent pas forcément cet outil pour la recherche documentaire.

A contrario la médiathèque Gao Xingjian a mis en place, une première limite d'accès : les ordinateurs ne sont pas accessibles avant 5 ans. On peut émettre plusieurs hypothèses concernant cette restriction : on le juge trop jeune pour être devant un écran, l'enfant ne sait pas encore se servir d'un ordinateur, le mobilier informatique n'est pas adapté à son âge. Cette médiathèque fait une distinction en fonction de l'âge des usagers jeunes, de 5 à 8 ans, ils ont le droit à une demi-heure sur les ordinateurs et à partir de 9 ans une heure comme pour tous les autres usagers. Pourquoi ce choix, est-ce que les ordinateurs sont très demandés ? Limite-t-on l'accès aux plus jeunes pour que tout le monde puissent les utiliser ou alors juge-t-on que l'enfant de 5 à 8 ans ne doit pas rester trop longtemps devant l'écran et cela pour son bien-être. Quoi qu'il en soit, cette bibliothèque fait une distinction en fonction de trois tranches d'âge, les moins de 5 ans, les 5-8 ans et les 9 ans et plus. L'âge charnière change pour les ordinateurs, l'usager jeune jouit des mêmes droits que l'usager adulte à partir de 9 ans dans le cas de cette médiathèque.

A Ormédo, on fait une première distinction entre les inscrits et les non-inscrits. L'inscrit ayant un ticket permettant d'accéder à Internet durant toute l'année de son abonnement, il n'est pas nécessaire de créer un ticket chaque jour. Le non-inscrit peut demander un ticket d'accès à Internet seulement pour la journée. La deuxième distinction étant l'âge, dans l'article 15 du règlement des bibliothèques municipales d'Orvault<sup>93</sup>, il est stipulé : « *Les enfants de moins de 8 ans ne peuvent*

---

<sup>92</sup> Phrase tirée de la charte de consultation d'internet des bibliothèques municipales de Nantes. La charte est disponible sur le site : <https://bm.nantes.fr/home/pratique/reglements-et-chartes.html>

<sup>93</sup> Dont fait partie la médiathèque Ormédo

*pas utiliser les postes informatiques sans être accompagnés d'une personne majeure.* » Cet article précise que l'accès « physique » aux ordinateurs pour les enfants de moins de 8 ans relève de la responsabilité de leurs parents. Toujours dans le même article du règlement, il est indiqué que le temps d'utilisation des ordinateurs est limité à 2 heures par usager et par jour. On s'aperçoit que cette médiathèque ne fait pas de distinction de la durée d'utilisation en fonction de l'âge de l'usager jeune. Un dernier élément qui doit être soulevé ce sont les risques que peuvent engendrer un accès à Internet. La médiathèque Ormédo, le signale dans l'article 15 de son règlement : « *Le contenu diffusé sur Internet peut se révéler choquant, partial, voire illégal. La ville d'Orvault, la médiathèque et le personnel de la structure ne pourront en aucun cas être tenus pour responsables des données, des informations et contenus divers rencontrés lors de vos navigations.* » Ce paragraphe permet de protéger la municipalité et la médiathèque contre toutes protestations futures concernant l'accès à Internet. Les médiathèques Lisa Bresner et Gao Xingjian ont un article équivalent dans leur charte informatique ou charte Internet. Pour conclure, l'accès à Internet pour les jeunes dans les médiathèques relève de la responsabilité de leurs parents.

L'accès aux ordinateurs pour les jeunes de l'espace jeunesse est de manière générale plus régulé que pour d'autres supports en médiathèque. On constate un âge charnière au tour de 8-9 ans pour accéder aux ordinateurs en jouissant des mêmes droits que l'usager adulte. Il existe trois façons de limiter l'accès aux ordinateurs et à Internet aux usagers de l'espace jeunesse : par l'âge, par l'utilisation qu'on en fait et la durée de celle-ci. La jeunesse a aussi à sa disposition de nouveaux outils numériques : tablettes et liseuses.

### 3) Tablettes et liseuses

Depuis les années 2000, on voit apparaître de nouveaux supports dans les médiathèques, plus récemment on observe l'arrivée de tablettes et de liseuses dans certaines médiathèques. Cependant, il n'y a pas encore une généralisation de ce support dans ces établissements contrairement aux DVD.

Parmi les trois médiathèques, seules deux proposent des tablettes et l'une d'elles des liseuses. L'une des médiathèques proposant des tablettes a dû arrêter ce service, en raison de vols et dégradations récurrents sur ce support. L'autre médiathèque (Ormédo) possède deux tablettes une pour chaque section (adulte et jeunesse). La tablette jeunesse se situe dans l'espace jeunesse, sur celle-ci ont été téléchargées des applications destinées à ce public. On compte environ une trentaine d'applications, parmi cette sélection on trouve des jeux comme Fix Factory, Draw Animal...

Cependant des applications sont plus à destination d'un apprentissage éducatif, par exemple l'application Dinosaur HD qui est une encyclopédie sur les dinosaures, elle permet de comprendre les différentes caractéristiques (taille, poids, lieu de vie...) de ces animaux préhistoriques. L'application Corps Humain permet de comprendre le fonctionnement de celui-ci, l'application est interactive. Cette sélection montre une volonté de s'adapter à ce public en lui faisant découvrir ce nouveau support par le biais d'applications ludiques mais aussi instructives. Sur la tablette jeunesse des applications sont disponibles en langue étrangère notamment en anglais et une ou deux en espagnol. Certaines sont uniquement en anglais, dans d'autres applications on peut choisir la langue, par exemple l'application interactive Dracula existe en français et en anglais. Ces applications en langue étrangère permettent deux choses : tout d'abord que le jeune usager se familiarise avec une langue étrangère, d'autre part des enfants ayant des parents étrangers puissent utiliser la tablette dans leur langue maternelle. Ce propos est à nuancer car les applications sont le plus souvent en français ou en anglais. Cependant cette offre concernant la tablette jeunesse présente des limites. L'une d'elles étant le déchargement de la tablette : en effet celle-ci se décharge rapidement. Les enfants la demandent souvent et s'étonnent qu'elle ne fonctionne pas (à cause du problème d'alimentation). Une autre limite concerne l'accès de ce support par la jeunesse. Précédemment, on a évoqué la localisation de la tablette dans l'espace jeunesse et ses applications, dans les deux cas on constate que la tablette est à destination d'un public entre 6 et 12 ans. En effet, il n'y a pas d'applications pour les adolescents (12-17 ans) et la mise à disposition de la tablette au sein même de l'espace jeunesse ne les encourage peut-être pas à la consulter. Or une autre tablette est accessible pour les plus de 16 ans, sur laquelle on a mis *le Professeur Cyclope* qui est une revue mensuelle de BD numérique, plus précisément c'est une BD créée pour le numérique et qui est indépendante. Cette tablette n'est pas en libre accès, on peut uniquement la consulter sur place en échange d'une carte d'identité durant le temps de l'utilisation. L'offre que propose la médiathèque Orméo cible davantage les jeunes usagers et les adultes, actuellement pour le créneau des 12-16 ans il n'y a pas d'applications spécifiques pour leur âge, par conséquent les adolescents utilisent très peu les tablettes de cette médiathèque.

Orméo est la seule médiathèque de l'étude de cas à proposer des liseuses au public. Les liseuses y sont accessibles à tous, il n'y a pas de limite d'âge. Ces dernières sont empruntables et la durée d'emprunt est la même que pour les autres documents. Le contenu de ces liseuses n'est pas forcément adapté à la jeunesse, il y a peu, voire pas, d'illustrations. En effet, le contenu des liseuses est constitué d'œuvres tombées dans le domaine public donc pas beaucoup de livres à destination de la jeunesse, lorsqu'il y en a ce sont des classiques pour la jeunesse comme *Les Malheurs de Sophie*, *Les aventures de Tom Sawyer*... L'offre n'est pas forcément attractive pour les plus jeunes. Malgré

le fait que les jeunes soient plus entourés d'écrans (téléphone, télévision, ordinateur, tablette...), ce ne sont pas eux qui vont emprunter les liseuses mais plutôt le public adulte.

Les usagers de l'espace jeunesse ont accès à ces deux supports : la tablette et la liseuse en bibliothèque. Il y a moins de restriction d'utilisation selon l'âge de l'usager concernant la tablette et la liseuse que l'accès aux DVD et aux ordinateurs. Or, on constate qu'en bibliothèque les jeunes ne sont pas les principaux utilisateurs de ces supports.

## 4) Ressources numériques

De plus en plus, les médiathèques proposent des ressources numériques aux abonnés. L'accès à ces ressources est disponible à tous les inscrits, il n'y a pas de restriction d'âge. Ces collections numériques induisent un nouveau mode d'accès. En effet, elles sont accessibles par Internet et consultables à la médiathèque ou depuis son domicile mais il faut un identifiant et un mot de passe. Chacune de ces médiathèques propose une offre de ressources numériques variée en fonction de sa politique d'acquisition et de son budget.

La médiathèque Lisa Bresner propose une collection numérique qui permet de regarder des films ou écouter des CD en toute légalité depuis chez soi. Pour donner un aperçu de l'utilisation de cette collection : « *Chaque mois, en moyenne, 3 200 morceaux sont écoutés, et 300 films visualisés<sup>94</sup>.* » Ces chiffres représentent l'utilisation de ces ressources par tous les abonnés mais il n'y a pas d'étude spécifique concernant la jeunesse. Or il existe une sélection pour la jeunesse parmi les films proposés. La médiathèque Ormédo propose elle aussi des ressources numériques, elles sont au nombre de trois. L'une étant musicale c'est La cité de la musique de Paris qui permet d'accéder à des partitions et des concerts. Les deux autres proposent de l'autoformation : Vodéclic autoformation informatique et Toutapprendre autoformation en langues, vie professionnelle, code de la route... Malgré ces offres, là encore ce ne sont pas les jeunes qui sont les principaux utilisateurs de ces ressources. Parfois cela est dû à manque d'information ou de visibilité physique de cette collection. En effet, les jeunes ne se représentent pas la médiathèque comme étant un établissement offrant des ressources numériques, leur représentation de la médiathèque est un lieu proposant des livres, des DVD, des CD, un accès aux ordinateurs...

---

<sup>94</sup> <http://www.ouest-france.fr/il-y-un-souvrail-la-mediatheque-lisa-bresner-2933570> (lien consulté le 4 avril 2015).

La seule limite d'accès aux ressources numériques est que l'usager doit être inscrit dans la médiathèque. Cette limite est valable pour l'ensemble du public, on ne fait pas de distinction d'âge. Actuellement, les usagers de l'espace jeunesse ont accès à ces ressources numériques mais ce n'est pas pour autant qu'ils vont l'utiliser.

## 5) Jeux-vidéo

Etant donné que seule la médiathèque Gao Xingjian est dotée d'une collection de jeux-vidéo dans le département de Loire-Atlantique, il est difficile d'appréhender la question de l'accessibilité à ce support sans moyen de comparaison. C'est pourquoi, j'ai choisi de la comparer avec une autre médiathèque qui possède une collection de jeux-vidéo la médiathèque Nelson Mandela à Angers.

La médiathèque Gao Xingjian propose des jeux-vidéo, ces derniers sont classés par type de console Xbox, Wii, PS3 alors qu'à la médiathèque Nelson Mandela ils sont regroupés par délimitation d'âge selon la classification PEGI. Dans les deux médiathèques, les abonnés ont le droit d'emprunter un jeu-vidéo par carte de lecteur. L'usager du secteur jeunesse ne peut pas emprunter des jeux-vidéo pour les adultes et l'emprunt de jeu-vidéo dépend de la classification PEGI. Par exemple un enfant de 8 ans ne peut pas emprunter un jeu-vidéo PEGI 12 car il est destiné aux 12 ans et +. Les médiathèques prennent en compte cette classification et l'appliquent.

Pour les jeux-vidéo, on observe qu'une distinction se fait entre le secteur jeunesse et le secteur adulte, c'est en fonction de l'âge de l'usager que celui-ci peut ou non emprunter ce support, de plus l'emprunt limité à un jeu-vidéo par carte concerne tous les abonnés.

Globalement, les usagers du secteur jeunesse ont accès aux nouveaux supports : DVD, ordinateurs, tablettes, liseuses, ressources numériques et jeux-vidéo. Cependant l'accès à ces nouveaux supports est limité en fonction de l'âge de l'usager jeune. Pour l'accès aux ordinateurs, on s'aperçoit qu'il existe un âge charnière (8-9ans) au-delà duquel l'usager de l'espace jeunesse bénéficie des mêmes droits que l'usager adulte. Pour les autres supports, il faut attendre l'âge charnière d'emprunt qui tourne entre 13 et 14 ans pour pourvoir emprunter des documents adultes. Cependant pour les jeux-vidéo, seuls les adultes peuvent emprunter les jeux-vidéo interdits aux moins de 18 ans. Lorsqu'on parle des nouveaux supports en médiathèque et de l'espace jeunesse, la notion d'âge revient sans cesse. En effet, la jeunesse comprend les différents âges de l'enfance mais comment les définir ?

## B) Un ou des espace(s) jeunesse : les âges de l'enfance

Depuis les années 1920 on assiste à la création d'espace pour enfants dans les bibliothèques. Peu à peu ce modèle se répand plus largement dans les années 1970 et 1980. L'espace jeunesse est donc un espace qui se distingue de l'espace adulte. En effet, les différentes tranches âges de l'enfance cohabitent dans l'espace jeunesse. Cependant cette cohabitation ne se fait pas sans difficulté. Les professionnels commencent à s'interroger sur ce phénomène. Des réflexions tournent autour de la création d'un espace spécifique pour les adolescents dans les médiathèques. Cette question est toujours d'actualité aujourd'hui.

Le public jeunesse est difficile à définir, il s'est élargi avec l'abaissement de l'âge par l'inscription. Désormais on peut inscrire un nouveau-né dans les médiathèques. La jeunesse ce sont les différents âges de l'enfance cependant les frontières concernant les âges de l'enfance ont tendance à se déplacer. Avant on considérait que l'adolescence commençait vers 14 ans, aujourd'hui elle commence à 12 ans, on parle même de préadolescents pour les 10-11 ans. Une autre question se pose : les tout-petits seraient les 0-6 ans, alors comment appelle-t-on la classe des 7-9 ans ? Définir les âges de l'enfance n'est pas aisné car les limites ne sont pas clairement établies. On l'observe en bibliothèque au niveau de l'âge charnière d'emprunt entre le secteur adulte et le secteur jeunesse qui varie en fonction des établissements, de plus ces dernières années on assiste à un abaissement de l'âge pour emprunter des documents adultes. Le public jeunesse est l'ensemble de ces différentes classes d'âges mais comment créer un espace jeunesse cohérent au sein des bibliothèques ? Comment peut-on assurer la cohabitation dans cet espace jeunesse ?

Pour mieux comprendre l'espace jeunesse, il faut le localiser au sein de la bibliothèque. En effet, l'espace jeunesse n'est pas à l'entrée des médiathèques. Il se situe à côté des toilettes ce qui évite aux enfants de sortir de l'espace jeunesse, dans un coin ou au fond de la bibliothèque. Dans les trois médiathèques de mon étude de cas, l'espace jeunesse n'est pas situé au même endroit. A Lisa Bresner, la petite enfance est dans un coin de la médiathèque alors que le reste de la jeunesse est au fond de la médiathèque. A la médiathèque Gao Xingjian, l'espace des tout-petits est au centre de la médiathèque à côté des romans jeunesse, cette logique spatiale permet de repérer cet espace de n'importe quel endroit de la bibliothèque, il est mis en valeur. A la médiathèque Orméo l'espace jeunesse et la niche pour les adolescents se situent au fond de la bibliothèque et sont diamétralement opposés. Le fait de mettre l'espace jeunesse dans un coin permet de faire une séparation avec les autres espaces de la bibliothèque. Cependant la cohabitation entre les différents âges de l'enfance n'est pas aisée.

Dans les bibliothèques, l'espace jeunesse regroupe différents âges de l'enfance qui n'ont pas forcément les mêmes pratiques de lecture et les mêmes centres d'intérêt. Dès les années 1980, on souligne la nécessité de séparer les plus jeunes des plus âgés au sein de l'espace jeunesse<sup>95</sup>. En effet, les plus grands usagers de l'espace jeunesse ne souhaitent pas être avec les plus jeunes. Ces dernières années, les professionnels se sont penchés sur la question : faut-il créer un espace pour les adolescents dans les médiathèques ? Les avis sont partagés, certains estiment que si on crée un espace adolescent on les cloisonne, d'autres pensent au contraire qu'il faut leur créer un espace dans lequel les adolescents se sentent bien et dans l'objectif que ce public vienne plus fréquenter la bibliothèque. Cette question est toujours d'actualité et revient régulièrement dans la littérature professionnelle. Cependant, on pense de plus en plus que les adolescents doivent avoir un espace à eux mais qu'en est-il du point de vue des adolescents ? En fonction des âges des adolescents les réponses changent : les 11-14 ans y sont plus favorables alors que les 15-18 ans le sont moins<sup>96</sup>. Les raisons que mettent en avant les 11-14 ans c'est d'avoir un espace pour eux où l'on peut rencontrer d'autres jeunes. Pour les 15-18 ans, certains jugent que c'est une mise à l'écart des adolescents et ils préfèrent circuler librement entre l'espace jeunesse et l'espace adulte<sup>97</sup>. Dans mes lectures ou en échangeant avec des professionnels, je m'aperçois que l'espace adolescent est jugé comme nécessaire dans les médiathèques. Les bibliothèques font elles le choix d'avoir plusieurs espaces pour la jeunesse ? Doit-on toujours parler d'espace jeunesse ou doit-on plutôt employer les termes des espaces jeunesse en bibliothèques ?

Aujourd'hui, les bibliothèques municipales optent le plus souvent pour des espaces jeunesse. Dans les trois médiathèques de mon étude de cas, les médiathèques ont au minimum deux espaces pour la jeunesse. A la médiathèque Gao Xingjian, l'espace pour les tout-petits est dans une micro architecture « le Cube », les romans jeunes et adolescents sont à côté de cette structure. La médiathèque Orméo lors de son ouverture en 2013 a un espace jeunesse mais en janvier 2015 les romans adolescents sortent de l'espace jeunesse et un petit espace pour les adolescents est aménagé. La médiathèque Lisa Bresner a trois espaces pour la jeunesse, un espace petite enfance (0-6ans), un espace jeune (7-11 ans) et un espace adolescent (12-17ans). Cette bibliothèque a une volonté de développer ce fonds adolescent. Lors du projet de construction de la médiathèque on retrouve cette

---

<sup>95</sup> WEIS, Hélène, *Les bibliothèques pour enfants*, op. cit. p 54

<sup>96</sup>REPAIRE, Virginie, « Un espace « ados » pour qui ? pourquoi ? » : diaporama disponible sur le site internet suivant : [http://biblio.gironde.fr/index.php?option=com\\_content&view=article&id=2275:les-espaces-qadosq&catid=48:amenagement-et-espace&Itemid=114](http://biblio.gironde.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=2275:les-espaces-qadosq&catid=48:amenagement-et-espace&Itemid=114) (consulté le 9 avril 2015)

<sup>97</sup> Ibid.

volonté d'agir en faveur des adolescents : «*Une attention particulière sera portée au public adolescent qui fréquente peu les bibliothèques et constitue aussi un enjeu culturel et social*<sup>98</sup> ». En étudiant ces trois médiathèques, on s'aperçoit qu'il y a des espaces pour la jeunesse et non plus un seul comme au début de la création d'un espace pour enfants. De plus, ces différents espaces jeunesse ne sont pas cloisonnés par des murs avec le reste de la médiathèque, par exemple à Lisa Bresner l'espace jeune et l'espace adolescent sont séparés par le mobilier dans lequel sont rangées les revues. Cependant pour développer différents espaces pour la jeunesse, il faut que les médiathèques aient assez d'espace public. Pour la médiathèque Ormédo, la surface réservée au public est de 650 m<sup>2</sup> mais l'espace jeunesse avec le petit espace adolescent représentent environ 110m<sup>2</sup>. N'ayant pas eu de réponse à mon questionnaire de la part des deux autres médiathèques, je n'ai pas la possibilité de comparer la surface que représente les espaces jeunesse par rapport au reste de la médiathèque. Ces espaces dédiés à la jeunesse sont soit proches, dans le cas de Gao Xingjian, soit ils sont dispersés, comme à Ormédo, au sein de la médiathèque. La médiathèque Lisa Bresner propose une autre conception celle d'avoir un espace dédié aux petits enfants dans un coin et à un autre endroit de faire un espace jeune et un espace adolescent qui sont côté à côté.

Les bibliothèques prennent en compte que la cohabitation entre les âges n'est pas aisée. Aujourd'hui, on s'aperçoit qu'il est nécessaire de créer des espaces jeunesse mais encore faut-il avoir un espace public suffisamment conséquent. Les nouveaux espaces jeunesse ne sont pas uniquement la création d'espace adolescent mais c'est aussi la création d'espace pour les jeunes. Ces jeunes qui se situent entre les tout-petits et les adolescents. Dans les revues professionnelles des années 1990, on parle de décloisonnement en médiathèque entre la section des jeunes et la section des adultes<sup>99</sup>. Aujourd'hui, il existe la notion de plusieurs espaces pour la jeunesse au sein de ces établissements. Cependant la réflexion au tour de la transition entre l'espace jeunesse et l'espace adulte demeure.

---

<sup>98</sup> Dossier de presse sur la médiathèque Lisa Bresner du 30 mars 2012, disponible sur le site internet : [http://loire-atlantique.foxoo.com/\\_internautes/0000006120/photos/mediatheque%20lisa%20bresner%20020412.pdf](http://loire-atlantique.foxoo.com/_internautes/0000006120/photos/mediatheque%20lisa%20bresner%20020412.pdf)

<sup>99</sup> JACOBSEN, Hélène, « Section des jeunes et section des adultes faut-il décloisonner ? », Bulletin des bibliothèques de France no3, Paris, mai 1999, p. 76-79.

## C) Comment assurer une transition entre l'espace jeunesse et l'espace adulte ?

Aujourd'hui, les espaces ou sections jeunesse font partie intégrante des bibliothèques municipales françaises. L'espace jeunesse se différencie par certains aspects de l'espace adulte. L'usager jeune ayant grandi il passe à l'espace adulte. Cependant on constate une baisse de la fréquentation des bibliothèques à partir de l'adolescence jusqu'à l'entrée dans le monde du travail. Les professionnels s'interrogent : comment peut-on pallier ce phénomène ? Pour cela il faut assurer un passage entre l'espace jeunesse et l'espace adulte. Quelles sont les idées développées par les bibliothèques et les professionnels pour assurer une transition entre ces deux espaces ?

Pour assurer une transition entre ces deux espaces, l'une des solutions envisagée est l'âge charnière d'emprunt. Dans les bibliothèques, l'usager jeune va pouvoir emprunter des documents adultes à partir d'un certain âge, en moyenne autour de 13-14 ans. Cependant il existe des exceptions, notamment au niveau des DVD et des jeux-vidéo interdits aux moins de 16 ans et 18 ans qui ne sont pas empruntables, tant que le jeune usager n'a pas atteint sa majorité. Cet âge charnière d'emprunt permet de faire la transition entre l'espace jeunesse et l'espace adulte. Certaines bibliothèques proposent plusieurs paliers au niveau de l'emprunt pour l'usager jeune. Sur son site le réseau des bibliothèques municipales d'Angers indique trois tranches d'âge d'emprunt pour les jeunes : de 0 à 12 ans, de 12 à 14 ans et à partir de 14 ans. Au niveau de l'emprunt pour ces tranches d'âge, on observe que la possibilité d'emprunter varie en fonction de l'âge et de la nature du document. Ainsi les 0-12 ne peuvent emprunter que des documents jeunesse. Les 12-14 ans peuvent commencer à emprunter des documents adultes : des livres et des magazines adultes en raison de 2 par carte et sont aussi autorisés à emprunter plus de DVD (4 alors que les 0 à 12 ans ne peuvent en emprunter que 2). A partir de 14 ans, l'usager jeune bénéficie des mêmes conditions d'emprunt que les adultes. Ces bibliothèques assurent une transition progressive de l'espace jeunesse à l'espace adulte, en créant des paliers d'emprunt des documents. Aucune des trois médiathèques de mon étude de cas ne propose une transition progressive concernant l'emprunt des jeunes usagers vers l'espace adulte. Un autre moyen d'assurer la continuité entre l'espace jeunesse et l'espace adulte c'est d'avoir la même logique de classement dans ces deux espaces de la médiathèque. Ainsi l'usage jeune peut facilement trouver ses lectures quand il atteint l'âge d'emprunter des documents adultes car il s'est familiarisé avec le classement.

Une autre solution envisagée est un espace de transition, naturellement on pense à l'espace adolescent mais pas seulement, il faut aussi réfléchir à un accès différent sur le site internet de la

bibliothèque pour les jeunes, c'est ce que suggère le sociologue Claude Poissenot<sup>100</sup>. La bibliothèque de Brossard Georgette-Lepage, dans la région de Québec, a créé un espace spécifique pour les adolescents mais aussi un accès spécifique au site internet pour ce public. Cet espace adolescent dans cette bibliothèque canadienne est appelé Soda, différents espaces sont aménagés au sein de cet espace adolescent : le coin bistrot dans lequel il y a les BD et les mangas et le coin d'aide aux devoirs... Le site internet de l'espace Soda a un interface facile d'utilisation pour les jeunes, de plus ce site met à leur disposition le catalogue de la médiathèque, les informe du calendrier des animations, présente de nouveaux jeux de société et jeux-vidéo et partage des coups de cœur sur leur lecture. Le site Soda sert de transition entre l'espace adolescent et l'espace adulte de cette médiathèque canadienne, il y existe un onglet bibliothèque qui permet de basculer vers le site générale de la bibliothèque Brossard Georgette-Lepage. Le fait d'avoir un accès spécifique pour ce public permet de l'encourager à consulter le site de la médiathèque. En France, à Rennes, la bibliothèque des Champs-Libres a un espace adolescent appelé « MeZZanine<sup>101</sup> » pour les 11-14 ans. La « MeZZanine » se situe entre le rez-de-chaussée dédié aux enfants et les autres étages destinés aux adultes, elle assure donc une continuité spatiale dans la bibliothèque et fait figure d'espace intermédiaire. Cet espace adolescent propose des espaces de travail et détente. Par ailleurs, la bibliothèque des Champs-Libres n'a pas créé un site internet spécifique aux adolescents contrairement à la bibliothèque canadienne Brossard Georgette-Lepage. Des médiathèques ne créent pas un espace adolescent, soit par choix, par manque de place ou de budget pour en créer un. Il faut assurer une continuité spatiale entre l'espace jeunesse et l'espace adulte, l'espace adolescent semble une réponse pour assurer la transition entre ces deux espaces.

Une autre possibilité envisagée : c'est toujours un espace de transition cependant il regroupe deux publics : adolescent et jeune adulte. Le dernier numéro de *La revue des Livres pour enfants* a pour titre « Jeunes adultes : la nouvelle frontière ?<sup>102</sup> », on peut envisager en bibliothèque que la nouvelle frontière ne soit pas uniquement les adolescents mais aussi les jeunes adultes. Les médiathèques d'Ivry sur Seine ont ainsi créé un espace adolescents et jeunes adultes<sup>103</sup>. Sur le site internet des médiathèques d'Ivry sur Seine, il y a un onglet services et publics, lorsqu'on clique sur celui-ci un menu déroulant s'affiche dans lequel sont mentionnés les différents services et publics des médiathèques. On s'aperçoit que ces médiathèques distinguent trois publics : les jeunes, les

---

<sup>100</sup> Voir Annexe 17 Interview de Claude Poissenot

<sup>101</sup> MASSE, Catherine, « La MeZZanine », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°2, Paris, 2013,p. 70-73.

<sup>102</sup> « Jeunes adultes : la nouvelle frontière », *La revue des livres pour enfants*, Paris, Avril 2015, p. 96-161.

<sup>103</sup> Source de l'information le site internet suivant : <http://mediatheque.ivry94.fr/services-et-publics/adolescents-et-jeunes-adultes/>

adolescents - les jeunes adultes et les adultes. Si l'on clique dans le menu déroulant sur l'onglet adolescents et jeunes adultes, on arrive directement sur une page sur laquelle sont annoncées les animations concernant ce public, les nouveautés... Ces médiathèques d'Ivry sur Seine n'ont pas fait un site séparé pour ce public mais une page du site internet de ces médiathèques leur est entièrement destinée. La médiathèque Joseph Schaefer, à Bitche en Moselle, propose elle aussi un lieu qui regroupe les adolescents et les jeunes adultes<sup>104</sup>, cette médiathèque n'emploie pas le terme espace pour définir ce lieu mais le terme pôle. Les autres espaces de la médiathèque s'appellent aussi pôle, on parle du pôle adulte et du pôle jeunesse. Dans ce « pôle ados et jeunes adultes », on y trouve des romans de tous les genres, des livres documentaires ainsi que des BD et mangas. Si on regarde plus attentivement les abonnements de la médiathèque Joseph Schaefer, on observe que l'abonnement « Ados Jeunes Adultes<sup>105</sup> » concerne les 13-17 ans et ceux-ci ont accès aux fonds jeunesse, ados, adultes<sup>106</sup>. Les notions d'âge des Adolescents Jeunes Adultes ne sont pas clairement définies, en effet la médiathèque Joseph Schaefer écrit sur son site les 13-17 ans or dans le dernier numéro de *La revue des livres pour enfants*<sup>107</sup> est soulevée à propos des jeunes adultes la question : de quelle classe d'âge parle-t-on ? La classe d'âge des 19-22 ans est retenue pour les désigner. Pour créer un espace intermédiaire devant faciliter la transition de l'espace jeunesse vers l'espace adulte, il faut savoir à qui est destiné cet espace transitoire donc quelle est la classe d'âge à définir.

Des solutions sont envisagées pour faciliter la transition de l'espace jeunesse vers l'espace adulte. La mise en place d'un âge charnière d'emprunt et les paliers progressifs d'emprunt pour le jeune usager lui permettent de se familiariser petit à petit aux collections adultes. La création d'un espace adolescent sert à la fois à bien définir un espace pour ce public mais aussi à assurer une transition progressive, cet espace servant d'intermédiaire. Or il n'y a pas qu'une seule conception de l'espace intermédiaire. En effet aujourd'hui, se dessine la possibilité d'assurer la transition entre l'espace jeunesse et l'espace adulte en regroupant dans un même espace les adolescents et les jeunes adultes. Cette solution peut être envisagée surtout depuis l'apparition de la littérature dite « littérature young adult<sup>108</sup> ». Ces solutions envisagées varient en fonction de l'espace dont l'on dispose : si c'est une création de bibliothèque la mise place d'un nouvel espace intermédiaire est

---

<sup>104</sup> Informations disponibles sur le site internet : [http://www.mediatheque-josephschaefer.fr/?page\\_id=375](http://www.mediatheque-josephschaefer.fr/?page_id=375)

<sup>105</sup> Expression employée sur le site : [http://www.mediatheque-josephschaefer.fr/?page\\_id=10](http://www.mediatheque-josephschaefer.fr/?page_id=10)

<sup>106</sup> Ibid.

<sup>107</sup> « Jeunes adultes : la nouvelle frontière ? », *La revue des livres pour enfants*, op. cit. p. 147-148.

<sup>108</sup> « Jeunes adultes : la nouvelle frontière », *La revue des livres pour enfants*, op. cit p.19

plus facile que si l'on a déjà une architecture en place pas forcément adaptée aux nouvelles circulations en bibliothèque ; cela dépend aussi de la superficie des médiathèques. La création d'un espace intermédiaire dépend du budget mais surtout du choix ou non des bibliothèques d'en créer un.

L'espace jeunesse a évolué depuis sa création, en particulier ces dernières années. En effet, de nouvelles réflexions ont vu le jour, notamment avec l'arrivée de nouveaux supports dans les médiathèques qui ont induit de nouveaux modes d'accès à l'information plus particulièrement avec Internet. L'introduction de ces nouveaux supports engendrent de nouvelles dispositions prises envers l'usager jeunesse pour qu'il y ait accès mais aussi pour son bien-être. L'espace jeunesse évolue aussi avec la volonté de cohabitation des jeunes au sein de leur espace, or celle-ci n'est pas aisée. Les professionnels réfléchissent à la création ou non d'un espace adolescent qui peut améliorer la cohabitation dans cet espace jeunesse. En résulte parfois la création d'espace adolescent, les médiathèques ont donc un ou des espaces jeunesse, cependant la tendance est plus à des espaces jeunesse en médiathèque qu'à un seul. L'espace adolescent n'est pas vu uniquement dans le but d'assurer une meilleure cohabitation dans l'espace jeunesse mais aussi comme étant une réponse possible à la transition entre l'espace jeunesse et l'espace adulte. Récemment, la mise en place d'un espace adolescents et jeunes adultes fait son apparition dans certaines médiathèques et a pour but de faciliter le passage entre les deux sections jeunesse et adulte. L'espace intermédiaire apparaît comme une des solutions pour permettre la transition de l'espace jeunesse vers l'espace adulte. Or la création de ces espaces intermédiaires ne signifie pas obligatoirement que les jeunes vont plus fréquenter les médiathèques.

## Conclusion

Inexistant au XIXème siècle, l'espace jeunesse en bibliothèque est aujourd'hui devenu incontournable. Exclu des bibliothèques d'étude au XIXème siècle, toléré dans les bibliothèques populaires l'enfant voire le jeune est devenu un lectorat à part entière au XXème siècle.

La scolarisation progressant, le nombre d'enfant lecteur augmente, face à cette situation les bibliothèques populaires autorisent le prêt pour l'enfant à partir de 8 ans. Après la Première Guerre mondiale, naît l'idée que les enfants doivent être instruits afin d'œuvrer pour la paix. C'est dans ce contexte que des espaces pour les enfants apparaissent dans les bibliothèques françaises avec l'aide

des Américains (CARD et Book Committee on Children's Libraries). La création d'espace pour enfants se fait d'abord dans le département de l'Aisne puis on crée une bibliothèque pour la jeunesse l'Heure Joyeuse à Paris. Les années 1960 marquent un tournant avec la bibliothèque pour enfants de Clamart, créée par l'Association la Joie par les livres, elle développe ses propres formations et ses analyses sur la lecture enfantine. Cependant on s'efforce de séparer les enfants des adultes pour assurer une cohabitation meilleure dans les bibliothèques.

La création d'un espace pour les enfants, c'est aussi la prise en compte de leurs besoins : le mobilier adapté à leur taille, les collections, leurs pratiques de lecture (la salle de l'Heure du Conte tient compte d'une pratique de lecture collective). On s'efforce de développer l'autonomie du jeune lecteur. L'espace jeunesse a un intérêt pédagogique, en effet le développement de la lecture auprès de la jeunesse contribue à aider le jeune lecteur à devenir le citoyen de demain. C'est pourquoi on surveille les lectures par la législation avec la loi du 16 juillet 1949 sur les publications jeunesse et ses révisions. De plus, il y a un débat sur cette loi, certains parents s'offusquent de livres en secteur enfant qui ne tombent pas sous le coup de la loi, généralement ce sont des livres qui ont pour sujet les tabous et les problèmes de notre société actuelle. D'autres personnes pensent qu'il faut abroger la loi en raison de la démocratie car cette loi est perçue comme de la censure.

L'espace jeunesse ressemble à l'espace adulte mais une différence essentielle entre ces deux espaces : c'est la réflexion sur la notion d'âge qui est indispensable lorsque l'on aborde la question d'un espace jeunesse. Cette notion d'âge est récurrente pour définir le mobilier, les collections et le fonctionnement de cet espace.

L'espace jeunesse c'est aussi l'adaptation de celui-ci aux réalités de la société d'aujourd'hui. L'apparition et l'accès de nouveaux supports dans les médiathèques permettent à la jeunesse de se familiariser avec eux or ils ne situent pas dans l'espace jeunesse. On observe que l'éveil de l'enfant se fait de plus en plus jeune d'où un abaissement de l'âge d'inscription dans les bibliothèques et des livres adaptés à ce public. On s'aperçoit que les frontières de l'enfance se déplacent en fonction de l'évolution de la société actuelle, l'adolescence commence à 12 ans et l'âge auquel un usager jeune peut emprunter des documents adultes tend à s'abaisser. L'espace jeunesse s'organise en fonction des pratiques de lecture de la jeunesse mais le problème est la cohabitation dans cet espace en raison des différentes pratiques de lecture de la jeunesse.

Le problème de la cohabitation dans l'espace jeunesse engendre une réflexion sur cet espace en bibliothèque. On essaye de trouver des solutions, la création d'un espace adolescent apparaît comme une réponse à ce problème mais aussi la création des espaces jeunesse comme un coin pour les tout-petits. Les bibliothèques aujourd'hui ont tendance à avoir des espaces jeunesse et non plus un seul comme au début de la création d'espace pour enfants.

On a des espaces jeunesse or la question de la transition entre ceux-ci et l'espace adulte demeure toujours. Certains espaces jeunesse sont créés afin d'assurer une meilleure cohabitation mais ils sont aussi vus comme des espaces intermédiaires dans l'objectif d'aider au passage de l'espace jeunesse vers l'espace adulte. Une nouvelle frontière se dessine pour l'espace intermédiaire en bibliothèque la notion d'espace pour les jeunes adultes. Est-ce le début d'une réflexion sur la notion d'âge dans l'espace adulte en bibliothèque ?

## Bibliographie

### Ouvrages généraux :

MOREL, Eugène, *La Librairie publique*, Paris, Armand Colin, 1910.

HASSENFORDER, Jean, *Développement comparé des bibliothèques publiques en France en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis dans la seconde moitié du XIXe siècle (1850-1914)*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1966.

LYONS, Martyn, *Le Triomphe du livre : Une histoire sociologique de la lecture dans la France du XIXe siècle*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1987.

GESTIN, Daniel, *Scènes de lecture : le jeune lecteur en France dans la première moitié du XIXe siècle*, Rennes, Presses Universitaires, 1998, p.14

POULAIN, Martine dir. , *L'Histoire des bibliothèques françaises, tome 4, les bibliothèques au XX<sup>ème</sup> siècle : 1914-1990*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2009, p. 274-291, 475-482.

MOURANCHE, Marielle, « Les enfants et les bibliothèques », *L'Histoire des bibliothèques françaises, tome 3, Les bibliothèques de la Révolution et du XIX<sup>ème</sup> siècle : 1789-1914*, VARRY, Dominique dir. , Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2009, p. 693-696.

POISSENOT, Claude, *La nouvelle bibliothèque : contribution pour la bibliothèque de demain*, Territorial éditions, Voiron, Collection Dossier d'experts, 2009

Ministère de la culture et de la communication, Direction générale des médias et des industries culturelles, Service du livre et de la lecture, sous la direction : COLLIGNON, Laure et GRAVIER Colette, Préface de GEORGES, Nicolas, *Concevoir et construire bibliothèque : du projet à la réalisation*, Paris, Editions Le Moniteur, 2011

ALIX, Yves (dir), *Le métier de bibliothécaire*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2013, p. 37

### Ouvrages et revues spécialisés :

DUBOIS R., « La loi du 16 juillet 1949 », *Enfance* tome 6, 1953, p. 439

PARMEGIANI Claude-Anne dir. , *Lectures, Livres et bibliothèques pour enfants*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1993.

EZRATTY, Viviane, LÉVÈQUE, Françoise, TENIER, Françoise, éditions L'Heure Joyeuse 1924-1994 : *70 ans de jeunesse*, Paris, Direction des affaires culturelles de la Mairie de Paris, 1994.

POISSENOT, Claude, *Les adolescents et les bibliothèques*, Paris, Bibliothèque publique d'information : Centre George Pompidou, (coll. Etudes et recherche), 1997.

JACOBSEN, Hélène, « Section des jeunes et section des adultes faut-il décloisonner ? », *Bulletin des bibliothèques de France* n°3, Paris, mai 1999, p. 76-79.

POULAIN, Martine, « On tue à chaque page! », *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 4, 2000

BURGOS, Martine, HEDJERASSI, Nassira, PEREZ, Patrick, SOLDINI, Fabienne, VITALE, Philippe, *Des jeunes et des bibliothèques : trois études sur la fréquentation juvénile*, Paris, Bibliothèque publique d'information, Centre Pompidou, (coll. Etudes et recherche), 2003.

GEORGE, Marie-Noëlle, « L'adolescent, cet inconnu », *Bulletin des bibliothèques de France* n° 48, Paris, 2003, p. 61-66.

WEIS, Hélène, *Les bibliothèques pour enfants entre 1945 et 1975 : modèles et modélisation d'une culture pour l'enfance*, Paris, Éditions du cercle de la Librairie, 2005.

LAUNAY, George, « Adolescents et bibliothèque : je t'aime moi non plus », *Bulletin des bibliothèques de France* n° 1, Paris, janvier 2006.

THURNAUER, Gérard, PATTE Geneviève, BLAIN, Catherine. *Espace à lire, la bibliothèque des enfants à Clamart*, Paris, Gallimard, 2006.

JOUIN, Soizik, « Où sont les romans qui racontent des problèmes ? », *Bulletin des bibliothèques de France* n° 6, Paris, 2008, p. 76-80.

GUÉRIN, Lucie, *Section jeunesse : Espace ouvert ? Espace fermé ?* Mémoire IUT, Université de Bordeaux 3, juin 2009

EZRATTY, Viviane, VALLOTTEAU, Hélène, « La création de l'Heure Joyeuse et la généralisation d'une belle utopie », *Bulletin des bibliothèques de France* n°1, 2012, p. 45-49

ÉBOLI, Gilles, « Politiques publiques pour la jeunesse », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 2, Paris, mars 2013, p. 11-15.

KANMACHER, Violaine, « Enfants et jeunes en bibliothèques », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°2, Paris, 2013 .

MASSE, Catherine, « La MeZZanine », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°2, Paris, 2013,p. 70-73.

WATY, Bérénice, « Des tout-petits usagers de la section jeunesse », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°2, Paris, 2013, p. 20-23.

« Aire-sur-l'Adour, grand prix Livres Hebdo des Bibliothèques 2014 », *Livres Hebdo* n° 1021, 5 décembre 2014, p. 22-23.

LEUBA, Tiphaine, *La place du roman dans les bibliothèques populaires angevines au XIXe siècle*, mémoire de Master 1 Bibliothèque, université d'Angers, juin 2014.

« Jeunes adultes : la nouvelle frontière », *La revue des livres pour enfants*, Paris, Avril 2015, p. 96-161.

## Sitographie

- [http://fr.slideshare.net/Bibliolab/un-espace-ado-pour-qui-pourquoi?next\\_slideshow=1](http://fr.slideshare.net/Bibliolab/un-espace-ado-pour-qui-pourquoi?next_slideshow=1) Diaporama sur la question de la création d'espace adolescent en bibliothèque et la perception des adolescents à ce propos. Consulté le 19 décembre 2014.
- <http://www.bibliotheques-orvault.fr/ormedo/> site de la médiathèque Ormèdo (consulté en 2014-2015)
- <https://bm.nantes.fr/home/pratique/adresses-et-horaires-1/mediatheque-lisa-bresner.html> site de la médiathèque Lisa Bresner (consulté en 2014-2015)
- <http://www.la-bibliotheque.com/> site internet du réseau des médiathèques de Saint Herblain auquel appartient la médiathèque Gao Xingjian ( consulté en 2014-2015)
- <http://www.espace-idm.com/IDM-mediatheque-produits.php> Site internet de l'entreprise IDM, page dédiée à la collection médiathèques. (consulté le 14 mars 2015)
- <http://idm-mediatheque.fr/projet/> Une page du site internet d'IDM qui montre en image tout les projets réalisé par cette entreprise dans des médiathèques. (consulté le 14 mars 2015)
- <http://idm-mediatheque.fr/category/mobilier-jeunesse/> Page dédiée au mobilier jeunesse dans les médiathèque. (consulté le 14 mars 2015)
- <http://www.ouest-france.fr/il-y-un-souvrail-la-mediatheque-lisa-bresner-2933570> (consulté le 4 avril 2015).
- <http://biblio.gironde.fr/index.php> EPAIRE, Virginie, « Un espace « ados » pour qui ? pourquoi ? (consulté le 9 avril 2015)
- <http://www.sne.fr/ledition-jeunesse-en-france/> : Site du Syndicat National de l'Édition (consulté le 4 mai 2015)
- <http://www.legifrance.gouv.fr/> : site de legifrance on peut consulter les articles de la loi du 16 juillet 1949 sur les publications jeunesse (consulté le 4 mai 2015)
- <http://mondedulivre.hypotheses.org/2097> LOLLIOZ, Marie-Charlotte, « Littérature jeunesse et censure », 30 mai 2014, article lu sur ce site (consulté le 4 mai 2015)
- <https://bm.nantes.fr/home/pratique/reglements-et-chartes.html> consultation de la charte informatique (consulté le 4 mai 2015).
- <http://mediatheque.ivry94.fr/services-et-publics/adolescents-et-jeunes-adultes/> site présentant un espace adolescents et jeunes adultes. (consulté le 4 mai 2015)

## Sources

- Les Français et la lecture, étude de mars 2015, effectuée par IPSOS à la demande CNL  
Interview du sociologue Claude Poissenot par mail (19 mars 2015)

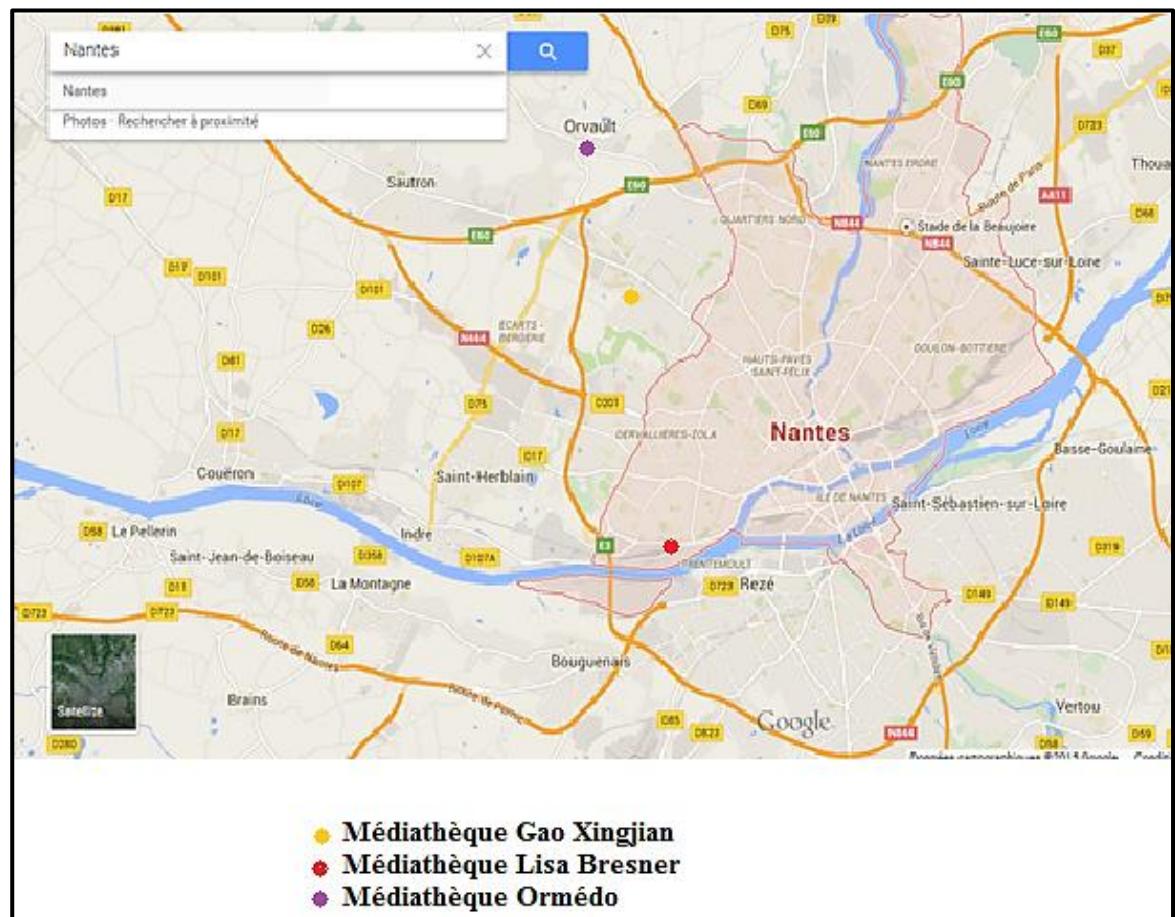
## Tables des illustrations

Tableau 1 : La couleur des étiquettes au sein des trois médiathèques selon les publics et les livres	40
Tableau 2 : Sur le classement thématique en bibliothèque basé sur le tableau dans l'article de Soizik Jouin .....	42
Tableau 3 : Tableau reprenant des termes choisis par les bibliothécaires à la médiathèque Lisa Bresnet et qui sont associés aux indices de Dewey. ....	43

## Tables des annexes

<b>Annexe 1 Localisation des trois médiathèques de l'étude de cas .....</b>	<b>65</b>
<b>Annexe 2 Mobilier jeunesse à la médiathèque Orméo .....</b>	<b>65</b>
<b>Annexe 3 Site du fabricant IDM, la page est destinée au mobilier jeunesse. ....</b>	<b>66</b>
<b>Annexe 4 Le « Cube » à la médiathèque Gao Xingjian .....</b>	<b>66</b>
<b>Annexe 5 Questionnaire pour les médiathèques de l'étude de cas .....</b>	<b>67</b>
<b>Annexe 6 Interview 1 à la bibliothèque d'Orméo le 23 avril 2015 .....</b>	<b>68</b>
<b>Annexe 7 Interview 2 à Orméo .....</b>	<b>70</b>
<b>Annexe 8 Interview 3 à Orméo .....</b>	<b>72</b>
<b>Annexe 9 Interview 4 à Orméo .....</b>	<b>74</b>
<b>Annexe 10 Interview 5 à Orméo .....</b>	<b>75</b>
<b>Annexe 11 Catalogue de la médiathèque Orméo .....</b>	<b>76</b>
<b>Annexe 12 Catalogue de la médiathèque Lisa Bresner .....</b>	<b>76</b>
<b>Annexe 13 Catalogue de la médiathèque Gao Xingjian .....</b>	<b>77</b>
<b>Annexe 14 Fiche d'inscription pour la médiathèque Lisa Bresner .....</b>	<b>78</b>
<b>Annexe 15 Fiche inscription pour la médiathèque Gao Xingjian.....</b>	<b>79</b>
<b>Annexe 16 Bulletin de Pré-Inscription pour la médiathèque Orméo .....</b>	<b>80</b>
<b>Annexe 17 Signalétique à Orméo pour le classement par centres d'intérêt.....</b>	<b>81</b>
<b>Annexe 18 Interview du sociologue Claude Poissenot (par mail) .....</b>	<b>82</b>

## Annexe 1 Localisation des trois médiathèques de l'étude de cas



## Annexe 2 Mobilier jeunesse à la médiathèque Orméo



**Annexe 3 Site du fabricant IDM, la page est destinée au mobilier jeunesse. Source : <http://idm-mediatheque.fr/category/mobilier-jeunesse/>**

**Annexe 4 Le « Cube » à la médiathèque Gao Xingjian photo disponible sur le site du Fabricant IDM**

**Annexe 5 Questionnaire pour les médiathèques de l'étude de cas**  
**Interview terrain sur l'espace jeunesse en bibliothèque**

- 1) Depuis combien de temps exercez-vous le métier de bibliothécaire ? Travaillez-vous en secteur jeunesse ? Si oui depuis combien de temps ? Auparavant avez-vous exercé dans d'autres services ?
- 2) Avez-vous toujours exercé ce métier ? Quel(s) attrait(s) du métier vous ont attiré ?
- 3) Depuis combien d'années travaillez-vous dans cette bibliothèque ?
- 4) Quelle est la surface de cet espace jeunesse ?
- 5) Avez-vous des statistiques sur les collections ? Si oui lesquelles ?
- 6) Quel est la part du budget annuel consacré à l'espace jeunesse ?
- 7) Au sein de l'espace jeunesse, une partie de la collection est classée par thème, pourquoi ce choix ? (question uniquement pour la bibliothèque Ormédo) (demande des usagers ou initiative des bibliothécaires ?)
- 8) Y a-t-il des animations dans l'espace jeunesse ? Si oui, lesquelles ? Et pour quelles tranches d'âges ?
- 9) Quel est la proportion des animations jeunesse par rapport à l'ensemble des animations mises en place ?
- 10) Existe-t-il des animations mixant le public jeunes et adultes ? Si oui, y a-t-il des animations spécifiques et quelle est leur proportion par rapport à l'ensemble des animations ?
- 11) Le logiciel que vous utilisez en bibliothèque tient-il compte des tranches d'âges au niveau des statistiques ? Si oui, lesquelles ? (niveau de détail par rapport au DLL qui ne fait des statistiques pour les moins et plus de 15 ans )

Questions 10 et 12 uniquement destinées à la bibliothèque Ormédo.

- 12) Les documentaires à Ormédo n'étaient pas souvent empruntés contrairement aux romans adolescents. Les documentaires ont été déplacés et se trouvent aujourd'hui dans la section jeunesse. Avez-vous des statistiques permettant d'observer le résultat de ce changement (augmentation du taux d'emprunt des documentaires) ?
- 13) Avez-vous administré un questionnaire auprès des usagers afin de connaître leur satisfaction ?
- 14) Pour l'espace jeunesse avez-vous prévu une évolution/ ou des évolutions à court ou moyen terme ? Si oui lesquelles ?
- 15) Que pensez-vous de l'espace jeunesse de cette bibliothèque ? Citez les points positifs et négatifs ?
- 16) Avez-vous d'autres commentaires au sujet de l'espace jeunesse ?

#### **Annexe 6 Interview 1 à la bibliothèque d'Ormédo le 23 avril 2015**

##### **Directrice adjointe**

- 1) Depuis combien de temps exercez-vous le métier de bibliothécaire ? Travaillez-vous en secteur jeunesse ? Si oui depuis combien de temps ? Auparavant avez-vous exercé dans d'autres services ?**

Je travaille depuis 16 ans, a beaucoup travaillé dans le secteur jeunesse, au niveau des tous petits, comme des adolescents. J'ai travaillé dans une bibliothèque en Mayenne. A Orvault, j'ai d'abord été recruté dans le secteur jeunesse de 1992 à 1996. Cependant j'ai participé longtemps à des animations dans le secteur jeunesse. Aujourd'hui je m'occupe plus du secteur adulte.

- 2) Avez-vous toujours exercé ce métier ? Quel(s) attrait(s) du métier vous ont attiré ?**

J'ai toujours exercé ce métier. J'ai fait une filière de Lettre. Au début, je voulais être libraire. L'un des吸引 du métier c'est de créer du lien autour du livre. Je fais du soutien scolaire voir la bibliothèque comme une référence pour les devoirs.

- 3) Depuis combien d'années travaillez-vous dans cette bibliothèque ?**

Je suis depuis 1992 dans le réseau des bibliothèques d'Orvault.

- 4) Quelle est la surface de cet espace jeunesse ?**

La surface publique de cette médiathèque est de 650 m<sup>2</sup>. L'espace jeunesse fait environ 70 m<sup>2</sup>.

- 5) Avez-vous des statistiques sur les collections ? Si oui lesquelles ?**

Oui.

**6) Quel est la part du budget annuel consacré à l'espace jeunesse ?**

Il faut voir cela avec Françoise (la comptable<sup>109</sup>).

**7) Au sein de l'espace jeunesse, une partie de la collection est classée par thème, pourquoi ce choix ? (demande des usagers ou initiative des bibliothécaires ?)**

L'origine de classement est due à une bibliothécaire et des demandes des enfants. Il semble que cela fonctionne. Le classement thématique facilite le rangement mais pas la recherche.

**8) Y a-t-il des animations dans l'espace jeunesse ? Si oui, lesquelles ? Et pour quelles tranches d'âges ?**

Oui, il y a des animations dans l'espace jeunesse comme l'accueil de classe, l'heure du conte. Des animations se déroulent aussi dans l'Agora.

**9) Quel est la proportion des animations jeunesse par rapport à l'ensemble des animations mises en place ?**

Depuis que la nouvelle médiathèque a été créée les animations sont plus équilibrer au niveau des différents publics. Pour ce qui est de la proportion, il faut voir la plaquette des animations.

**10) Existe-t-il des animations mixant le public jeunes et adultes ? Si oui, y a-t-il des animations spécifiques et quelle est leur proportion par rapport à l'ensemble des animations ?**

Oui. Avant l'inauguration de cet établissement les animations jeunesse représentaient 70 % des animations.

**11) Le logiciel que vous utilisez en bibliothèque tient-il compte des tranches d'âges au niveau des statistiques ? Si oui, lesquelles ? (niveau de détail par rapport au DLL qui ne fait des statistiques pour les moins et plus de 15 ans )**

Oui, c'est possible de faire des statistiques par âges mais cela n'est encore fait car le logiciel vient tout juste d'être installé (mars 2015). De plus, il est possible avec ce logiciel de faire des tranches d'âges par exemple pour les dvd moins de 12 ans, moins de 14 ans et moins 16 ans.

**12) Les documentaires à Ormèdo n'étaient pas souvent empruntés contrairement aux romans adolescents. Les documentaires ont été déplacés et se trouvent aujourd'hui dans la section jeunesse. Avez-vous des statistiques permettant d'observer le résultat de ce changement (augmentation du taux d'emprunt des documentaires) ?**

Il est encore trop tôt pour faire des statistiques. Cependant on observe lors du rangement de ces ouvrages que l'emprunt des documentaires animaliers fonctionne mieux

**13) Avez-vous administré un questionnaire auprès des usagers afin de connaître leur satisfaction ?**

Non

---

<sup>109</sup> La comptable m'a donné uniquement le chiffre du budget jeunesse : 23 960.84 € pour l'année 2014. Je n'ai eu le chiffre budget adulte donc aucune comparaison n'a pu être faite pour voir la part que présente l'espace jeunesse. De plus ce chiffre est pour l'ensemble du réseau auquel appartient la médiathèque.

**14) Pour l'espace jeunesse avez-vous prévu une évolution/ ou des évolutions à court ou moyen terme ? Si oui lesquelles ?**

Je ne sais pas. Il faut éviter trop de changement d'un coup.

**15) Que pensez-vous de l'espace jeunesse de cette bibliothèque ? Citez les points positifs et négatifs.**

Les points forts de l'espace jeunesse, son fonctionnement est bien et segmentation des espaces. Le point faible, la localisation de la fiction adulte entre les documentaires jeunesse et l'espace jeunesse

**16) Avez-vous d'autres commentaires au sujet de l'espace jeunesse ?**

Les Dvd jeunesse sont mis en bas des bacs et ils ne sont pas assez mis en valeur. Le problème des DVD, il faudrait faire des tranches d'âges, faire filmographie spécial jeunesse. Face aux documentaires le public est parfois dérouté. Pour des livres distinction ado adultes par trop claires, car certains livres peuvent aller dans les deux espaces.

**Annexe 7 Interview 2 à Orméo**

**Membre du personnel s'occupant des acquisitions documentaires et des romans adolescents**

**1) Depuis combien de temps exercez-vous le métier de bibliothécaire ? Travaillez-vous en secteur jeunesse ? Si oui depuis combien de temps ? Auparavant avez-vous exercé dans d'autres services ?**

Je suis bibliothécaire depuis 25 ans. J'ai fait 3 ans à Châteaubriant dont deux en secteurs jeunesse et 3 ans Ancenis dont deux en secteurs jeunesse. A chaque fois j'étais responsable du secteur jeunesse. A Orvault, je travaille dans le secteur jeunesse. J'ai fait un peu de secteur adulte mais très peu.

**2) Avez-vous toujours exercé ce métier ? Quel(s) attrait(s) du métier vous ont attiré ?**

Oui, j'ai toujours fait ce métier. J'ai voulu d'abord être libraire. Les吸引 du métier qui ont attiré c'est le culturel mais aussi par mon éducation ma mère étant bibliothécaire.

**3) Depuis combien d'années travaillez-vous dans cette bibliothèque ?**

Je travaille depuis 18 ans à la bibliothèque d'Orvault.

**4) Quelle est la surface de cet espace jeunesse ?**

100 m<sup>2</sup>

**5) Avez-vous des statistiques sur les collections ? Si oui lesquelles ?**

Oui.

**6) Quel est la part du budget annuel consacré à l'espace jeunesse ?**

Aucune idée, il y a des réajustements de budget.

**7) Au sein de l'espace jeunesse, une partie de la collection est classée par thème, pourquoi ce choix ? (Demande des usagers ou initiative des bibliothécaires ?)**

C'est l'initiative de Baladine mais cela peut-être aussi une demande des usagers. Cela permet une réponse plus facile et rassurante pour les bibliothécaires connaissant moins le secteur jeunesse, cependant il y a un problème lors de la recherche de réservations. L'arrivée d'une nouvelle équipe donne de nouvelles idées.

**8) Y a-t-il des animations dans l'espace jeunesse ? Si oui, lesquelles ? Et pour quelles tranches d'âges ?**

Oui, l'accueil de classe du primaire au début collège, les histoires. Il y a aussi des animations dans l'Agora.

**9) Quel est la proportion des animations jeunesse par rapport à l'ensemble des animations mises en place ?**

Les animations sont plus équilibrés avec une nouvelle médiathèque avant les animations étaient entièrement jeunes

**10) Existe-t-il des animations mixant le public jeunes et adultes ? Si oui, y a-t-il des animations spécifiques et quelle est leur proportion par rapport à l'ensemble des animations ?**

Oui, il y a des animations mixant les deux publics, plutôt les loisirs créatifs.

**11) Le logiciel que vous utilisez en bibliothèque tient-il compte des tranches d'âges au niveau des statistiques ? Si oui, lesquelles ? (niveau de détail par rapport au DLL qui ne fait des statistiques pour les moins et plus de 15 ans)**

Je ne sais pas. Pour le catalogage, il est possible de mettre un âge minimum, je pense notamment à en mettre pour des romans adolescents très noirs.

**12) Les documentaires à Ormèdo n'étaient pas souvent empruntés contrairement aux romans adolescents. Les documentaires ont été déplacés et se trouvent aujourd'hui dans la section jeunesse. Avez-vous des statistiques permettant d'observer le résultat de ce changement (augmentation du taux d'emprunt des documentaires) ?**

C'est possible.

**13) Avez-vous administré un questionnaire auprès des usagers afin de connaître leur satisfaction ?**

Non.

**14) Pour l'espace jeunesse avez-vous prévu une évolution/ ou des évolutions à court ou moyen terme ? Si oui lesquelles ?**

Non, je ne sais pas.

**15) Que pensez-vous de l'espace jeunesse de cette bibliothèque ? Citez les points positifs et négatifs ?**

L'Espace jeunesse est ouvert, sécurisant pour les parents. Dans cet espace jeunesse, il manque une niche pour les adolescents

**16) Avez-vous d'autres commentaires au sujet de l'espace jeunesse ?**

J'aimerai l'idée de faire un serpent avec des bacs pour commencer par des documentaires enfants et pour aller faire les documentaires adultes. Dans la Bibadédé, mélange des documentaires entre les sections, on a arrêté car livres n'étaient jamais pris donc séparations des fonds entre les sections. Il manque une salle pour travailler à part.

**Annexe 8 Interview 3 à Ormédo**

**Membre du personnel s'occupant d'une partie des acquisitions jeunesse, des accueils de classes et de centre de loisirs.**

**1) Depuis combien de temps exercez-vous le métier de bibliothécaire ? Travaillez-vous en secteur jeunesse ? Si oui depuis combien de temps ? Auparavant avez-vous exercé dans d'autres services ?**

Je travaille depuis trois ans en tant que bibliothécaire. J'ai uniquement travaillé en secteur jeunesse.

**2) Avez-vous toujours exercé ce métier ? Quel(s) attrait(s) du métier vous ont attiré ?**

Je n'ai pas toujours exercé ce métier. Avant, j'étais au service sanitaire et social. Les attraits du métier sont l'ouverture sur le monde, l'imagination, la vie des gens dans les livres.

**3) Depuis combien d'années travaillez-vous dans cette bibliothèque ?**

Cela fait trois ans que je travaille dans cette bibliothèque.

**4) Quelle est la surface de cet espace jeunesse ?**

Je ne sais pas, peut-être 100 m<sup>2</sup>

**5) Avez-vous des statistiques sur les collections ? Si oui lesquelles ?**

Oui.

**6) Quel est la part du budget annuel consacré à l'espace jeunesse ?**

Je ne sais pas.

**7) Au sein de l'espace jeunesse, une partie de la collection est classée par thème, pourquoi ce choix ? (question uniquement pour la bibliothèque Ormédo) (demande des usagers ou initiative des bibliothécaires ?)**

Organisation choix, repère pour les bibliothécaires mais aussi pour les usagers. Difficulté autour des réservations.

**8) Y a-t-il des animations dans l'espace jeunesse ? Si oui, lesquelles ? Et pour quelles tranches d'âges ?**

Oui, il y a des animations au sein de l'espace jeunesse, l'heure du conte, accueil de classe, TAP (Temps d'activité périscolaire). Heures du conte avant quatre ans et heure du conte après quatre ans.

**9) Quel est la proportion des animations jeunesse par rapport à l'ensemble des animations mises en place ?**

Le rapport reste équilibré.

**10) Existe-t-il des animations mixant le public jeunes et adultes ? Si oui, y a-t-il des animations spécifiques et quelle est leur proportion par rapport à l'ensemble des animations ?**

Oui, il y existe des animations mixant public jeune et un public adulte notamment tout ce qui tourne autour du jeu.

**11) Le logiciel que vous utilisez en bibliothèque tient-il compte des tranches d'âges au niveau des statistiques ? Si oui, lesquelles ? (niveau de détail par rapport au DLL qui ne fait des statistiques pour les moins et plus de 15 ans)**

Non.

**12) Les documentaires à Ormèdo n'étaient pas souvent empruntés contrairement aux romans adolescents. Les documentaires ont été déplacés et se trouvent aujourd'hui dans la section jeunesse. Avez-vous des statistiques permettant d'observer le résultat de ce changement (augmentation du taux d'emprunt des documentaires) ?**

J'ai l'impression de ranger plus de documentaires

**13) Avez-vous administré un questionnaire auprès des usagers afin de connaître leur satisfaction ?**

Il n'y a pas encore d'étude sur le sujet

**14) Pour l'espace jeunesse avez-vous prévu une évolution/ ou des évolutions à court ou moyen terme ? Si oui lesquelles ?**

Oui, récupération des collections de la Bugallière courant de l'année 2015. Animation hors les murs, en été devant la bibliothèque.

**15) Que pensez-vous de l'espace jeunesse de cette bibliothèque ? Citez les points positifs et négatifs ?**

Le mobilier bien mais ce qui manque c'est de la place

**16) Avez-vous d'autres commentaires au sujet de l'espace jeunesse ?**

Pour les animations jeunesse se sera bien de coopérer avec d'autres bibliothèques.

## Annexe 9 Interview 4 à Ormédo

**Membre du personnel s'occupant des acquisitions de science-fiction et fantasy pour les adultes, des mangas, psychologie et philosophie, animations**

**1) Depuis combien de temps exercez-vous le métier de bibliothécaire ? Travaillez-vous en secteur jeunesse ? Si oui depuis combien de temps ? Auparavant avez-vous exercé dans d'autres services ?**

Je travaille depuis deux ans en tant que bibliothécaire. Je n'ai jamais travaillé en secteur jeunesse. Cependant je m'occupe des acquisitions manga jeunesse et adulte. Mes autres domaines d'acquisitions sont la cuisine, philosophie, science-fiction et fantasy (adulte)

**2) Avez-vous toujours exercé ce métier ? Quel(s) attrait(s) du métier vous ont attiré ?**

Non, avant j'étais au comité communale d'action sociale. Je suis un grand lecteur, les domaines où je suis responsable des acquisitions sont mes domaines de prédilection.

**3) Depuis combien d'années travaillez-vous dans cette bibliothèque ?**

Deux ans

**4) Quelle est la surface de cet espace jeunesse ?**

70 m<sup>2</sup>

**5) Avez-vous des statistiques sur les collections ? Si oui lesquelles ?**

Oui

**6) Quel est la part du budget annuel consacré à l'espace jeunesse ?**

Aucune idée

**7) Au sein de l'espace jeunesse, une partie de la collection est classée par thème, pourquoi ce choix ? (Demande des usagers ou initiative des bibliothécaires ?)**

Oui, il y a la petite boite des grandes questions (philo, psycho, Françoise Dolto). On a constaté beaucoup de demande des parents pour ces livres-là donc on a créé cette petite boite des grandes questions dans un bac. Ce classement permet de mieux conseiller et cela aide en particulier ceux qui travaillent pas en secteur jeunesse, c'est rassurant pour ces personnes.

**8) Y a-t-il des animations dans l'espace jeunesse ? Si oui, lesquelles ? Et pour quelles tranches d'âges ?**

Oui, l'Heure du conte, conte de rose, le club du cercle jeunesse (où il y a des adultes).

**9) Quel est la proportion des animations jeunesse par rapport à l'ensemble des animations mises en place ?**

Je ne sais pas exactement.

**10) Existe-il des animations mixant le public jeunes et adultes ? Si oui, y a-t-il des animations spécifiques et quelle est leur proportion par rapport à l'ensemble des animations ?**

Oui, les jeux de rôle à partir de 7 ans.

**11) Le logiciel que vous utilisez en bibliothèque tient-il compte des tranches d'âges au niveau des statistiques ? Si oui, lesquelles ? (niveau de détail par rapport au DLL qui ne fait des statistiques pour les moins et plus de 15 ans)**

Non

**12) Les documentaires à Ormédo n'étaient pas souvent empruntés contrairement aux romans adolescents. Les documentaires ont été déplacés et se trouvent aujourd'hui dans la section jeunesse. Avez-vous des statistiques permettant d'observer le résultat de ce changement (augmentation du taux d'emprunt des documentaires) ?**

Oui

**13) Avez-vous administré un questionnaire auprès des usagers afin de connaître leur satisfaction ?**

Non

**14) Pour l'espace jeunesse avez-vous prévu une évolution/ ou des évolutions à court ou moyen terme ? Si oui lesquelles ?**

Non

**15) Que pensez-vous de l'espace jeunesse de cette bibliothèque ? Citez les points positifs et négatifs ?**

La bibliothèque est trop petite cependant les adolescents ont récupéré un coin.

**16) Avez-vous d'autres commentaires au sujet de l'espace jeunesse ?**

De mon point de vue de parent les toilettes justes à côtés de l'espace jeunesse et mobilier adapté sont appréciables.

#### **Annexe 10 Interview 5 à Ormédo**

**Point de vue d'un stagiaire Loïc présent depuis un mois dans la bibliothèque.**

Il fait un DIUT à Nancy, directeur de mémoire de stage Claude Poissenot. Son projet lors de ce stage est de faire des vidéos sur youtube autour des critiques de livres mais avec des adolescents et pourquoi pas leur faire un blog spécialisé. Il s'inspire de la médiathèque de Montreuil.

Son point de vue sur l'espace de la médiathèque : je trouve le classement thématique plus facile pour ranger et plus facile pour conseiller. Les points positifs de cet espace jeunesse mobilier design, confortable, on peut s'étaler. Point négatif le souci c'est la taille de l'espace jeunesse est trop petit.

Selon cet étudiant un moyen d'assurer la transition entre espace jeunesse et adultes : c'est la littérature young adulte, jeunes adulte (comme Hunger games, Games of throne...)

## Annexe 11 Catalogue de la médiathèque Ormédo

The screenshot shows a web browser window displaying the Ormédo catalogue search results for the title "Hunger games". The page includes the book cover, author information (Collins, Suzanne), and publisher details (Paris : Pocket Jeunesse, 2009). A table lists two copies available at the library, both in the "Espace jeunes" section. The interface features a purple header bar with a "Panier de notices" button and a sidebar on the right.

Bib. d'origine	Support	Cote	Section	Situation	Utilisation
Ormédo	Livre	SF* COL	Espace jeunes	Sorti	Prêt normal
Petit-Chantilly	Livre	SF* COL 1	Espace jeunes	Sorti	Prêt normal

## Annexe 12 Catalogue de la médiathèque Lisa Bresner

The screenshot shows a web browser window displaying the Lisa Bresner catalogue search results for the title "Hunger games". The page lists several copies across different branches and sections, all marked as "Prêté" (Borrowed) with their due dates. The branches listed include La Halvène, Manufacture fermée pour travaux, Manufacture fermée pour travaux, Médiathèque Floresca Guépin, Médiathèque Jacques Demy, Médiathèque Jacques Demy, Médiathèque Luce Courville, and Médiathèque Lisa Bresner.

## Annexe 13 Catalogue de la médiathèque Gao Xingjian

http://www.la-bibliothèque.com/recherche/notice.php saint-herblain.fr: La Bibliothèque Catalogue | Recherche | Hu... Fichier Edition Affichage Favoris Outils ? Page Sécurité Outils AJOUTER À LA SÉLECTION EXEMPLAIRES

prendra sa place; conscience du danger. A seize ans, Katniss a déjà été confrontée plusieurs fois à la mort. Chez elle, survivre est comme une seconde nature...

Livre, public Jeunesse  
Localisation : Gao Xingjian - Sillon,  
LETTRES, cote COL \*  
Non disponible  
Livre, public Jeunesse  
Localisation : Hermeland, LETTRES, cote  
COL \*  
Disponible

Ma recherche

## Annexe 14 Fiche d'inscription pour la médiathèque Lisa Bresner



Réserve à l'Administration :

Référent : Fait

Lien de responsabilité : Fait

### Fiche d'inscription à la Bibliothèque municipale

#### Déclaration sur l'honneur de domicile :

Je, soussigné(e) :

Nom : .....

Nom de naissance (si différent) : .....

Prénom(s) : .....

Date de naissance : .....

#### - certifie sur l'honneur être domicilié(e) à l'adresse suivante :

Adresse :

.....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone fixe : ..... / Téléphone mobile : .....

Adresse de messagerie : .....

#### - m'engage à signaler à la Bibliothèque tout changement d'adresse

\*\*\*

#### En cas d'inscription de mineurs :

Agissant en qualité de :  père  mère  tuteur (cocher la case correspondante)

#### Autorise le ou les enfant(s) :

Nom	Prénom	Date de naissance
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

#### - à s'inscrire à la Bibliothèque municipale et me déclare responsable des documents qui seront empruntés avec sa (leurs) carte(s) d'adhérent ; et à utiliser les postes de consultation d'Internet.

Fait à Nantes, le

Signature :

Conformément au décret n°2000-1277 du 26 décembre 2000, portant simplification des formalités administratives, la présentation de justificatifs de domicile est supprimée.

Toute fausse déclaration constatée entraînera la suspension de l'abonnement à la Bibliothèque.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatif destiné à l'inscription à la Bibliothèque municipale. Les destinataires des données sont ce service. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à Bibliothèque municipale, 15 rue de l'Héronnière 44041 Nantes Cedex. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

## Annexe 15 Fiche inscription pour la médiathèque Gao Xingjian

LA BIBLIOTHÈQUE

saint-herblain

### FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION

L'inscription à La\_Bibliothèque est valable une année de date à date à partir de la date d'inscription. A échéance, une validation est nécessaire pour renouveler votre carte.

Réservé à La\_Bibliothèque

N° de lecteur

Date inscription

\_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Sexe :  M  F

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse (adresse du représentant légal pour les mineurs) :

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél. fixe : \_\_\_\_\_ Tél. mobile : \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

Situation professionnelle :

- |   |  |   |  |
|---|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Agriculteur, exploitant                  | <input type="checkbox"/> Cadre & prof. libérales           | <input type="checkbox"/> Ouvrier            | <input type="checkbox"/> Sans profession     |
| <input type="checkbox"/> Artisan, commerçant,<br>chef. entreprise | <input type="checkbox"/> Employé & prof.<br>intermédiaires | <input type="checkbox"/> Retraité           | <input type="checkbox"/> Scolaire / étudiant |
|   |  | <input type="checkbox"/> Demandeur d'emploi |  |

Etablissement scolaire fréquenté : \_\_\_\_\_

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

Certifie l'exactitude des informations contenues dans le présent document,

Certifie sur l'honneur être domicilié(e) à l'adresse ci-dessus (tout changement doit être communiqué),

Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter,

Accepte de recevoir par mail des alertes relatives à mon compte (réservations, documents en retard)

A Saint-Herblain, le .....

Signature

### AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné(e) Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

agissant en qualité de représentant légal de l'enfant Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Autorise l'inscription de mon enfant et me déclare responsable des documents empruntés.

Certains documents sont destinés à un public adulte. En aucun cas La Bibliothèque ne peut être tenue pour responsable du choix des documents disponibles empruntés ou consultés s'ils ne correspondent pas à l'âge du mineur.

A Saint-Herblain, le .....

Signature



## Annexe 16 Bulletin de Pré-Inscription pour la médiathèque Ormédo



### Bulletin de Pré-Inscription dans les bibliothèques municipales d'Orvault

Pour vous inscrire dans les bibliothèques d'Orvault, remplissez le formulaire ci-dessous et donnez-le à votre bibliothécaire.

M. Mme : (NOM en majuscule) Quartier

Prénom :

- 1 Bourg - Secteur rural
- 2 Bugallière - Madoire - Bois Jouan
- 3 Bois Raguenet - Conraie - Petit Moulin
- 4 Bigeottière - Cholière - Salentine
- 5 Berthelotière - Praudière - Pt du Cens
- 6 Petit Chantilly - Bignon
- 7 Ferrière - Plaisance - BSL - Val d'Or
- HCO Hors commune

Date de naissance : / /

Sexe : Masc.  Fem.

Adresse :

Code postal : Ville :

Je certifie sur l'honneur être domicilié(e) à l'adresse ci-dessus.

e-mail : @

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Catégorie socio-professionnelle (cochez la case correspondante à votre catégorie) :

- 1. Agriculteurs exploitants
- 2. Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
- 3. Cadres et professions intellectuelles supérieures
- 4. Professions Intermédiaires
- 5. Employés
- 6. Ouvriers
- 7. Retraités
- 8. Scolaires et étudiants
- 9. Inactifs

Je déclare sur l'honneur percevoir une des allocations suivantes :

- revenu de solidarité active
- allocation adulte handicapé
- allocation supplémentaire d'invalidité
- allocation solidarité spécifique
- allocation temporaire d'attente
- allocation de solidarité aux personnes âgées,
- allocation veuvage

Je souhaite inscrire les enfants suivants :

Nom	Prénom	Sexe	Date de naissance

**Pour les mineurs**

Je soussigné(e) .....  
agissant en qualité de .....  
de l'enfant, .....  
déclare autoriser son inscription.

**A l'usage des parents et responsables légaux des mineurs**

Lieu de lecture pour le plaisir ou le travail, la bibliothèque est ouverte à tous et accueille des enfants et adolescents seuls ou accompagnés. Les mineurs sont toujours sous la responsabilité légale de leurs parents : il est vivement conseillé de veiller à ce que les plus jeunes enfants soient accompagnés, car les entrées et les sorties de la bibliothèque ne sont pas surveillées.

Les bibliothécaires ne peuvent être tenus responsables du choix de documents effectué par l'enfant.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement des bibliothèques de la Ville d'Orvault dont un exemplaire m'est remis.

Date : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_

Signature :

**Annexe 17 Signalétique à Orméo pour le classement par centres d'intérêt**



## **Annexe 18 Interview du sociologue Claude Poissenot (par mail)**

### **"Comment envisagez-vous les espaces jeunesse en bibliothèque aujourd'hui ?"**

Réponse de Claude Poissenot :

A l'instar des bibs en général, je pense les espaces jeunesse à partir de la manière dont les jeunes se pensent et à partir de ce qui les définit. Il faut que la bibliothèque incarne le renouvellement de la culture inhérent à la succession des générations. Cela signifie qu'elle doit proposer des jeux-vidéo et les mettre en valeur. Elle doit être un partenaire dans la manière dont les jeunes envisagent le monde. Ils doivent ainsi pouvoir se retrouver à plusieurs et regarder les vidéos des youtubers (Norman, Cyprien, etc.) ensemble plutôt que seuls dans leurs chambres respectives... Accessoirement, la bib doit leur proposer des ressources documentaires mais aussi des horaires d'ouverture élargis, des tables, du silence dans le cadre de leur activité scolaire.

### **"Faut-il créer un espace spécifique pour les adolescents ?"**

Réponse de Claude Poissenot :

Dans les conditions que j'ai décrites, il me semble logique de penser les espaces adolescents comme une réponse adéquate non pas pour les y enfermer mais pour qu'ils puissent venir en groupe au moment de l'adonaissance (F. de Singly). De ce point de vue, j'avais trouvé intéressante l'initiative de nos amis du Québec : <http://biblio.brossard.ca/soda/emplacements/espace-soda-bibliotheque-de-brossard-georgette-lepage/>. Nous sommes frileux en France et cela au détriment des jeunes et des bibs qui se privent de la fréquentation de ceux qui pourraient en soutenir l'existence une fois devenus adultes... c'est dommage.

### **"Selon vous comment peut-on assurer la transition entre l'espace jeunesse et l'espace adulte aujourd'hui?"**

Réponse de Claude Poissenot :

Idéalement, il faudrait pouvoir proposer une continuité spatiale entre les secteurs jeunesse et adulte avec les ados entre les deux. Mais cela peut aussi passer par des collections communes par exemple les BD ou les documentaires. Donc il faudrait pouvoir éviter les étages et en même temps il faut différencier les ambiances... question pas simple...

## RÉSUMÉ

Les espaces jeunesse sont aujourd’hui des espaces incontournables dans les bibliothèques. Cependant cela n’a pas toujours été le cas; en effet à la fin du XIXème siècle, les enfants sont tolérés dans quelques bibliothèques seulement. C’est durant l’entre-deux-guerres qu’émerge un espace pour enfants au sein des bibliothèques françaises. Des années 1920 jusqu’à nos jours les espaces jeunesse ne cessent d’évoluer. Ce mémoire a pour but de comprendre l’évolution, les enjeux de cet espace jeunesse en bibliothèque et ces nouvelles conceptions d’aujourd’hui.

## ABSTRACT

Today, areas for young people are indispensable in libraries. However it has not always been the case; indeed, at the end of the 19th century, children were tolerated only in a few libraries. It is between the two world wars that an area for young people appears in French libraries. From the 1920s up to now, areas for the young have constantly evolved. The aim of this dissertation is to understand the evolution, the stakes of this area for the young in libraries as well as these today’s new concepts.

**keywords :** areas for young people, furniture for young people, l’Heure Joyeuse, la Joie par les livres

# ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussigné(e) Elise CLASQUIN  
déclare être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une  
partie d'un document publiée sur toutes formes de support, y compris l'internet,  
constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée.  
En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées  
pour écrire ce rapport ou mémoire.

signé par l'étudiant(e) le **08/06/2015**

Cet engagement de non plagiat doit être signé et joint  
à tous les rapports, dossiers, mémoires.

Présidence de l'université  
40 rue de rennes – BP 73532  
49035 Angers cedex

